



Bulletin Officiel

N° 5153 Mardi 26 Juillet 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DU CMF

- ACQUISITION D'UN NOMBRE D' ACTIONS CONFÉRANT UNE PART SUPÉRIEUR A 40% DANS LE CAPITAL D'UNE SOCIÉTÉ FAISANT APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE - STIP - 2
- AUTORISATION D'UNE OPÉRATION D'ACQUISITION D'UN BLOC DE TITRES CONFÉRANT UNE PART DES DROITS DE VOTE DÉPASSANT 40% DES DROITS DE VOTE COMPOSANT LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ MAGHREB INTERNATIONAL TUNISIE -MIP-
- SOUMISSION D'UN ACQUÉREUR DU BLOC DE TITRES A UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE PORTANT SUR LE RESTE DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ MIP
- DEPOT PAR L'ACQUÉREUR DU BLOC DE TITRES D'UN PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LE RESTE DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ - MIP - 3-4

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SOTEMAIL 5

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

CEREALIS 6
 CITY CARS 7
 SNMVT 8
 SITS 9
 ASSAD 10

PROJETS DE RÉSOLUTIONS AGO

SOMOCER 11-13
 SOTEMAIL 14-17
 SERVICOM 18-19

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCÉE

AMEN BANK 20-21
 UNITÉ DE FABRICATION DE MÉDICAMENTS – UNIMED - 22

COURBE DES TAUX

23

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

24-25

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIÉTÉS & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE

ANNEXE II

ÉTATS FINANCIERS DÉFINITIFS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

- SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE – STB –
- SERVICOM
- SOTEMAIL

ANNEXE III

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

- SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE – STB –
- SERVICOM

AVIS DU CMF

ACQUISITION D'UN NOMBRE D'ACTIONS CONFERANT
UNE PART SUPERIEUR A 40% DANS LE CAPITAL
D'UNE SOCIETE FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

**SOCETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-**

Siège social : Centre Urbain Nord- Bouleceard de la Terre -1003 Tunis-

Le Conseil du Marché Financier informe les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP et le public qu'il a été informé de l'acquisition par la société Africa Holding d'une quantité de titres STIP, lui conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de ladite société.

Par conséquent, et en application des dispositions de l'article 7 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le CMF a décidé de soumettre la société Africa Holding à une Offre Publique d'Achat -OPA- visant le reste du capital de la STIP et l'a ordonnée de déposer, dans les plu brefs délais, un projet dans ce sens.

Les conditions de l'OPA feront l'objet d'une décision du CMF et d'un avis ultérieur sur son Bulletin Officiel.

Dans ce cadre, le CMF a décidé de suspendre la cotation des actions de la société STIP à partir du mardi 19 juillet 2016 et ce, jusqu'à nouvel ordre.

AVIS DU CMF

- **Autorisation d'une opération d'acquisition d'un bloc de titres conférant une part des droits de vote dépassant 40% des droits de vote composant le capital de la société Maghreb International Tunisie -MIP-**
- **Soumission d'un acquéreur du bloc de titres à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société MIP**
- **Dépôt par l'acquéreur du bloc de titres d'un projet d'offre publique d'achat visant le reste du capital de la société MIP**

En réponse à une demande introduite, en date du 11 juillet 2016, par les sociétés Yellow Spirit et Lawhat Tunisie, agissant de concert, dans les conditions des dispositions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 sus-visé, a autorisé l'opération d'acquisition de bloc de titres suivante :

- **Société visée** : Maghreb International Tunisie -MIP-
 - **Nombre d'actions objet de la cession** : 2 918 967 actions représentant 66,36% du capital de la société MIP
 - **Cédants** :
 - * Hédi CHERIHA détenant 1 458 227 actions, représentant 33,15% du capital
 - * Mehdi CHERIHA détenant 1 460 740 actions, représentant 33,21% du capital
 - **Acquéreurs** :
 - * Yellow Spirit (société anonyme de droit libanais), à raison de 1 700 000 actions représentant 38,65% du capital
 - * Lawhat Tunisie (société à responsabilité limitée de droit tunisien), à raison de 1 218 967 actions représentant 27,71% du capital
 - **Prix de cession** : 1,000 dinar par action de nominal 1 dinar
 - **Intentions des acquéreurs** :

Développer les activités de MIP dans l'affichage urbain (panneaux, abribus, centres commerciaux,...) comme suit :

 - * Atteindre la cible (15% à 20% de part du marché), soit environ 10 millions de dinars dans l'affichage urbain (par l'amélioration du niveau de marge d'EBITDA pour atteindre 25 à 30% et ce, par l'accroissement de la capacité du groupe à mieux vendre ses prestations du fait d'investissements et d'innovations à apporter au niveau du groupe) ;
 - * Réduire les coûts d'exploitation (par la réduction immédiate des salaires des membres de direction engendrant une économie supérieure à 500 mD et la mise en place d'une organisation plus efficace) ;
 - * Réduire les autres frais fixes, soit une économie potentielle de 700 mD pour l'année 2016 ainsi que certaines charges financières telles que le recours au factoring, les pénalités sur chèques impayés,...du fait de l'amélioration attendue de la situation financière de l'entreprise) ;
 - * Atteindre des niveaux standards de charges de gestion de l'ordre de 4% du chiffre d'affaires).
- Ainsi, selon les acquéreurs du bloc de titres, MIP, en rythme de croisière, serait capable de générer une marge d'EBITDA confortable, et par conséquent une capacité à autofinancer son BFR, ses investissements et à rembourser ses engagements financiers.

- Suite -

Parallèlement et en application des dispositions de l'article 6 nouveau visé ci-dessus, le Conseil du Marché Financier a décidé de soumettre la société Lawhat Tunisie à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société MIP, hors du bloc de titres objet de la demande d'acquisition, soit 1 479 970 actions représentant 33,64% du capital de la société.

Un projet de lancement d'une offre publique d'achat de la part des acquéreurs du bloc de titres visant le reste du capital de la société MIP, a été déposé au Conseil du Marché Financier en date du 20 juillet 2016, par l'intermédiaire en bourse CGF.

Les caractéristiques de l'offre publique d'achat seront fixées, par décision du Conseil du Marché Financier et feront l'objet d'un avis sur le Bulletin Officiel du CMF et ce, dès la réalisation de l'opération d'acquisition du bloc de titres sus-visée.

La cotation de la valeur MIP sera suspendue à partir du mercredi 20 juillet 2016.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-

SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

Les actionnaires de la société SOTEMAIL sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le Jeudi 28 Juillet 2016 à partir de 09h 30 mn à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise "I.A.C.E" sis aux berges du lac - Tunis,, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015,
2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
5. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2015,
5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015,
7. Affectation du résultat,
8. Quitus aux administrateurs,
9. Questions diverses,
10. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOTEMAIL

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**CEREALIS**

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1, rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

La société Céréales publie les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2016 :

	Unité	2 T 2016	2 T 2015	Var %	Cumul au 30/06/2016	Cumul au 30/06/2015	Var %	31/12/2015
Revenus cerealis	Unité	1 779 241	2 025 046	-12,14%	4 191 343	4 365 370	-3,99%	9 268 921
 nacks salés	dt	1 779 241	2 025 046	-12,14%	4 191 343	4 365 370	-3,99%	9 268 921
local	dt	1 764 243	1 901 724	-7,23%	4 150 551	4 181 263	-0,73%	9 023 792
export	dt	14 998	123 322	-87,84%	40 792	184 107	-77,84%	245 129
Production cerealis	Unité	1 890 269	2 012 528	-6,07%	4 266 106	4 198 847	1,60%	8 740 787
valeur	dt	1 890 269	2 012 528	-6,07%	4 266 106	4 198 847	1,60%	8 740 787
Investissement cerealis	Unité	66 018	54 356	21,46%	109 323	161 355	-32,25%	215 967
investissement corporel et incorporel	dt	66 018	54 356	21,46%	109 323	161 355	-32,25%	215 967
Structure de l'endettement cerealis	Unité				2 566 089	2 204 693	16,39%	2 322 360
solde endettement LT cerealis	dt				304 212	383 686	-20,71%	504 212
solde endettement CT cerealis	dt				1 368 403	989 562	38,28%	1 402 473
solde découvert cerealis	dt				893 474	831 445	7,46%	415 675

Commentaires :

- ♦ Le CA global sur ce premier semestre 2016 a connu un léger repli de 4%, alors que le CA local est resté stable avec une variation de -0,73%.
- ♦ Cette évolution s'explique essentiellement par la translation du mois de ramadan sur ce deuxième trimestre alors que le mois de Ramadan faisait partie du 3^e trimestre l'an précédent, les ventes de chips connaissant naturellement une forte baisse durant le mois de Ramadan.
- ♦ Les ventes export restent faibles et irrégulières du fait du blocage sur le marché Libyen. Des opérations ont lieu sur d'autres marchés mais restent irrégulières.
- ♦ Les investissements sur ce premier semestre sont de l'ordre de 109 000 DT et concernent essentiellement du matériel de placement de produit ainsi que du matériel informatique.
- ♦ La structure de l'endettement est restée globalement stable par rapport au 31/12/2015 en fluctuant légèrement naturellement du fait de la saisonnalité de l'activité.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**CITY CARS**

Siège Social : 51 Rue Ali Darghouth 1001 Tunis

La société CITY CARS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2016.

INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS AU 2^{ème} TRIMESTRE 2016

Designation	2 ^{ème} Trimestre 2016	2 ^{ème} Trimestre 2015	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Total des Revenus (Hors taxes)	35 918 157	33 327 773	71 017 154	66 275 067	142 893 213
Coût d'achat des marchandises vendues	30 959 278	28 792 810	60 756 650	57 096 136	122 464 474
Charges Financières nettes	72 736	31 555	103 287	60 532	67 757
Produits des placements	1 410 479	1 338 143	1 829 325	2 085 754	3 374 790
Trésorerie nette	-	-	18 308 675	44 689 353	25 116 953
Délai Moyen de règlement des fournisseurs	-	-	151	129	135
Nombre de points de vente	-	-	12	10	11
Surface totale des points de vente (en m ²)			16 620	11 920	12 005
Masse Salariale	700 153	522 513	1 179 216	981 640	1 999 486
Effectif fin de période	-	-	58	52	53

* : Selon les données comptables disponibles

Les indicateurs publiés ci-dessus sont issus des comptes comptables établis conformément aux principes et normes comptables Tunisiens.

Faits saillants :

- Courant le 2^{ème} trimestre 2016, le chiffre d'affaires a enregistré une progression de 7,8% s'établissant à 35,918 MD contre 33,328 MD courant la même période en 2015.
- Sur l'ensemble du premier semestre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 71,017 MD contre 66,2 MD durant la même période en 2015, enregistrant ainsi une augmentation de 7,2%.
- Au terme du premier semestre 2016, les produits des placements ont baissé de 0,257 MD, passant de 2,086 MD courant le premier semestre 2015 à 1,829 MD durant la même période en 2016.
- La masse salariale a atteint au 30/06/2016, 1,179 MD contre 0,982 MD au 30/06/2015, soit une évolution de 20% qui se justifie par l'augmentation de l'effectif, l'octroi d'une prime exceptionnelle et l'augmentation annuelle sectorielle 2015 servie en 2016.
- Au terme du premier semestre 2016, la surface totale des points de vente s'est élevée à 16.620 contre 11.920 m² une année auparavant, soit une augmentation de 4.700 m² et ce suite au transfert des activités de CITY CARS à son nouveau siège sis à la ZI Kheireddine – la Goulette et à l'ouverture d'une nouvelle agence officielle à Monastir.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « MONOPRIX »**

Siège Social: Rue Larbi Zarrouk Mégrine

La société S.N.M.V.T «MONOPRIX» publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2016.

	Du 01/04/2016 au 30/06/2016	Du 01/04/2015 au 30/06/2015	Du 01/01/2016 au 30/06/2016	Du 01/01/2015 au 30/06/2015	Au 31/12/2015
A TTC	138 044	140 396	267 455	274 760	555 222
A HT	132 010	134 689	255 886	263 222	531 406
Coût achat Marchandises vendues	108 316	109 275	212 324	215 177	436 012
Charges du personnel	10 969	10 276	21 352	19 986	39 796
- Ratio Masse salariale / CA HT	8,31%	7,63%	8,34%	7,59%	7,49%
- Effectif	3 715	3 700	3 715	3 700	3 588
Charges financières	810	1 056	1 991	2 104	4 086
Produits financiers	351	23	369	52	3 539
Nombre de points de vente	86	84	86	84	84
Délai de règlement fournisseurs en nombre de jours	71	68	71	68	62

Le CA TTC du 2^{ème} trimestre 2016 a régressé de 1.68% par rapport à la même période en 2015.

Au cours du 1^{er} semestre 2016 la SNMVT a procédé à l'ouverture de 5 magasins :

- Monoprix Sidi Hssine le 18/01/2016.
- Monoprix Soukra Square le 27/02/2016.
- Monoprix Ksar Helal le 30/04/2016
- Monoprix Mahdia le 28/05/2016
- Monoprix Bardo Lehnaya le 02/06/2016

Trois magasins ont été définitivement abandonnés (ElAhmadi et régions Bizerte et Denden), les magasins Feryana, Redaief et Mateur demeurent fermés.

Les charges du personnel au 30/06/2016 tiennent compte de nouveaux avantages conclus lors des dernières négociations sociales sectorielles

*Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Surface totale des points de vente (compte non tenu des dépôts de stocks) ;
- Trésorerie nette.

بلاغ الشركات

المؤشرات الثلاثية حول نشاط الشركة

الشركة العقارية التونسية السعودية

المقر الاجتماعي : المركز العمراني الشمالي - شارع 7 نوفمبر - مركز المدينة الدولي

تنشر الشركة العقارية التونسية السعودية مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثية الثانية 2016

الوحدة : الدينار التونسي

الارقام حسب المعطيات المحاسبية الوقفية

السنة المحاسبية 2015	السادسية الاولى 2016	السادسية الاولى 2015	الثلاثية الثانية 2016	الثلاثية الثانية 2015	البيانات
15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	راس مال الشركة
34 576 536	-	-	-	-	الاموال الذاتية قبل النتيجة
4 706 800	18 212 300	1 127 500	2 090 000	1 127 500	رقم المعاملات *
1 329 000	300 000	1 119 000	-	1 119 000	شط القنطاوي-سكني-
17 800	0	3 500	0	3 500	ديار الرحاب -سكني-
3 355 000	1 405 000	-	1 105 000	-	بانوراما النصر -سكني-
-	16 507 300	-	985 000	-	الخزامى-سكني- وعود بيع
5 000	0	5 000	0	5 000	كليوباترا سنتر- تجاري-
641 530	15 000	177 315	6 200	175 915	مداخل اخرى
5 348 330	18 227 300	1 304 815	2 096 200	2 883 415	مجموع المداخل
1 505 549	-	193 893	-	-	القيمة المضافة الخام
466 700	-	-	-	-	الزائد الخام للاستغلال
3 019 911	4 000 000	2 165 852	-	-	مخزون في طور الانجاز
18 549 652	17 163 685	21 436 176	-	-	مخزون جاهز-معروض للبيع
10 850 248	9 730 248	13 555 505	-	-	بانوراما النصر -سكني-
6 278 967	6 013 000	6 460 234	-	-	شط القنطاوي
1	1	1	-	-	ديار الرحاب 5
1 420 436	1 420 436	1 420 436	-	-	اخرى
15 539 118	15 539 118	15 539 118	-	-	مخزون الأراضي
3 519 275	3 519 275	3 519 275	-	-	تسبقة لشراء أراضي - سكرة
10 898 608	10 898 608	10 856 339	-	-	الأصول المالية
7 619 890	5 800 000	5 132 511	-	-	مستحقات الحرفاء
4 305 288	5 100 000	1 580 988	-	-	تسبيقات الحرفاء

1. سنة 2016 تشمل وعود البيع المصفاة .

2. واصلت الشركة تسويق مشروع شط القنطاوي و بانوراما النصر .

3. تم ابرام وعود بيع بقيمة 16.5 مليون دينار بخصوص مشروع الخزامى بالمركز العمراني الشمالي المنتظر تسليمه خلال سنة 2017 .

4. تسعى الشركة لإبرام عقد شراء ارض سكرة و التي تبلغ قيمتها 6.255 مليون دينار.

DICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELD

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

La société L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du **2^{ème} Trimestre 2016**:

Indicateurs clés (en Milliers de dinars):⁽¹⁾

Libelle	Performances du 2 ^{ème} Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 30/06		Variation		2015
	2016	2015	2016	2015	En valeur	En %	
<i>('000) dinars</i>							
1 Chiffre d'affaires	15 340	16 251	30 383	33 272	-2 890	-8.7%	70 821
<i>Chiffre d'affaires Local</i>	4 898	5 493	10 139	11 580	-1 441	-12.4%	28 695
<i>Chiffre d'affaires Export</i>	10 442	10 758	20 244	21 692	-1 448	-6.7%	42 126
2 Volume de Production (Equivalent Batterie standard)	228 384	185 589	512 167	495 970	16 197	3.3%	1 124 892
3 Investissements	300	393	495	2 336	-1 841	-78.8%	3 880
<i>Investissements corporels et incorporels</i>	300	371	495	1 094	-599	-54.8%	2 259
<i>Investissements financiers</i>	0	23	0	1 243	-1 243		1 621
4 Structure d'endettement	-940	3 484	57 287	59 931	-2 645	-4.4%	59 195
<i>Endettement à long et moyen terme</i>	-649	-1 117	34 294	37 420	-3 127	-8.4%	35 842
<i>Crédits de gestion</i>	-290	4 600	22 993	22 511	482	2.1%	23 353

⁽¹⁾ Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières et les relevés bancaires. Ces informations sont provisoires.

⁽²⁾ Solde des encaissements et des règlements des crédits.

⁽³⁾ Dont 25 MDT d'Obligations Convertibles en Actions (OCA).

Commentaires:

- Au cours du 2^{ème} trimestre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 15.3 millions de dinars (MDT), en baisse de 5,6% comparé à la même période de l'année 2015. En dépit de cette baisse, le redressement du volume et de la qualité de la production a engendré une amélioration de la rentabilité.
- Globalement et pour le 1^{er} semestre 2016, notre chiffre d'affaires a suivi le marché avec une baisse de 8,7% comparé à la même période de 2015 passant de 33.3 à 30.4 millions de dinars.
- Sur le marché local, et suite à des conditions climatiques très défavorables, le chiffre d'affaire a diminué de 12,4% par rapport au 1^{er} semestre de l'année dernière; ainsi le chiffre d'affaire est passé de 11.6 MDT à 10.2 MDT.
- Sur le marché export, le chiffre d'affaires a diminué de 6,7% passant de 21.7 MDT à 20.2 MDT et ce essentiellement suite à des conditions climatiques défavorables en Europe qui ont baissé la demande.
- La production du 1^{er} semestre 2016 a augmenté de 3,3% par rapport à celle du 1^{er} semestre 2015.
- Les investissements de la période ont été de l'ordre de 0.5 MDT.
- L'endettement total de la société a diminué de 1.9 Millions de dinars soit -3,2%. En effet, il est passé de 59.2 millions de dinars au 31 décembre 2015 à 57.3 millions de dinars au 30 juin 2016.

AVIS DE SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE « SOMOCER »
SIEGE SOCIAL: MENZEL HAYET ZERAMDINE MONASTIR -TUNISIE

Projet de résolutions de la société SOMOCER à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 juillet 2016.

Projet de la 1^{ière} résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 2^{ième} résolution :

Après lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes et de leur rapport spécial sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée approuve le contenu du rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 3^{ième} résolution :

Après lecture et approbation du rapport de gestion et après lecture du rapport général et du rapport spécial des Co-Commissaires aux comptes sur l'exercice 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 un résultat net après modifications comptables bénéficiaire s'élevant à 1 702 078,622 dinars.

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 4^{ième} résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2015 comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2015	1 702 078,622
(+) Résultats reportés	4 740 874,348
Base de calcul de la réserve légale	6 442 952,970
(-) Réserves légales (5%)	322 147,648
Bénéfice	6 120 805,322
Affectation Fond social	200 000,000
Bénéfice disponible	5 920 805,322
Résultat à reporter	5 920 805,322

Cette résolution est adoptée à

- Suite -

Projet de la 5^{ème} résolution :

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, tel que prévu par l'article 200 et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les conventions réglementées qui y sont énumérées. Elle approuve aussi toutes les autres opérations conclues avec les parties liées telles que détaillées comme suit :

1. La vente à la société Abdennadher Bricolage Center-ABC- d'une marchandise pour une valeur de 3 992 397 Dinars TTC.
2. La vente à la société AB CORPORATION d'une marchandise pour une valeur de 6316 Dinars TTC.
3. La vente à la société SOTEMAIL d'une marchandise pour une valeur de 16 540 550 Dinars TTC.
4. La vente à la société SANIMED d'une marchandise pour une valeur de 926 Dinars TTC.
5. L'achat des marchandises auprès de la société Abdennadher Bricolage Center pour une valeur de 168 Dinars TTC.
6. L'achat des marchandises auprès de la société SOTEMAIL pour une valeur de 5 172 974 Dinars TTC.
7. La constatation des produits relatifs au loyer de la boutique sise à la Pyramide du lac pour la société ABC et la salle sise à Menzel Hayet pour un montant de 34 626 Dinars TTC.
8. La constatation de l'assistance facturée par la société SOMOCER NEGOCE au cours de l'année 2015 pour un montant de 125 712 dinars en application de la convention d'assistance conclue en 2014.
9. La constatation des produits relatifs au loyer du dépôt sis à Rades pour la société ABC pour un montant de 44 847 Dinars.
10. La constatation des produits relatifs au loyer de salle d'exposition sise à route X pour la société ABC pour un montant de 22 081 Dinars.
11. La constatation des produits relatifs au loyer de son siège social au profit de la société SOTEMAIL pour un montant de 1 200 Dinars TTC.

Ces conventions ont été votées chacune à part. Les actionnaires intéressés n'ont pas pris part aux votes et le quorum a été recalculé en conséquence.

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 6^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale fixe à 150 000 dinars, le montant net annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2015.

L'Assemblée Générale donne pouvoir au conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2015 fixé ci-dessus sur les membres du conseil d'administration de la société.

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 7^{ème} résolution :

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution est adoptée à

- Suite -

Projet de la 8^{ième} résolution :

Après avoir constaté l'expiration du mandat de tous les administrateurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

M. Lotfi Abdennadher
M., Représentant les petits porteurs
La société AGRIMED
M. Karim Abdennadher
La société Ab Corporation
M. Abdelmajid Aoudni
M. Riadh Jaidane
M. Lassâad Bouzguenda
M.

L'Assemblée générale fixe la durée du mandat de tous les administrateurs à trois années, soit, les exercices 2016, 2017 et 2018. Leur mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur l'exercice 2018.

Les nouveaux membres du conseil, tous présents à l'assemblée, déclarent ne se trouver dans un aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et acceptent leur mandat d'administrateur.

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 9^{ième} résolution :

Après lecture du rapport de gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, relatifs à l'exercice 2015, l'assemblée générale approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée à.....

Projet de la 10^{ième} résolution :

Après lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils lui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers consolidés ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 un résultat net s'élevant à 695 822,624 dinars.

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 11^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à.....

AVIS DE SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-

SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

Projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne d'Email - SOTEMAIL qui se tiendra en date du 28 juillet 2016

Projet de la 1^{ière} résolution : Lecture et approbation du rapport de gestion préparé par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2015

Après lecture du rapport de gestion et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2015, l'assemblée générale approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 2^{ème} résolution : Approbation des états financiers de l'exercice 2015

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2015 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2015 un résultat net après modifications comptables bénéficiaire s'élevant à **11 344** dinars.

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 3^{ème} résolution : Affectation du résultat de l'exercice 2015

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2015 comme suit :

	En dinars
<u>Résultat net de l'exercice 2015</u>	11 344,425
+) Résultat reportés (suite résolution n° 3 du PV DE L'AGO du 4 juin 2015)	2 063 534,139
<u>Base de calcul de la réserve légale</u>	<u>2 074 878,564</u>
-) réserve légale (5%)	-103 743,928
<u>Résultat disponible</u>	<u>1 971 134,636</u>
-) Dividende (soit 0,040 dinars de dividende /action)	-1 048 000,000
<u>Résultat reporté 2015</u>	<u>923 134,636</u>

Cette résolution est approuvée à

- Suite -

Objet de la 4^{ième} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société Abdennadher Bricolage Center"

Après lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la convention suivante :

La vente à la société « ABC » de marchandises pour un montant de 2 463 218 dinars TTC. Le compte client « ABC » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 90 435 dinars.

L'achat auprès de la société « ABC » de marchandises pour un montant de 244 dinars TTC. Le compte fournisseur « ABC » est soldé au 31 décembre 2015

L'acquisition auprès de la société « ABC » d'une voiture CITROEN C5 (536 TU 148) pour un montant de 35 000 dinars.

Lotfi ABDENNADHER et le représentant de la société SOMOCER n'ont pas pris part au vote. Leurs actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée àdes présents.

(Compte non tenu des actions de la société SOMOCER et de Mr Lotfi Abdennadher)

Cette résolution est approuvée à

Objet de la 5^{ième} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société SOMOCER

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

La vente de marchandises à la société « SOMOCER » pour un montant de 5 167 140 dinars TTC. Le compte client « SOMOCER » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 805 155 dinars.

L'achat auprès de la société « SOMOCER » pour un montant global de 16 472 886 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SOMOCER » présentent au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 2 178 063 dinars.

La location auprès de la société SOMOCER d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1 200 dinars TTC.

Le compte débiteur divers « SOMOCER » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 26 586 dinars.

Le représentant de la société SOMOCER, celui de la société Ab Corporation et Mr Lotfi Abdennadher n'ont pas pris part au vote. Leurs actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée àdes présents.

(Compte non tenu des actions de la société SOMOCER, de la société Ab Corporation et de Mr Lotfi Abdennadher)

Objet de la 6^{ième} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société AGRIMED

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

La vente de marchandises à la société « AGRIMED » pour un montant de 5 941 dinars TTC. Le compte client « AGRIMED » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 2 316 dinars.

Lotfi ABDENNADHER n'a pas pris part au vote. Ses actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée àdes présents.

(Compte non tenu des actions Mr Lotfi ABDENNADHER)

- Suite -

Objet de la 7^{ième} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société AB-CORPORATION

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'information par la société « AB CORPORATION » au profit de la société « SOTEMAIL » pour une période d'une année renouvelable, débute le 1^{er} janvier 2014 et ce moyennant un montant mensuel de 20 000 dinars hors TVA avec une augmentation annuelle de 5%.

Le montant facturé par la société « AB CORPORATION » à la société « SOTEMAIL » s'est élevé en 2015 à 297 365 dinars toutes taxes comprises.

Le compte fournisseur « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 35 561 dinars.

L'octroi en 2014 à l'AB-CORPORATION par la SOTEMAIL d'un prêt pour un montant de 1 000 000 dinars.

Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2015 à 70 000 dinars hors taxes.

Ce crédit est assorti d'une garantie donnée par la société AB-CORPORATION sur les actions détenues par elle dans le capital de la société SOMOCER jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels.

L'octroi en 2014 à l'AB-CORPORATION par la SOTEMAIL d'un prêt pour un montant de 437 000 dinars.

Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2015 à 30 590 dinars hors taxes.

Ce crédit est assorti d'une garantie donnée par la société AB-CORPORATION sur les actions détenues par elle dans le capital de la société SOMOCER jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels.

Le compte débiteur divers « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 504 803 dinars.

Le compte client « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 1 742 dinars.

Le représentant de la société AB CORPORATION ainsi que M.Lotfi Abdennadher n'ont pas pris part au vote. Leurs actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée àdes présents.

(Compte non tenu des actions de la société AB CORPORATION et de M.Lotfi Abdennadher)

Objet de la 8^{ième} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société SANIMED

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

Des ventes de marchandises à la société « SANIMED » pour un montant de 1 026 dinars TTC. Les comptes clients ordinaires « SANIMED » présentent au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 429 dinars, Les comptes clients douteux « SANIMED » présentent au 31 décembre 2015 un solde débiteurs de 473 dinars.

Le représentant de la société AB CORPORATION ainsi que M.Lotfi Abdennadher n'ont pas pris part au vote. Leurs actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée àdes présents.

(Compte non tenu des actions de la société AB CORPORATION et de M.Lotfi Abdennadher)

- Suite -

objet de la 9^{ième} résolution : Approbation des rémunérations, et avantages octroyés au recteur Général et au Directeur Général Adjoint

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle nette d'un montant de 10 000 dinars sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant avec un maximum de 750 dinars par mois, des frais de communication téléphoniques ainsi que d'une voiture de fonction avec toutes les charges y afférentes.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une rémunération mensuelle nette s'élevant à 5 000 dinars sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant d'un montant de 400 dinars par mois, des frais de communications téléphoniques pour un montant de 150 dinars par mois ainsi que d'une voiture de fonction avec toutes les charges y afférentes.

Cette résolution est approuvée à

objet de la 10^{ième} résolution : Quitus au conseil d'administration pour sa gestion au titre de l'exercice 2015

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration et au directeur général pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2015.

Cette résolution est approuvée à

objet de la 11^{ième} résolution : Fixation des jetons de présence au titre de 2015

L'assemblée Générale fixe à 135 000 dinars, le montant global brut annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2015.

L'assemblée Générale charge le conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2015 fixé ci-dessus sur les membres du conseil d'administration de la société.

Cette résolution est approuvée à

objet de la 12^{ième} résolution :

L'assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès verbal de la présente assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est approuvée à

AVIS DE SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SERVICOM

SIEGE SOCIAL: 65, RUE 8610 ZONE INDUSTRIELLE CHARGUIA I - TUNIS

Projet de résolutions de la société SERVICOM à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 juillet 2016.

▪ **RESOLUTION – Ratification du retard de la tenue de l'AGO**

L'Assemblée Générale prend acte de la tenue de sa réunion devant statuer sur l'exercice clos au 31/12/2015 en dehors des délais légaux, entérine ce retard qui ne touche en rien ni les intérêts sociaux ni ceux des actionnaires.

▪ **DEUXIEME RESOLUTION – Approbation des comptes individuels clos le 31/12/2015**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de la Société et du rapport du Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la Société, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte de 2 272 714 DT et un total bilan de 46 728 143 DT.

▪ **TROISIEME RESOLUTION – Quitus aux administrateurs**

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration et au président directeur général pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2015.

▪ **QUATRIEME RESOLUTION – Approbation des comptes consolidés clos le 31/12/2015**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration sur la gestion du groupe formé par la Société et ses filiales et de ses annexes, ainsi que du rapport du Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve, tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un résultat consolidé bénéficiaire de 2 094 176 DT, un résultat net part du groupe bénéficiaire de 2 186 955 DT et un total bilan 105 277 704 DT.

▪ **CINQUIEME RESOLUTION – Affectation du résultat**

L'Assemblée Générale, approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à 2 272 714 DT en résultats reportés.

- Suite -

▪ **SIXIEME RESOLUTION – Approbations des conventions visées à l'article 200, 205 et 475 du Code des sociétés commerciales**

L'assemblée générale ordinaire, après lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les conventions et les opérations autorisées par le conseil d'administration et entrant dans le cadre des articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

▪ **SEPTIEME RESOLUTION – INFORMATION DES FONCTIONS OCCUPEES PAR LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL ET LES AUTRES ADMINISTRATEURS AU NIVEAU D'AUTRES SOCIETES**

1/ En application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales, le représentant légal de la société Servicom, Monsieur Majdi Zarkouna informe les actionnaires que les membres du conseil d'administration l'ont informé des fonctions qu'ils occupent dans d'autres sociétés.

2/ En application des dispositions du paragraphe premier de l'article 209 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration informe les actionnaires que le président directeur général l'a informé des fonctions qu'il occupe dans d'autres sociétés.

L'assemblée donne acte aux administrateurs et au président directeur général et déclare qu'elle a été informée des fonctions de direction qu'ils déclarent occuper dans d'autres sociétés.

▪ **HUITIEME RESOLUTION – Administration de la société**

Prenant acte de la démission de Monsieur Kamel Rekik du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de le remplacer par Monsieur Hassen Ben Cheikh Arbi pour le reste de son mandat.

▪ **NEUVIEME RESOLUTION – Nomination d'un deuxième commissaire aux comptes**

Ayant constaté que total bilan consolidé a dépassé les 100 MDT et conformément aux dispositions de l'article 13ter du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale décide de nommer Mr Islem Ridene en tant que co-commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers consolidé, et ce pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

▪ **DIXIEME RESOLUTION – Pouvoirs**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet de procéder à toutes formalités légales de dépôt ou de publicité.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

AMEN BANK

Siège social : Av.Mohamed V- 1002 Tunis – RC : B176041996
Tél. : 71 148 000 - Fax : 71 833 517

Amen Bank porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **16/06/2016**, a décidé d'augmenter le capital social de la banque d'un montant de **5 092 500 dinars** pour le porter de **122 220 000 dinars** à **127 312 500 dinars** et ce par incorporation des réserves spéciales de réinvestissement devenues disponibles.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de **1 018 500 actions nouvelles gratuites** de nominal **cinq (5) dinars** chacune, à attribuer gratuitement aux actionnaires détenteurs des 24 444 000 actions anciennes et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison **d'une (1) action nouvelle pour Vingt Quatre (24) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les 1 018 500 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes **à compter du 01/01/2016 et seront directement assimilées aux actions anciennes**.

Cotation en bourse

Les actions anciennes AMEN BANK seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés **à partir du 01/08/2016**.

Les actions nouvelles attribuées gratuitement seront négociables en Bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **01/08/2016**, et ce, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir **01/08/2016**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **01/08/2016**.

- Suite -

4. Date limite de dépôt de candidatures

- ♦ Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de SOMOCER et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires autres que les détenteurs d'actions avant l'introduction en bourse » et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la société SOMOCER situé à l'adresse suivante « Société SOMOCER, Route de Sfax, Zéramdine, Menzel Hayet, 5033 Monastir - TUNISIE, au plus tard **le 25 juillet 2016** (le cachet de la poste faisant foi).
- ♦ Ledit représentant sera élu, lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 Juillet 2016, parmi la liste des candidats retenus, par les actionnaires autres que ceux qui détenaient des actions avant l'introduction en bourse.

ANNEXE 1

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Profession / Activité :

Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale:

Historique en tant qu'administrateur :

Signature

ANNEXE 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Demeurant à :

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires autres que ceux qui détenaient des actions avant l'introduction en bourse au sein du Conseil d'Administration de la société «SOMOCER»,

Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon CV sont sincères et exactes.

Signature

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

Unité de Fabrication de Médicaments - Unimed -

Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

La société Unité de Fabrication de Médicaments - Unimed - porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **20/06/2016**, a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de **3 800 000 Dinars** pour le porter de **25 450 000 Dinars** à **29 250 000 Dinars**, et ce par incorporation des réserves spéciales de réinvestissement.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de **3 800 000 actions nouvelles gratuites de nominal 1 dinars chacune**, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison de **(76) actions nouvelles gratuites pour (509) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes **à partir du 1er janvier 2016**.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes - Unimed - seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés **à partir du 26 juillet 2016**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse **à partir du 26 juillet 2016**, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse **à partir du 26 juillet 2016**.

Prise en charge par la Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing **à partir du 26 juillet 2016**.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 26 JUILLET 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,268%		
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,318%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,352%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,360%	991,037
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,394%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,435%	1 002,741
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,461%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,504%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,630%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017	4,672%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,692%	1 018,810
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,950%	1 004,539
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,321%	1 003,409
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,402%	882,526
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,527%	999,014
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,991%	984,297
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,328%	969,852
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,453%	972,980
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	6,994%		955,769
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,998%	995,075
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,002%	932,672
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,013%	946,756
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,025%	941,921
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,029%	939,876
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,060%		948,340
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,142%	939,945
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,349%		949,651

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	161,691	161,755		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	109,196	109,241		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	93,593	93,631		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,387	14,392		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	105,231	105,275		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,476	1,477		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	103,870	103,959		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,521	39,537		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,589	53,609		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	127,607	127,245		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	474,303	473,027		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	118,406	118,486		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	126,779	126,691		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	138,487	138,601		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	120,742	120,834		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	94,177	94,293		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	143,915	144,132		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	93,374	93,407		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	93,603	93,502		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	140,302	140,314		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	126,000	125,839		
22 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	108,372	108,315		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	94,550	94,240		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	100,376	100,363		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	18,760	18,776		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 532,701	1 531,972		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 181,258	2 155,241		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	121,526	120,894		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	108,891	109,053		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	141,771	141,658		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	147,538	145,695		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,353	15,223		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 140,041	5 133,604		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	4 992,732	4 980,111		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,408	2,407		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,122	2,121		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,162	1,159		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,081	1,084		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,072	1,074		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,074	1,075		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	104,053	103,942		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,396	9,298		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	110,995	110,128		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,479	118,587		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	106,639	106,685
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	101,935	101,973
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	103,746	103,789
50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	100,803	100,815
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	102,219	102,269
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	105,528	105,568
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	102,741	102,789
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	100,774	100,812
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	103,043	103,082
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	100,857	100,896
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	102,744	102,789
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	101,899	101,938
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	104,898	104,944
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	103,441	103,482
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	102,036	102,072
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	100,962	101,004
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	102,966	103,004
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	100,906	100,950
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	102,120	102,159
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	103,927	103,966
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	100,953	101,002
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	101,526	101,569
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	103,534	103,575
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	101,023	101,064
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>							
71 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,397	10,402
72 FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	101,692	101,737
73 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	101,951	101,995
74 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	103,048	103,083
75 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,337	10,341

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

SICAV MIXTES

76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	57,171	57,121
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	128,997	129,364
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 348,429	1 351,719
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	112,407	112,445
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	108,405	108,435
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	96,917	96,968
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,866	16,879
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	268,179	268,025
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,474	28,566
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 264,520	2 262,806
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	70,481	70,304
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	53,940	53,982
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	101,913	101,821
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	85,723	85,693

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,747	10,749
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,597	11,575
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	14,031	14,017
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,564	12,539
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,321	12,358
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,138	11,159
96	ATTIJARI FCP HARMONIE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	140,538	140,386
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	137,237	137,103
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	8,927	8,947
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	100,219	100,395
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	79,296	79,407
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	80,105	80,120
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	97,290	97,311
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	94,293	94,355
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	102,395	102,241

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	115,464	115,662
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	102,213	101,575
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	136,624	136,098
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	98,732	98,057
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	98,809	97,256
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	191,615	190,824
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	175,868	175,705
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	152,842	152,927
115	MAC EXCELLENCE FCP **	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	En liquidation	En liquidation
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,854	19,680
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	143,922	142,110
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	114,932	114,485
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 623,891	8 600,562
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,162	8,038
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	81,457	80,696
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	986,228	976,978
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5122,558	5119,938

FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE

124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	109,855	109,699
-----	----------------	-------------	----------	----------	-------	---------	---------	---------

FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE

125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,048	8,936
126	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
127	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 024,331	10 027,679

* FCP en liquidation anticipée

** En liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société «Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED- » et l'ouverture au public de « FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybie « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SAFA

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Ali Ben MOHAMED et Mr Yahia ROUATBI.

BILAN
31/12/2015

(unité = En 1000DT)

<u>ACTIF</u>	Notes	31-12-2015	31-12-2014
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	3.1	229 512	193 975
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	3.2	235 090	139 740
AC3- Créances sur la clientèle	3.3	5 341 440	5 610 820
AC4- Portefeuille titres commercial	3.4	814 370	395 173
AC5- Portefeuille d'investissement	3.5	299 204	312 560
AC6- Valeurs Immobilisées	3.6	88 049	84 084
AC7- Autres actifs	3.7	685 941	604 452
TOTAL ACTIF		7 693 605	7 340 804
<u>PASSIF</u>			
PA1- Banque centrale et C.C.P		312 780	583 588
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	3.8	87 624	234 521
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	3.9	5 285 081	5 331 978
PA4- Emprunts et ressources spéciales	3.10	444 035	490 968
PA5- Autres passifs	3.11	868 424	791 969
TOTAL PASSIF		6 997 943	7 433 024
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
CP1- Capital	3.12	776 875	124 300
CP2- Dotation de l'Etat	3.12.1	117 000	117 000
CP3- Réserves		464 676	359 791
CP4- Actions propres		-5 478	-2 859
CP5- Autres capitaux propres		37 324	37 324
CP6- Résultats reportés		-727 776	-748 883
CP7- Résultat de l'exercice		33 042	21 107
TOTAL CAPITAUX PROPRES		695 663	-92 220
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 693 605	7 340 804

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 31-12-2015**

(unité : en 1000DT)

	Notes	31-12-2015	31-12-2014
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1 Cautions,avals et autres garanties données		915 848	852 078
HB 2 Crédits documentaires		225 948	271 599
HB 3 Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	3.13	1 141 796	1 123 677
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 Engagements de financements donnés		76 531	145 735
HB4-a Engagements de financements		76 531	145 735
HB4-b Engagements de remboursement de L'Etat		0	0
HB 5 engagements sur titres		3 083	3 458
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	3.14	79 614	149 193
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB 6 Engagements de financements reçus			
HB 7 Garanties reçues	3.15	1 259 963	1 308 729

ETAT DE RESULTAT
Période du 01.01.2015 au 31.12.2015

(en 1.000 DT)

	NOTES	31-12-2015	31-12-2014
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
PR1- Intérêts et revenus assimilés	3.16	382 720	394 529
PR2- Commissions	3.17	55 694	60 246
PR3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	3.18	50 179	31 576
PR4- Revenus du portefeuille-titres d'investissement	3.19	15 544	13 346
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		504 137	499 697
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	3.20	-230 566	-232 377
CH2- Commissions encourues		-3 877	-4 977
CH3- Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-234 443	-237 354
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>		269 694	262 343
PR5/CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	3.21	-85 819	-76 909
PR6/CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	3.22	-15 726	-13 384
PR7- Autres produits d'exploitation		5 898	5 419
CH6- Frais de personnel	3.23	-106 673	-107 999
CH7- Charges générales d'exploitation	3.24	-24 992	-27 160
CH8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-6 443	-6 346
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		35 939	35 964
PR8/CH9- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	3.25	-1 872	1 205
CH11- Impôts sur les sociétés	3.26	-1 025	-16 062
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>		33 042	21 107
PR9/CH10- Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		0	0
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		33 042	21 107
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)		0	0
<u>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u>		33 042	21 107

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
 Période allant du 1er Janvier au 31 DECEMBRE 2015
 (Unité : en milliers de dinars)

	Note	31/12/2015	31/12/2014
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		499 301	509 440
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-237 553	-238 343
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		9 391	8 797
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		152 860	-243 436
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		-43 252	159 268
Acquisitions/cessions des titres de placement		-414 250	-131 010
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-105 786	-110 285
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-30 951	45 831
Impôts sur les sociétés payés		-1 646	-1 238
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		-171 885	-975
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		15 637	10 721
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		1 705	-52 494
Acquisitions / cessions des immobilisations		-10 408	-6 973
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		6 934	-48 745
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emissions d'actions		756 987	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-45 886	-28 092
Dividendes versés		0	0
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		711 101	-28 092
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		546 150	-77 812
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		-389 167	-311 355
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	3.27	156 983	-389 167

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTÉES AU 31 DECEMBRE 2015

1. REFERENCIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 Décembre 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

2.1.1 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour leur valeur nominale.

2.1.2 Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

2.1.3 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clôt au 31 Décembre 2015 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus à l'exception des intérêts des crédits traités dans le cadre de la nouvelle circulaire BCT N°2011-04.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

2.1.4 Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 538 613 mD.

2.1.5 Provisions sur engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la « B.C.T » n° 91- 24, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

• A	: actifs courants	0%
• B1	: actifs nécessitant un suivi particulier	0%
• B2	: actifs incertains	20%
• B3	: actifs préoccupants	50%
• B4	: Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24 qui prévoit les étapes suivantes :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par secteur d'activité ;
- Calcul des taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe de l'année N par rapport aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1. Ce calcul a été effectué en éliminant les engagements présentant un profil de risque spécifique à savoir : Clan Ben Ali et entreprises publiques;
- Détermination du facteur scalaire par groupe de créances reflétant l'aggravation des risques. Il y a lieu de noter que le calcul du facteur scalaire a été effectué compte tenu des engagements du clan Ben Ali et ceux des entreprises publiques étant donné que ces derniers sont également touchés par la conjoncture exceptionnelle observée en 2011 ;
- Estimation des taux de provision à appliquer par groupe de créances et détermination du montant de la provision collective par la multiplication du montant des engagements 0 et 1 par ces trois paramètres.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013 portant divisions, couverture des risques et suivi des engagements, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'État, des organismes d'assurance et des établissements de crédits ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

La BCT a émis une circulaire n°2015-12 en date du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises du secteur touristique.

Les termes de cette circulaire se résument comme suit :

- Les établissements de crédit peuvent rééchelonner les échéances des années 2015 et 2016 des crédits accordées aux entreprises touristiques. Le remboursement de ces échéances pourrait commencer à partir de l'année 2017 ;

- Les établissements de crédit peuvent accorder de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur 7 ans dont deux années de franchise destinés au financement du besoin en fonds de roulement des entreprises touristiques pour la période allant du 01 juillet 2015 au 31 décembre 2016.

Le montant de ces crédits ne peut dépasser 10% de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles conformément aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014. Ces crédits sont acceptés au refinancement auprès de la BCT.

- Le bénéfice de ces mesures est subordonné à la présentation, par la société en question, d'une demande en l'objet accompagnée des justificatifs de la baisse du chiffre d'affaires d'au moins 30% par rapport à la même période de l'année précédente ;
- Les mesures exceptionnelles ne concernent pas les entreprises en phase de règlement judiciaire conformément aux dispositions de la loi n° 95-34 du 17/04/1995 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques ;
- Les établissements de crédit peuvent maintenir la classe de risque au 31 décembre 2014 pour les entreprises qui ont bénéficié des mesures exceptionnelles et geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 pour les entreprises touristiques qui ont bénéficié des mesures de l'article 1 et l'article 2 de la circulaire BCT n°2015-12.

Au 31 Décembre 2015, et en application de ces règles, la banque n'a pas constaté une dotation aux provisions additionnelles pour 19 relations du secteur touristique pour un montant de 41 651 KDT.

2.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

- Sont classés dans le portefeuille d'investissement :
- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

ii. Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

iii. Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres côtés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.

Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

2.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.5. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

2.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
	10 %
-Mobilier et matériel de bureau	15%
	20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
-Matériel informatique	33% (*)
	33%
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

2.7 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

Note 3.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 229 512 mDT au 31/12/2015 contre 193 975 mDT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Caisse	42 895	48 280
BCT	186 613	144 382
CCP	0	1 309
TGT et Reprise de liquidité	4	4
Total	229 512	193 975

- Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.
- Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

ANTERIORITE	DEBIT BCT	DEBIT STB	CREDIT BCT	CREDIT STB
Moins d'un trimestre	103 472 199	76 660 201	148 216 953	38 016 467
Plus d'un trimestre	8 226 989	15 292 056	15 866 020	10 635 087
Plus d'un semestre	6 760 381	8 275 089	8 691 560	4 354 577
Plus d'un an	117 951 133	93 922 831	85 724 253	116 139 559
TOTAL	236 410 702	194 150 177	258 498 786	169 145 690

- Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
AED	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.549	0	0
	Plus d'un trimestre	140	0	0	140	140	140	0.549	77	77
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.549	0	0
	Plus d'un an	0	191	21 350	52 950	21 350	53 141	0.549	11 721	29 174
		140	191	21 350	53 090	21 490	53 281		11 798	29 251
CAD	Moins d'un trimestre	4 857	0	0	88	4 857	88	1.452	7 053	128
	Plus d'un trimestre	1	0	0	20	1	20	1.452	2	29
	Plus d'un semestre	1 972	0	0	0	1 972	0	1.452	2 863	0
	Plus d'un an	44 923	1 146	5 682	19 895	50 604	21 042	1.452	73 477	30 552
		51 753	1 146	5 682	20 003	57 434	21 150		83 395	30 709
CHF	Moins d'un trimestre	31	15 300	0	141	31	15 441	2.021	62	31 206
	Plus d'un trimestre	0	0	0	26	0	26	2.021	0	53
	Plus d'un semestre	1 752	0	0	75	1 752	75	2.021	3 542	152
	Plus d'un an	109	25	49 657	949	49 766	974	2.021	100 577	1 969
		1 892	15 325	49 657	1 191	51 549	16 516		104 180	33 379
DKK	Moins d'un trimestre	0	0	0	240	0	240	0.294	0	71
	Plus d'un trimestre	0	0	0	20	0	20	0.294	0	6
	Plus d'un semestre	20	0	0	0	20	0	0.294	6	0
	Plus d'un an	0	101	0	260	0	361	0.294	0	106
		20	101	0	520	20	621		6	183
DZD	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.019	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.019	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.019	0	0
	Plus d'un an	0	0	4 000	460 720	4 000	460 720	0.019	76	8 754
		0	0	4 000	460 720	4 000	460 720		76	8 754
EURO	Moins d'un trimestre	1 409 005	838 593	1 443 098	2 714 638	2 852 104	3 553 231	2.219	6 328 818	7 884 619
	Plus d'un trimestre	87 531	309 875	283 230	87 637	370 761	397 512	2.219	822 718	882 079

	Plus d'un semestre	223 559	471 767	148 814	87 199	372 373	558 966	2.219	826 296	1 240 345
	Plus d'un an	87 137 664	97 506 023	26 173 136	6 369 014	113 310 800	103 875 037	2.219	251 436 664	230 498 707
		88 857 759	99 126 258	28 048 278	9 258 488	116 906 037	108 384 746		259 414 497	240 505 750
GBP	Moins d'un trimestre	116 523	0	0	165 000	116 523	165 000	2.987	348 053	492 855
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	2.987	0	0
	Plus d'un semestre	988	7	0	0	988	7	2.987	2 953	20
	Plus d'un an	878 935	90 889	107 452	46 233	986 388	137 122	2.987	2 946 340	409 583
		996 447	90 896	107 452	211 233	1 103 899	302 129		3 297 345	902 459
JPY	Moins d'un trimestre	0	0	0	221 000	0	221 000	0.017	0	3 757
	Plus d'un trimestre	22 100	0	0	0	22 100	0	0.017	376	0
	Plus d'un semestre					0	0	0.017	0	0
	Plus d'un an	2 574 423	1	0	157 476	2 574 423	157 477	0.017	43 765	2 677
		2 596 523	1	0	378 476	2 596 523	378 477		44 141	6 434
KWD	Moins d'un trimestre	0	0	157 700	297 000	157 700	297 000	6.639	1 046 970	1 971 783
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	6.639	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	6.639	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	6.639	0	0
		0	0	157 700	297 000	157 700	297 000		1 046 970	1 971 783
LYD	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	1.447	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	1.447	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	1.447	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	1.447	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
MAD	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.203	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.203	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.203	0	0
	Plus d'un an	0	0	612	0	612	0	0.203	124	0
		0	0	612	0	612	0		124	0
MRO	Moins d'un	0	0	0	0	0	0	0.006	0	0

	trimestre									
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.006	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.006	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0.006	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.229	0	0
	Plus d'un trimestre	0	14	0	0	0	14	0.229	0	3
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.229	0	0
NOK	Plus d'un an	474	142 300	97	500	571	142 800	0.229	131	32 701
		474	142 314	97	500	571	142 814		131	32 704
	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.553	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.553	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.553	0	0
QAR	Plus d'un an	0	0	19 556	0	19 556	0	0.553	10 814	0
		0	0	19 556	0	19 556	0		10 814	0
	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.537	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.537	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.537	0	0
SAR	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0.537	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
	Moins d'un trimestre	0	0	0	300	0	300	0.239	0	72
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.239	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.239	0	0
SEK	Plus d'un an	312	0	45 579	400	45 891	400	0.239	10 968	96
		312	0	45 579	700	45 891	700		10 968	168
	Moins d'un trimestre	7 383 640	1 481 219	1 065 432	4 241 878	8 449 072	5 723 097	2.032	17 168 514	11 629 332
	Plus d'un trimestre	63 085	77 564	14 965	24 401	78 050	101 964	2.032	158 597	207 191
	Plus d'un semestre	361 039	45 468	24 173	17 515	385 212	62 982	2.032	782 751	127 980
USD	Plus d'un an	28 646 786	46 263 652	15 464 109	20 475 076	44 110 894	66 738 728	2.032	89 633 337	135 613 096
		36 454 550	47 867 903	16 568 679	24 758 870	53 023 228	72 626 771		107 743 199	147 577 599

Note 3.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 235 090 mDT au 31/12/2015 contre 139 740 mDT au 31/12/2014.
Il se détaille comme suit :

description	31/12/2015	31/12/2014
Créances sur les établissements bancaires	87 555	29 008
comptes courants des banques résidentes	2	2
comptes courants des banques non résidentes	85 074	28 815
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	2 479	191
Prêts aux établissements bancaires	138 223	98 898
Prêts sur le marché monétaire en dinars	75 200	70 000
Prêts sur le marché monétaire en devises	63 023	28 898
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	4 993	7 405
Créances rattachées	4 318	4 430
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	28	20
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	4 290	4 409
Total	235 090	139 740

- Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVIS ES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DZD	2 731	0	18 214	38 366	20 945	38 366	0.019	398	729
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	EUR	377 057	242 115	277 757	442 283	654 814	684 398	2.219	1 453 032	1 518 679
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	GBP	853	40	790	1 026	1 643	1 066	2.987	4 908	3 184
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	JPY	22 500	3 354	0	25 173	22 500	28 527	0.017	383	485
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	KWD	10	0	0	0	10	0	6.639	66	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	LYD	0	0	0	0	0	0	1.447	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	NOK	475	191	0	0	475	191	0.229	109	44
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SAR	69 160	240	0	55 350	69 160	55 590	0.537	37 139	29 852
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SEK	2 888	9 700	1 700	100	4 588	9 800	0.239	1 097	2 342
									1 497 131	1 555 315
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DZD	1 463	0	0	0	1 463	0	0.019	28	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	EUR	538 160	185 468	224 162	462 402	762 322	647 870	2.219	1 691 592	1 437 623
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	GBP	14 722	4 071	17 594	21 909	32 315	25 980	2.987	96 526	77 602
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	JPY	0	8 668	0	37 500	0	46 168	0.017	0	785
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	KWD	29	0	0	0	29	0	6.639	192	1
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	LYD	0	0	0	0	0	0	1.447	0	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	NOK	400	9 522	9 000	0	9 400	9 522	0.229	2 153	2 181
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SAR	247	0	0	0	247	0	0.537	133	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SEK	2 190	1 801	1 399	0	3 589	1 801	0.239	858	431
									1 791 481	1 518 623
SUP A 12 MOIS	DZD	289 822	12 299 875	4 200	2 606 463	294 022	14 906 337	0.019	5 586	283 220
				121 276			148 308			
SUP A 12 MOIS	EUR	32 935 511	62 874 973	897	85 433 299	154 212 408	271	2.219	342 197 334	329 096 054
SUP A 12 MOIS	GBP	476 385	961 976	1 804 073	527 473	2 280 458	1 489 450	2.987	6 811 727	4 448 986
SUP A 12 MOIS	JPY	2 367 565	17 950	49 373	215 392	2 416 938	233 342	0.017	41 088	3 967
SUP A 12 MOIS	KWD	54	0	0	3 017	54	3 017	6.639	356	20 028
SUP A 12 MOIS	LYD	350 021	437 176	839 111	675 138	1 189 131	1 112 315	1.447	1 720 673	1 609 519
SUP A 12 MOIS	NOK	2 150	12 753	31 544	1 883	33 694	14 636	0.229	7 716	3 352
SUP A 12 MOIS	SAR	12 170	430	10 526	24 637	22 696	25 067	0.537	12 188	13 461
SUP A 12 MOIS	SEK	25 645	44 161	85 527	4 190	111 172	48 352	0.239	26 570	11 556
SUP A 12 MOIS	MRO	0	300 165	0	5 421 190	0	5 721 355		0	0
									350 823 239	335 490 143

(1) Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2015

En milliers de dinars

Description	≤3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	87 555	0	0	0	87 555
comptes courants des banques résidentes	2	0	0	0	2
comptes courants des banques non résidentes	85 074	0	0	0	85 074
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	2 479	0	0	0	2 479
Prêts aux établissements bancaires	138 223	0	0	0	138 223
Prêts sur le marché monétaire en dinars	75 200	0	0	0	75 200
Prêts sur le marché monétaire en devises	63 023	0	0	0	63 023
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	886	1 951	2 156	0	4 993
Total	226 664	1 951	2 156	0	230 771

(2) ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et autres :

En milliers de dinars

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	autres	total
Créances sur les établissements bancaires	0	14 917	72 638	87 555
comptes courants des banques résidentes	0	0	2	2
comptes courants des banques non résidentes	0	14 917	70 157	85 074
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	0	0	2 479	2 479
Prêts aux établissements bancaires	75 526	15 665	47 032	138 223
Prêts sur le marché monétaire en dinars	70 000	0	5 200	75 200
Prêts sur le marché monétaire en devises	5 526	15 665	41 832	63 023
Prêts aux organismes financiers spécialisés(leasing)	0	0	4 993	4 993
Total	75 526	30 582	124 663	230 771

(3) ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient éligibles ou non au refinancement de la BCT

Description	Eligibles au refinancement de la BCT	Non éligibles aux refinancement de la BCT	TOTAL
Créances sur les établissements bancaires et financiers	0	230 771	230 771

(4) ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire

description	Matérialisés par des titres du marché interbancaire	Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	Total
Créances sur les établissements bancaires et financiers	0	230 771	230 771

L'applicatif dédié à la gestion des prêts en devises ne permet pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.

Note 3.3 – Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2014 et 2015 se présente comme suit :

Libellé	En milliers de dinars	
	31/12/2015	31/12/2014
- Comptes courants débiteurs	885 175	815 968
- Crédits sur ressources spéciales	270 645	268 786
- Les créances prises en charge par l'Etat	39 334	52 814
- Bonification prise en charge par l'Etat	12 019	15 913
- Comptes courants associés	192 014	201 505
- Autres concours à la clientèle	6 452 154	6 573 554
- Créances à abandonner	3 562	3 562
- Créances rattachées	42 890	47 585
<i>Total Brut</i>	7 897 793	7 979 688
Provisions	1 401 082	1 313 955
- Provisions sur comptes courants	240 061	220 271
- Provisions sur ressources spéciales	138 194	141 022
- Provisions sur autres concours à la clientèle	906 160	835 995
- Provisions sur comptes courants associés	60 459	60 459
- Provisions sur créances à abandonner	455	455
- Provisions collectives	55 753	55 753
- Agios réservés	1 144 891	1 043 829
- Agios réservés sur comptes courants	78 285	67 279
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	936 370	827 626
- Agios réservés sur comptes courants associés	38 391	39 264
- Agios réservés sur ressources spéciales	79 514	97 329
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107
- Agios réservés sur créances rattachées	9 224	9 224
- Produits perçus d'avance	10 379	11 083
<i>Total Net</i>	5 341 440	5 610 820

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2015 est la suivante :

En milliers de dinars

Libellé	Encours Brut	Prov. Individuelles	Prov. additionnelle s	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	885 175	- 188 781	- 51 281	- 78 285		566 828
C/ Ressources spéciales	270 645	-52 476	-85 718	- 79 514		52 937
Comptes courants associés	192 014	-46 191	-14 267	- 38 391		93 165
Autres conc. à la clientèle	6 503 507	-455 068	-451 093	- 936 370	-10 379	4 650 597
Créances à abandonner	3 562	-455		-3 107		0
Créances rattachées	42 890			-9 224		33 666
Total	7 897 793	-742 971	-602 359	-1 144 891	-10 379	5 397 193
Provisions collectives						-55 753
Encours net						5 341 440

Le système d'information de la banque n'assure pas la traçabilité, le recoupement et le contrôle des soldes des comptes « Produits perçus d'avance » se rapportant aux crédits à la clientèle. Cependant, des ajustements sont effectués pour l'estimation de ces soldes en fin d'exercice, sur la base de situations extra-comptable du portefeuille.

Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2015 se détaillent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Agios réservés sur C/C	78 285	67 279
Agios réservés sur Avals et Cautions	7 057	6 923
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	181 816	152 603
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	205 710	186 337
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	3 174	3 453
Agios réservés sur Ressources Spéciales	79 514	97 329
Agios réservés sur C/C Associés	38 391	39 264
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	538 613	478 311
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107
Agios réservés sur créances rattachées	9 224	9 224
<u>Sous Total</u>	1 144 891	1 043 829
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	7 570	8 411
<u>Total</u>	1 152 461	1 052 240

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 538 613 mDT.

Ces intérêts de retard réservés sur créances contentieuses concernent seulement une partie des créances contentieuses gérées par le nouveau progiciel du contentieux et qui sont calculés et comptabilisés automatiquement par ce système.

Les agios réservés sur les comptes courants associés sont comptabilisés en partie au niveau du compte agios réservés sur CCA et en partie au niveau des comptes agios réservés sur les autres engagements.

Les comptes des provisions ont connu les mouvements suivants au cours de l'exercice 2015

En milliers de dinars

Désignation	Montant
SOLDE AU 31/12/2014	1 697 608
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	55 858
DOTATIONS AUX PROVISIONS ADDITIONNELLES SUR ENGAGEMENTS	85 176
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR TITRES	20 361
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 108
REPRISES DES PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	-42 746
REPRISE DES PROVISIONS ADDITIONNELLES SUR ENGAGEMENTS	-10 847
REPRISES DES PROVISIONS SUR TITRES	-3 070
REPRISES DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-5 865
SOLDE AU 31/12/2015	1 799 583

Note 3.3.1 – Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI...).

Note 3.3.2 – Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2015 des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour un montant de 74 329 mDT.

Ainsi, et pour l'exercice clôt le 31/12/2015, le solde des provisions additionnelles s'élève à 616 108mDT.

Note 3.3.3 – Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère général dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire BCT n°91-24.

La provision collective, déterminée conformément à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24, a été estimée fin 2015 à 55 .753 mille dinars.

Elle se détaille comme suit :

En dinars

ACTIVITE	CLASSES 0&1 DEC2015	TX MIG MOYEN 2010/2014	FACTEUR SCALAIRE 2014/2015	TX DE PROV CORRIGE	PROV COLLECTIVE DEC2015
AGRICULTURE	44 880 642	9.16%	1.43	44.78%	2 627 714
AUTRES INDUSTRIES	8 909 174	28.20%	1.00	34.96%	878 341
AUTRES SERVICES	664 793 734	2.14%	1.00	30.87%	4 387 948
BATIMENT & T.P	363 345 262	2.48%	3.75	22.02%	7 450 347
COMMERCES	617 676 466	3.17%	1.00	32.60%	6 381 876
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	1 263 281 511	3.83%	1.00	26.24%	12 684 959
PROMOTION IMMOBILIERE	202 072 609	3.93%	1.00	7.31%	580 768
TOURISME	341 010 143	19.54%	1.11	11.44%	8 471 471
AUTRES	127 337 808	2.81%	1.00	40.43%	2 259 181
CONSOMMATION	1 082 101 946	0.72%	1.54	51.53%	6 221 296
HABITAT	276 405 904	1.86%	1.61	46.18%	3 808 827
					55 752 728

Note 3.3.4 – Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont :

- Les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 39 334 mille de dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

Note 3.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 814 370 mDT au 31/12/2015 contre 395 173 mDT au 31/12/2014
Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

En milliers de dinars

<i>Libellé</i>	31/12/2015	31/12/2014
<i>TITRES DE TRANSACTION</i>		
Bons de trésor à court terme	104 474	118 023
Intérêts perçus d'avance	- 1 169	- 2 884
<i>TITRES DE PLACEMENTS</i>		
Bons de trésor assimilables	690 428	274 462
Créances rattachées	20 637	5 572
<i>Total</i>	814 370	395 173

Note 3.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres est passée de 312 560mDT au 31/12/2014 à 299 204 mDT au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Titres d'investissement	96 205	94 506
- Fonds gérés SICAR	80 153	87 344
- Fonds commun de Placement	22 740	22 640
- Titres de participation	100 689	88 636
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	85 841	88 783
- Parts dans les entreprises liées	123 709	123 559
- Sociétés en liquidation	547	582
- Participations en rétrocession	20 657	20 657
- Créances et dettes rattachées	2 868	2 766
<i>Valeur Brute</i>	533 409	529 473
Provisions	234 205	216 913
<i>Valeur Nette</i>	299 204	312 560

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	Solde au 31/12/2014	Sous-cription	Cession /rembours ement /restitution	Résultats capitalisés	Reclas- sement (+)	Reclas- sement (-)	Solde au 31/12/2015
Titres d'investissement	94 506	5 156	3 457	0	0	0	96 205
Fonds gérés Sicar	87 344		9 631	2 440	0		80 153
Fonds commun de placement	22 640	100					22 740
Titres de participation	88 636	9 380	119		3 700	908	100 689

Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	88 783				758	3 700	85 841
Parts dans les entreprises liées	123 559	1	0	0	150	0	123 710
Société en liquidation	582		35				547
Participation en rétrocession	20 657	0	0	0	0	0	20 657
Total	526 707	14 637	13 242	2 440	4 608	4 608	530 542

La ventilation des titres au 31/12/2015 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	total
Portefeuille titres investissement	111 031	419 511	530 542

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2015 se détaille comme suit :

Filiales	Quote part du capital détenu par la « S.T.B »	Valeur Comptable Brute	En milliers de dinars	
			Provision	Valeur Comptable Nette
SECTEUR FINANCIER				
STRC	91,4%	33 801	33 801	0
STB SICAR	55,8%	10 905	0	10 905
STB INVEST	94,4%	34 676		34 676
STB-FINANCE (Ex-SOFIGES)	61,3%	4 749		4 749
BFT	78,2%	3 535	3 535	0
SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE INTERNATIO	99,8	6 180	6 180	0
AFRICA SOUSSE	96,9	9 050	9 050	0
ED-DKHILA	61,2	3 221		3 221
CIE HOTELI CENTRES VILLES	70,3	2 488	2 488	
SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	84,7	7 461		7 461
SECTEUR SERVICES				
STE LA GENERALE DE VENTE	50	2 000	816	1 184

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur totale de 80 153 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 50 073 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Remboursements Antérieur	Restitutions fonds	Résultats capitalisés	Solde au 31/12/2015
FG STB 1	8 000	1 970	157	-1 112	4 761
FG STB 2	8 000	4 083	248	1 625	5 294
FG STB 3	5 000	1 610	467	1 307	4 230
FG STB 4	6 500	1 722	286	1 569	6 061
FG STB 5	6 824	2 158	475	2 062	6 253
FG STB 6	2 707	724	361	497	2 119
FG STB 7	800		140	146	805
FG STB 8	6 752		3 821	3 089	6 020
FG STB 9	4 800		519	521	4 802
FG STB 10	8 748		186	825	9 387
FG STB 11	6 000			1 091	7 091
FG STB 12	9 898			1 561	11 459
FG STB 13	10 000		10 000	0	0
FG ID 1	2 000	1 630		894	1 264
FG ID 2	2 000	957		235	1 278
FG ID 3	5 436	2 834	5	1 260	3 857
FG ID 4	360	28		35	367
FG ID 5	1 133		173	326	1 286
FG ID 6	4 000		1023	842	3 819
Total	98 958	17 716	17 862	16 773	80 153

Au 31 Décembre 2015, la situation des emplois des Fonds Gérés se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Fonds Gérés	Titres de participations à rétrocéder	Participations directes	Titres SICAV
Fonds gérés STB 1 (1999)	2 216	2 094	118
Fonds gérés STB 2 (2000)	4 875	299	300
Fonds gérés STB 3 (2001)	2 483	1 000	329
Fonds gérés STB 4 (2002)	6 297		489
Fonds gérés STB 5 (2003)	5 352	231	924
Fonds gérés STB 6 (2005)	2 061	79	701
Fonds gérés STB 7 (2006)	225	390	172
Fonds gérés STB 8 (2007)	3 620	382	1 357
Fonds gérés STB 9 (2008)	4 107		611
Fonds gérés STB 10 (2008)	8 556		837
Fonds gérés STB 11 (2009)	5 386	83	1 036
Fonds gérés STB 12 (2009)	6 424	1 526	1 692

Fonds Gérés	Titres de participations à rétrocéder	Participations directes	Titres SICAV
FG 1 ID SICAR (2002)	1 289		33
FG 2 ID SICAR (2002)	1 639		21
FG 3 ID SICAR (2003)	3 874	140	66
FG 4 ID SICAR (2005)	358		11
FG 5 ID SICAR (2006)	951		313
FG 6 ID SICAR (2007)	3 003		884

Note 3.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 88 049 mDT au 31/12/2015. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2014	Acquisition/ Cession 2015	Valeur Brute au 31/12/2015	Amort. Au 31/12/2014	Dotation/ Régul. 2015	Sortie Amort actif 2015	Amort au 31/12/2015	Valeur Nette au 31/12/2015
Immobilisations Incorporelles	13 158	975	14 133	11 136	1 339	0	12 475	1 658
Logiciel informatique	13 101	975	14 076	11 136	1 339		12 475	1 601
Droit au bail	57	0	57	0			0	57
Immobilisations Corporelles	194 958	9 433	204 391	112 896	5 114	0	118 000	86 391
Terrains	17 773	0	17 773					17 773
Constructions	71 761	3 295	75 056	28 179	1 827		30 006	45 050
Mobilier de bureaux	5 210	484	5 694	4 883	158		5 041	653
Matériel de transport	1 161	0	1 161	865	56	0	921	240
Matériel informatique	31 754	606	32 360	31 544	662	0	32 206	154
Matériel de communication	2 921	64	2 985	1 801	126		1 927	1 058
Matériel de bureaux	15 548	494	16 042	14 839	378		15 217	825
Matériel de sécurité	2 798	128	2 926	2 214	106		2 320	606
Matériel de climatisation	4 937	252	5 189	4 107	214		4 318	871
Agencements, amé. et instal.	33 811	2 199	36 010	22 347	1 440		23 787	12 223
Mob- bureau hors expl	32	0	32	29	0		29	3
Mat-outil hors exploit	324	6	330	294	8		302	28
Immeubles hors exploit	6 860	1 560	8 420	1 787	139		1 926	6 494
Constructions en cours	67	345	412	0			0	412
Imm. En attente affectation	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	208 116	10 408	218 524	124 032	6 453	0	130 475	88 049

La Banque n'a pas procédé en 2015 à l'inventaire physique des ses immobilisations. En outre, la Banque ne dispose pas d'une base de données détaillant les immobilisations comptabilisées par la banque par nature d'immobilisations et par référence.

Note 3.7 – Autres actifs

Au 31/12/2015, les autres postes d'actif totalisent 685 941 mDT contre 604 452 mDT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Prêts au personnel	138 621	124 750
- Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147
- État, impôt et taxes	29 258	28 705
- Stock divers	1 916	2 000
- Différence de change à la charge de l'état	9 144	10 031
- Écart de conversion	21 893	4 984
- Siège, succursales et agences (1)	39 954	33 296
- Comptes de régularisation actif	311 887	250 830
- Valeurs présentées à la compensation	36 908	42 517
- Effets financiers en recette	107	107
- Débits à régulariser	1 291	11 037
- Charges payées d'avance	727	469
- Produits à recevoir	3 100	10 210
- Créances cédées	2 136	2 136
- Différence PF encaissement exigible après encaissement (2)	573	0
- Autres	85 279	80 233
TOTAL	685 941	604 452

(1) Les suspens débiteurs nets non identifiés et relatifs à l'inter-siège sont provisionnés à concurrence de 8 051 mDT. Ce montant a été déterminé par application d'un taux de provisionnement de 100% pour les suspens antérieurs à 2015, de 50% pour les suspens du premier semestre 2015 et de 20% pour les suspens du troisième trimestre 2015.

(2) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde débiteur de 573 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En milliers de dinars	
Nature	Montant
Valeur à l'encaissement	144 979
Valeurs exigibles après encaissement	-144 406
Total	573

Le détail des provisions constatées sur les éléments des autres actifs est le suivant :

En milliers de dinars

Libellé	provision 31/12/2014	reprises 2015	dotation 2015	provision au 31/12/2015
- Prêts au personnel	1 731	0	0	1 731
- État, impôt et taxes	920	90	0	830
- Stock divers	29	0	0	29
- Écart de conversion	6 861	0	780	7 641
- Siège, succursales et agences (1)	6 371	0	1 693	8 064
- Comptes de régularisation actif	7 482	91	362	7 753
- Valeurs présentées à la compensation	41	30	0	11
- Effets financiers en recette	111	0	0	111
- Débits à régulariser	785	0	64	849
- Charges payées d'avance	134	0	0	134
- Produits à recevoir	0	0	0	
- Créances cédées	2 137	0	0	2 137
- Différence PF encaissement exigible après encaissement (2)	442	0	0	442
Autres	25 728	4 342	183	21 569
TOTAL	52 772	4 553	3 082	51 301

Note 3.8 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2015 ce poste totalise 87 624 mDT contre 234 521 mDT au 31/12/2014. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
<i>Etablissements bancaires :</i>	<i>18 230</i>	<i>25 212</i>
- Banques de dépôts	1	1
- Banques non résidentes	18 229	25 211
<i>Emprunts interbancaires :</i>	<i>69 394</i>	<i>209 309</i>
<i>Total</i>	<i>87 624</i>	<i>234 521</i>

En milliers de dinars

Description	31/12/2015	31/12/2014
Comptes à vue des établissements financiers	17 530	25 212
Banques de dépôts	1	1
Banques non résidentes	17 529	25 211
Emprunts auprès des établissements financiers	68 700	208 326
Emprunts en dinars	68 700	137 600
Emprunts en devises	0	70 726
Dettes rattachées	1 394	984
Total	87 624	234 521

- Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVIS ES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COU RS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CAD	9 828	1 805	3 737	4 295	13 565	6 100	1.452	19 697	8 858
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CHF	13 552	4 008	1 208	1 000	14 760	5 008	2.021	29 830	10 121
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	USD	202 202	92 783	126 387	279 167	328 589	371 950	2.032	667 693	755 803
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DKK	1 652	0	0	0	1 652	0	0.294	486	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	MAD	638	0	550 000	551 984	550 638	551 984	0.203	111 779	112 053
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	AED	400	0	0	0	400	0	0.549	220	0
									717 220	774 781
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CAD	37 687	2 279	2 829	9 154	40 516	11 433	1.452	58 829	16 601
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CHF	8 989	5 976	1 510	4	10 499	5 980	2.021	21 218	12 086
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	USD	470 827	234 488	181 761	168 443	652 588	402 931	2.032	1 326 059	818 755
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	AED	705	0	0	200	705	200	0.549	387	110
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DKK	4 995	0	0	0	4 995	0	0.294	1 469	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	MAD	884	0	0	7 604	884	7 604	0.203	179	1 544
									1 406 107	847 442
SUP A 12 MOIS	CAD	573 454	328 776	1 068 250	1 451 391	1 641 704	1 780 167	1.452	2 383 754	2 584 802
SUP A 12 MOIS	CHF	87 343	191 650	585 197	458 741	672 539	650 392	2.021	1 359 202	1 314 442
						91 576				
SUP A 12 MOIS	USD	43 046 866	53 135 976	48 529 189	57 942 823	055	111 078 799	2.032	186 082 544	225 712 120
SUP A 12 MOIS	AED	228	434	5	48 245	233	48 679	0.549	128	26 725
SUP A 12 MOIS	DKK	7 242	9 107	13 552	895	20 794	10 002	0.294	6 113	2 941
SUP A 12 MOIS	MAD	229 431	144 398	4 802	307 134	234 233	451 532	0.203	47 549	91 661
									189 825 500	229 611 364

(1) Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées)

(1.1) selon la durée résiduelle au 31/12/2015

Description	≤3 mois	[mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements financiers	17 530	0	0	0	17 530
Banques de dépôts	1	0	0	0	1
Banques non résidentes	17 529	0	0	0	17 529
Emprunts auprès des établissements financiers	68 700	0	0	0	68 700
Emprunts en dinars	68 700	0	0	0	68 700
Emprunts en devises	0	0	0	0	0
Total	86 230	0	0	0	86 230

(1.2) selon la nature de la relation au 31/12/2015

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	autres	total
Comptes à vue des établissements financiers	0	0	17 530	17 530
Banques de dépôts	0	0	1	1
Banques non résidentes	0	0	17 529	17 529
Emprunts auprès des établissements financiers	0	0	68 700	68 700
Emprunts en dinars	0	0	68 700	68 700
Emprunts en devises	0	0	0	0
Total	0	0	0	86 230

(3) selon la matérialisation ou non des emprunts par des titres du marché interbancaires

Description	Matérialisés par des titres	Non matérialisés par des titres	Total
Emprunts auprès des établissements financiers	0	68 700	68 700

Note 3.9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 5 285 081 mDT au 31/12/2015 contre 5 331 978 mDT au 31/12/2014. Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts à vue	1 329 617	1 393 204
Dépôts épargne	2 191 282	2 115 958
Compte à terme	528 267	508 343
Comptes en dinars convertibles	75 484	77 875
Comptes en devises	387 625	285 282
Placements en devises	154 226	232 399
Bons de caisse	347 028	326 652
Autres sommes dues à la clientèle	130 449	182 760
Dettes rattachées	-4 897	-1 252
Certificats de dépôts	146 000	210 757
Total	5 285 081	5 331 978

Les applicatifs utilisés pour la gestion des placements clientèles en devises et en dinars ne permettent pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.

Note 3.10 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 444 035mDT au 31/12/2015 contre 490 968 mDT au 31/12/2014 et se réparti comme suit:

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts obligataires & privés	240 344	274 066
Ressources spéciales	189 898	201 098
Dettes rattachées	13 793	15 804
Total	444 035	490 968

(a) Emprunts obligataires & privés

(1) Ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 31/12/2015

Description	≤3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	21 231	64 691	97 144	57 278	240 344

(2) Ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme

Description	Solde 31/12/2014	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde 31/12/2015
Emprunt long terme	195 466	0	24 922	0	170 544
Emprunt court terme	78 600	0	8 800	0	69 800
Total	274 066	0	33 722	0	240 344

(b) Ressources spéciales

(1) Ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle au 31/12/2015

Description	≤3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
ressources spéciales	4 068	8 324	121 418	56 088	189 898

(2) Ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme

Description	Solde 31/12/2014	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde 31/12/2015
Ressources long terme	182 733	6 018	17 557	-10 614	160 580
Ressources court terme	18 704	0	0	10 614	29 318
Total ressources	201 437	6 018	17 557	0	189 898

Note 3.11 – Autres passifs

Ce poste totalise 868 424 mDT au 31/12/2015 contre 791 969 mDT au 31/12/2014 :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour passifs et charges (1)	166 121	168 564
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	20 429	21 063
Effets financiers non échus (3)	251 531	206 462
Agios réservés pris en charge par l'État	7 570	8 411
Charges à payer	40 689	32 524
Créditeurs divers	2 414	2 385
Suspens à régulariser	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	5 452	62
Comptes de régularisation-Passif	114 068	96 499
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	236 545	226 138
Autres crédits	361	348

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Crédits à régulariser	3 609	908
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 720	13 719
Différence PF encaissement exigible après encaissement	0	8 971
Total	868 424	791 969

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2015 s'élèvent à 166 121 mDT contre 168 564 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 31/12/2014	Reprises	Dotations	Réaffectation et correction	Provisions 31/12/2015
Prov sur E/S	36 643	-1 486	2 811	- 1 010	36 958
Prov pour départ à la retraite	26 464				26 464
Prov pour risques divers	105 457	-5 866	3 108		102 699
Total	168 564	-7 352	5 919	-1 010	166 121

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Rubrique	31/12/2015	31/12/2014
TVA	1 492	1 799
Retenues à la source	9 566	9 798
Fonds de péréquation de change	6 991	6 795
Autres	2 380	2 671
Total	20 429	21 063

(3) cette rubrique se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Rubrique	31/12/2015	31/12/2014
Effets financiers moyen terme non échus	76 863	72 466
Effets financiers court terme non échus	146 368	103 773
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	27 754	29 676
Effets financiers non échus reçus de la compensation	546	547
Total	251 531	206 462

Note 3.12 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875 mDT. Il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Description	Capital	Dotation de l'état	primes liées au capital	Réserves légales	Réserves statutaires	Réserves à régimes spécial	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves Pour fonds social	Réserves pour risques bancaires	Actions propres	Autres capitaux propres (1)	Résultats reportés	Modification comptable	résultat de la période	Totaux
Solde au 31/12/ 2014 avant affectation	124 300	117 000	38 251	12 430	49 479	196 906	9 974	7 724	45 028	-2 859	37 324	-108 773	-640 110	21 107	-92 220
Affectation résultat 2014												21 107		-21 107	0
imputation sur le capital	652 575														652 575
autres imputations			104 412					473		-2 619					102 266
Résultat au 31/12/2015														33 042	33 042
solde au 31/12/2015	776 875	117 000	142 663	12 430	49 479	196 906	9 974	8 197	45 028	-5 478	37 324	-87 666	-640 110	33 042	695 664

(1) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996 mDT).

Note 3.12.1 – Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

La STB a bénéficié de cette dotation au titre de la mise en jeu de la garantie de l'État en matière de remboursement des échéances des lignes des crédits extérieures suivantes :

En milliers de dinars

Ligne	Encours 2011	Encours 2010	Échéances payées en 2011		Échéances à payer 2012-2014		Garantie de l'État	
			Principal	Intérêt	Principal	Intérêt	Principal	Intérêt
EMP BEI P . G .E.T.II/ BNDT	15 498	17 801	2 303	961	7 715	2 072	10 018	3 033
EMPRT . BAD 6/ EX –BNDT	18	35 900	17 950	648	17 950	643	35 900	1 291
EMP GSI /EX BNDT	95 624	95 624	-	4 542	-	13 626	-	18 169

EMP BAD								
7EME LIGNE	37 974	48 824	10 850	2 102	32 550	3 347	43 399	5 449
BDET								
Total	149 115	198 149	31 102	8 253	58 215	19 688	89 317	27 941

Note 3.13 – Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 Décembre 2015 des éléments suivants :

Libellé	En milliers de dinars	
	31/12/2015	31/12/2014
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	557 202	527 309
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	358 646	324 769
<i>Total cautions, avals et autres garanties données</i>	915 848	852 078
Crédits documentaires et acceptations import	176 111	245 325
Crédits documentaires et acceptations export	49 837	26 274
<i>Total crédits documentaires</i>	225 948	271 599
<i>Total passifs éventuels</i>	1 141 796	1 123 678

Les comptes des engagements hors bilan ne sont pas justifiés et ne reflètent pas d'une manière fiable et exhaustive les engagements réels de la banque. Par conséquent et afin de pallier à cette situation, l'état des engagements hors bilan est élaboré à partir des déclarations extra-comptables.

Note 3.14 – Engagements de financement donnés

Le poste « Engagements de financement donnés » se compose au 31 Décembre 2015 des engagements de financement pour un montant de 79 614 mDT contre 149 193 mDT au 31 Décembre 2014.

Libellé	En milliers de dinars	
	31/12/2015	31/12/2014
Engagements de financement	76 531	145 735
Engagements sur titres	3 083	3 458
<i>Total</i>	79 614	149 193

Note 3.15 – Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 Décembre 2015 à 1 259 963 mDT contre 1 308 729 mDT au 31 Décembre 2014 :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	409 731	377 876
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	10 359	13 100
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	548 587	635 311
Garanties reçues de la clientèle	291 286	282 442
Total	1 259 963	1 308 729

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

Note 3.16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 382 720 mDT contre 394 529 mDT au 31 Décembre 2014 et s'analysent comme suit :

En milliers de dinars		
Libellé	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	16 552	13 241
Intérêts sur créances sur la clientèle	351 816	367 290
Revenus assimilés	14 352	13 998
Total	382 720	394 529

Note 3.17 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2015 à 55 694 mDT contre 60 246 mDT au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Chèques, effets, virements et tenue de compte	24 527	24 230
Opérations sur titres	478	1 109
Opérations de change	7 987	8 802
Opérations de commerce extérieur	1 634	1 409
Coffre-fort	33	34
Études	5 790	8 632
Autres	15 245	16 030
Total	55 694	60 246

Note 3.18 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à 50 179 mDT contre 31 576 mDT au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Gains nets sur titres de transaction	9 968	4 368
Gains nets sur titres de placement	22 715	10 828
Gains nets sur opérations de change	17 496	16 380
Total	50 179	31 576

Les gains nets sur titres de transaction sont répartis comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Plus-value de cession de titres	320	215
Plus-value de réévaluation des titres	4 278	688
Moins-value de cession de titres	-27	-32
Moins-value de réévaluation des titres	-1 522	-1 520
Intérêts sur BTC	6 918	5 017
Total	9 968	4 368

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts et revenus assimilés	22 715	10 828
Dividendes et revenus assimilés	0	0
Total	22 715	10 828

Note 3.19 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 15 544 mDT contre 13 346 mDT au 31 Décembre 2014 et s'analysent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	5 900	3 939
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	9 644	9 407
Total	15 544	13 346

Au 31/12/2015, la ventilation des dividendes et revenus assimilés en participations, entreprises liées et entreprises se présente comme suit :

Description	En milliers de dinars				
	Entreprises liées	Entreprises associées	Participations	Autres	Total
Dividendes	1 094	2 715	4 774	0	8 583
Jetons de présence	78	32	99	21	230
Revenus Sicar	831	0	0	0	831
Total	2 003	2 747	4 873	21	9 644

Note 3.20 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 230 566 DT contre 232 377 mDT au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	En milliers de dinars	
	31/12/2015	31/12/2014
Opérations avec les établissements bancaires	34 395	41 901
Opérations avec la clientèle	171 771	163 568
Emprunts et ressources spéciales	24 033	26 884
Autres intérêts et charges	367	24
Total	230 566	232 377

Note 3.21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	En milliers de dinars	
	31/12/2015	31/12/2014
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-55 859	-52 573
Dotations aux provisions additionnelles	-85 176	-62 882
Dotations aux provisions collectives	0	- 1 825
Créances passées par pertes	-1 677	-4 143
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et passif	42 746	38 793
Reprises sur provisions additionnelles	10 847	7 837
Reprises d'agios réservés sur créances abandonnées	543	1 849
Dotations aux provisions pour risques et charges	-3 108	-4 694
Reprises sur provisions pour risques et charges	5 865	729
Total	-85 819	-76 909

Note 3.22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2015, le solde de ce poste se détaille comme suit :

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-14 663	-16 691
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-5 698	-3 296
Plus values ou moins values de cession du portefeuille d'investissement	1 565	3975
Pertes sur fonds SICAR	0	0
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	2 211	1 585
Reprises sur provisions pour fonds gérés	859	1 043
Total	-15 726	-13 384

Note 3.23 – Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2015 un total de 106 673 mDT contre 107 998 mDT au 31 Décembre 2014, détaillés comme suit :

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Rémunération du personnel	81 828	83 649
Charges sociales	22 900	22 319
Autres charges liées au personnel	1 945	2 030
Total	106 673	107 998

Note 3.24 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2015 un total de 24 992 mDT contre 27 160 mDT au 31 Décembre 2014, détaillées comme suit :

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Loyer	2 986	2 514
Entretiens et réparations confiés à des tiers	3 474	2 992
Travaux et façons exécutés par des tiers	4 335	3 107
Primes d'assurance	417	293
Autres	1 925	1 964
Impôts et taxes	1 445	1 733
Fournitures faites à l'entreprise	1 756	1 887
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	1 839	2 187
Transport et déplacement	295	256
Frais divers de gestion	6 520	10 227
Total	24 992	27 160

Notes 3.25 : Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires s'élève au 31/12/2015 à -1 872 mD contre 1 205 mD au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Description	En milliers de dinars	
	31/12/2015	31/12/2014
Correction de valeurs	-1 872	1 205
Plus-value de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Total	-1 872	1 205

Note 3.26 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2015 s'élève à 1 025 mDT contre 16 062 mDT en 2014, soit une baisse de 15 037 mDT qui s'explique comme suit:

Libellé	En milliers de dinars	
	2 015	2 014
Base imposable avant déduction des provisions	174 374	163 230
Provisions déductibles	141 933	117 339
Résultat fiscal	32 441	45 891
Impôt sur les sociétés(*)	1 025	16 062

(*) Pour l'exercice 2015 l'impôt sur les sociétés correspond au minimum d'impôt.

Notes 3.27 : Notes sur l'état des flux de trésorerie

Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2015, un flux de trésorerie net négatif de 171 885 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 261 748 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net positif de 152 860 mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 43 252 mDT.
- Les acquisitions/ cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 414 250 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 105 786 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 30 951 mDT.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2015, un flux net positif de 6 934 md compte tenu essentiellement de l'encaissement des intérêts et dividendes sur portefeuille investissement pour un montant cumulé de 15 637 md , et d'autre part de l'acquisition d'immobilisations pour 10 407 md.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2015, un flux de trésorerie net positif de 711 101 md provenant de l'émission d'action suite à l'augmentation de capital pour 756 987 md, de l'émission/remboursements d'emprunts et ressources spéciales pour un flux net négatif de 45 886 md.

Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2015, un solde de 156 983 mDT contre -389 167 mDT au 31 Décembre 2014, détaillées comme suit :

Libellé	En milliers de dinars	
	31/12/2015	31/12/2014
Caisse, CCP et reprise de liquidité	42 895	49 593
BCT (*)	-126 166	-439 206
Banques et organismes spécialisés	72 185	-7 232
Prêts emprunts sur le marché monétaire	64 768	-107 461
Titres de transactions	103 305	115 139
Total	156 983	-389 167

(*) les montants inscrits dans la rubrique BCT correspondent à la différence entre les avoirs et les engagements de la banque envers la BCT.

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de la Société Tunisienne de Banque-STB- arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne de Banque – STB-, arrêtés au 31 décembre 2015, comportant le bilan, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

Ces états financiers font apparaître un total bilan net de 7 693 605 KDT, des capitaux propres positifs de 695 663 KDT, et un résultat bénéficiaire de l'exercice de 33 042 KDT arrêté compte tenu d'une dotation aux provisions additionnelles non constatée d'un montant de 41 651 KDT, en application de la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015, prévoyant des mesures exceptionnelles au profit des entreprises touristiques.

2. Responsabilité de la Direction

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne permettant la préparation et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Responsabilité des Commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques en vue de s'assurer que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation des méthodes et des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Justification de l'opinion avec réserves

4-1. Nos travaux d'audit ont été limités par :

- L'absence d'une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et audités par un commissaire aux comptes légalement habilité, pour plusieurs relations présentant des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25 000 KDT, et de 5 000 KDT, tel que prévus par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.
- L'absence d'un inventaire physique des "garanties reçues" par la STB en couverture des risques encourus sur la clientèle ainsi que l'indisponibilité de documentations justifiant la valeur retenue de certaines garanties réelles, notamment des rapports d'expertise conformément à la réglementation en vigueur.

Par conséquent, les conclusions des travaux d'un inventaire physique des "garanties reçues", ainsi que la prise en compte des données financières pour l'évaluation du risque encouru sur certaines relations, pourraient avoir un impact significatif (positif ou négatif) sur le résultat et sur les capitaux propres de la Banque.

4-2. Les soldes comptables des engagements figurant au niveau des rubriques AC3 " Créances sur la clientèle ", AC7 " Autres actifs " et HB " Engagements hors bilan " sont inférieurs au solde des engagements détaillés au niveau de la base de gestion des crédits de la Banque pour un montant net de 14 709 KDT. Cet écart négatif devrait être justifié par les structures de la Banque.

4-3. L'état des engagements hors bilan de la Banque, arrêté au 31 décembre 2015, fait apparaître des engagements donnés et reçus pour des valeurs respectives de 1 221 409 KDT, et de 1 259 963 KDT. Il est établi d'une manière extra-comptable sur la base des inventaires physiques préparés par les structures internes de la Banque.

Nous ne pouvons pas par conséquent, nous assurer de l'exhaustivité des engagements donnés et/ou reçus par la Banque.

4-4. La Banque n'a pas encore mis en place une comptabilité autonome tenue en devises pour la comptabilisation de ses opérations effectuées en monnaies étrangères, et ce, contrairement aux dispositions de la NCT n°23, relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires. Cette situation ne permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur les actifs, les passifs et les capitaux propres de la Banque.

4-5. Les rubriques du bilan : « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers », comportent des suspens se rapportant principalement aux comptes BCT dinars, BCT Devises et correspondants devises.

Aussi, les comptes « Correspondants locaux » et le compte « BCT compte BDET/BNDT » présentent des soldes anciens, figés, provisionnés et non rapprochés.
(Se référer aux notes 3.1, 3.2 & 3.8 des états financiers.)

Par ailleurs, les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » comportent, d'une part, des soldes figés qui totalisent respectivement 8 670 KDT, et 12 327 KDT et d'autre part, des

suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises) et aux comptes liés à la télé-compensation.

Les travaux de justification et d'apurement des soldes figés et des suspens entamés par la Banque au cours de l'année 2014, ne sont pas encore achevés à la date de ce rapport. Il en découle que l'impact, des résultats de ces travaux sur les actifs, les passifs, les capitaux propres et le résultat de l'exercice, ne peut être actuellement cerné avec précision.

- 4-6. Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application de l'article 25 de la loi de finances pour l'année 1999, présentent, au 31 décembre 2015, une valeur comptable de 39 334 KDT, alors que leur juste valeur est estimée à 29 421 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par le paragraphe 07 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus.

Ainsi, la moins-value non constatée par la Banque est de l'ordre de 9 913 KDT.

- 4-7. Le solde du compte « Réserves pour fonds social » s'élève au 31 décembre 2015, à 8 197 KDT, alors que les encours des prêts sur fonds social s'élèvent à la même date à : 20 150 KDT, soit une différence de 11 953 KDT. Des travaux de justification et d'apurement de cette différence ont été entamés par les structures de la Banque au cours du mois de juin 2016, dont les résultats ne nous ont pas été communiqués jusqu'à la date de ce rapport.

- 4-8. Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, les résultats de l'inventaire physique des immobilisations corporelles et incorporelles n'ont pas été rapprochés avec les données comptables correspondantes au 31 décembre 2015.

Nous ne pouvons pas par conséquent nous assurer de l'existence et de l'exhaustivité des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan de la Banque et dont le solde comptable net s'élève au 31 décembre 2015, à 88 049 KDT.

- 4-9. Contrairement aux prescriptions de la norme comptable générale, et plus précisément aux dispositions relatives à la présentation des éléments des états financiers et la divulgation d'une information détaillée, les notes aux états financiers ci-joint annexés ne comportent pas d'une part, les informations détaillant et analysant les rubriques du bilan, de l'état de résultat, de l'état des engagements hors bilan et de l'état de flux de trésorerie ainsi que des informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Ils ne fournissent pas d'autre part, toutes les informations prévues par les normes comptables sectorielles.

Il y a lieu de signaler que certaines de ces informations manquantes dépendent des limites inhérentes au système d'information de la banque.

5. Opinion sur les comptes avec réserves

A notre avis et sous réserves de ce qui a été mentionné aux paragraphes 4.1 à 4.9, les états financiers ci-joints, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « Société Tunisienne de Banque -STB- » ainsi que le résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous vous rappelons que :

- 6-1. Les états financiers audités pour l'exercice 2014 de la Banque Franco-Tunisienne (BFT), détenue par la STB à concurrence de 78,18%, mentionnent une incertitude significative quant à sa capacité de poursuivre son exploitation, à recouvrer ses actifs et à payer ses dettes dans le cours normal de son activité.

La STB, actionnaire de référence de la BFT, pourrait être invitée, en vertu de l'article 40 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, à lui apporter le soutien nécessaire pour rétablir son équilibre financier.

- 6-2. Les capitaux propres de la Banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 000 KDT, constituée en vertu de la loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012, et objet d'une convention conclue entre l'Etat Tunisien et la Banque en date du 09 octobre 2012. Ce montant est remboursable après cinq années de la date de signature de la convention susvisée et après rétablissement de l'équilibre financier de la Banque au sens de l'article 4 de la même convention.

7. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- 7-1. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur la gestion de l'exercice 2015.

- 7-2. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la présentation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015. Nous signalons que nos travaux nous ont permis de déceler et de mettre en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Elles concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes.

Les résultats de ces travaux sont en cours de discussion avec les structures internes de la Banque, ils feront ultérieurement l'objet d'un rapport distinct à l'intention de la Direction Générale de la Banque.

- 7-3. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Banque, eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 14 juillet 2016

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P / GEM
Ali BEN MOHAMED

GEM

Genève
Bureau de l'Expertise
et de Management
File Abou Ibrahim Azpar
Montplaisir - Tunis

P / le Groupement ABC – FINACO
Yahia ROUATBI

ABC – FINACO



SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par lesdits articles, réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations réalisées au cours de l'année 2015 autres que la rémunération des dirigeants

1-1. La Banque a conclu avec la société STB-Finance les conventions suivantes :

- Une convention de délégation de la gestion des lignes de l'emprunt obligataire national 2014.

En vertu de cette convention la STB délègue à la société STB Finance la gestion des opérations sur titres de toutes les lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014, souscrites par elle-même et par ses clients.

La société STB Finance rétrocède à la STB le tiers des commissions perçues dans le cadre du traitement des lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014.

Les commissions encaissées par la STB au titre de l'exercice 2015 se sont élevées à 4 899 dinars hors taxes.

- Une convention de gestion de l'opération de l'augmentation de capital de la Société Tunisienne de Banque en vertu de laquelle, la STB confie à la STB Finance, qui l'accepte, la mission d'accomplir les démarches et les formalités requises et de réunir toutes les conditions légales et réglementaires pour procéder au lancement et la réalisation de son augmentation de capital.

Au titre de cette mission, la STB Finance a perçu une commission forfaitaire de 40 000 dinars, hors taxes, et une commission de placement d'un montant de 23 458 dinars hors taxes.

- Une convention de gestion de l'actionnariat au titre de laquelle la STB confie à la STB Finance de procéder pour le compte de l'émetteur aux opérations relatives à la tenue du registre des actionnaires, et la tenue des assemblées et opérations rattachées.

En rémunération de ces services, la STB Finance percevra un montant forfaitaire annuel de 40.000 dinars hors taxes.

- Une convention de gestion pour le compte de la STB de toutes les lignes de portefeuilles titres actions et droits y afférents et obligations en dépôt sur ses comptes et s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients.

La STB-Finance rétrocédera à la STB une commission, dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB Finance se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque.

La STB règlera à la STB Finance une commission de 0.2% sur toutes les opérations qui lui sont confiées et se rapportant au portefeuille titres de la STB. Toutefois, au-delà d'un certain montant, un plafond sera fixé en commun accord entre les deux parties.

Le transfert effectif de la base de données "TITRES" de la STB à la STB Finance n'a pas eu lieu jusqu'à la date du présent rapport.

2. Conventions et opérations réalisées au cours des exercices précédents, autres que la rémunération des dirigeants, et qui continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice 2015

2.1 Parmi les capitaux propres de la STB figure une dotation de l'Etat d'un montant de 117 000 KDT, constatée en application de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, assortie d'une éventualité de restitution après cinq années et après rétablissement de l'équilibre financier de la Banque ;

2.2 En vertu de la convention singée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011, la Banque a accordé à sa filiale, la Banque Franco-Tunisienne un emprunt interbancaire de 70 000 KDT pour une période de trois mois renouvelable, avec un taux d'intérêt de 5,25% ;

2.3 La Banque a conclu des conventions de comptes courants associés avec les filiales suivantes du Groupe :

Société du groupe	Encours au 31/12/2015	Taux de rémunération	En KDT
			Intérêts 2015
Société Tunisienne de Recouvrement des Créances "STRC"	60 500	TMM+0.5%	3 425
L'Immobilière de l'Avenue	24700	TMM+2%	-
ACTIVhôtels	12 800	TMM+2%	-
SMT Maison Blanche	1 623	Non rémunéré	-
Total	99 623		3 425

2.4 La Banque a signé avec sa filiale "STB-SICAR" plusieurs conventions de gestion des fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se présente au 31 décembre 2015, comme suit :

<i>En KDT</i>			
Fonds gérés	Date de souscription	Montant souscrit	Encours au 31/12/2015
FG STB 1	22/03/1999	8 000	4 761
FG STB 2	23/02/2001	8 000	5 294
FG STB 3	05/05/2001	5 000	4 230
FG STB 4	23/02/2002	6 500	6 061
FG STB 5	31/10/2003	6 824	6 253
FG STB 6	13/09/2004	2 707	2 119
FG STB 7	28/11/2006	800	805
FG STB 8	28/03/2008	6 752	6 020
FG STB 9	23/03/2009	4 800	4 802
FG STB 10	23/03/2009	8 748	9 387
FG STB 11	12/01/2010	6 000	7 091
FG STB 12	12/01/2010	9 898	11 459
FG ID 1	28/12/2002	2 000	1 264
FG ID 2	28/12/2002	2 000	1 278
FG ID 3	22/09/2003	5 436	3 857
FG ID 4	15/06/2005	360	367
FG ID 5	30/09/2006	1 133	1 286
FG ID 6	29/03/2008	4 000	3 819
Total		88 958	80 153

Les conditions de rémunération au titre de la gestion des fonds gérés à capital risque se résument comme suit :

- Une rémunération annuelle hors taxe de 1% prélevée sur la base des actifs valorisés à la fin de chaque exercice et payée préalablement à la déduction de tous les autres frais et commissions ;
- Une commission de performance égale à 20% des plus-values réalisées sur les cessions d'actions, de parts sociales et des dividendes servis ;
- Une commission de rendement égale à 10% des produits de placements réalisés par chaque fonds.

Au cours de l'exercice 2015, la Banque a comptabilisé une charge globale de 1 115 KDT au titre de ces différentes commissions sur fonds gérés.

2.5 Les conditions annuelles des contrats de location conclus entre la Banque et certaines de ses filiales se résument dans le tableau suivant :

En KDT

Filiale	Montant annuel du loyer (DT)	Date début de la location	Majoration annuelle en(%)	Loyer 2015 (TTC)	
STRC	1er étage	10 (TTC)	01/07/2004	5% à partir de la 2 ^{ème} année de la location.	16,696
	2ème étage	10 (TTC)	01/09/2001	5% à partir de la 2 ^{ème} année de la location.	19,092
	3ème étage	10 (TTC)	01/04/2005	5% à partir de la 2 ^{ème} année de la location.	16,095
SOFIGES	44,983 (HTVA)	01/11/2011	5%	58,521	
STB INVEST	20,988 (HTVA)	01/12/2011	5%	27,305	
STB MANAGER	19,549 (HTVA)	01/12/2011	5%	25,432	
SOFI ELAN	5,227 (HTVA)	01/12/2011	5% Tout les deux ans à partir de la 3 ^{ème} année de la location.	5,488	
Total				168,629	

2.6 L'encours des emprunts obligataires souscrits par les administrateurs de la Banque, totalise au 31 décembre 2015, 42763 KDT. Cet encours se détaille par administrateur dans le tableau suivant :

En KDT

Administrateur	Emprunt (E)	Taux	Montant souscrit	Encours 31/12/2015
STAR	E- 2011 Catégorie A	6,10%	10 000	5 713
	E-2008/1 Catégorie C	TMM+1,75	2 000	1 300
	E-2008/1 Catégorie D	TMM+2	5 000	3 600
	E-2008/2	6,50%	10 000	6 250
	E-2010/1 Catégorie B	5,30%	20 000	13 330
Hamrouni Abdelkader	E-2011 Catégorie A	6,10%	8 000	4 570
	E-2012/1	6,15%	20 000	8 000
Total			75 000	42763

2.7 La Banque assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les trois SICAV suivantes : "SICAV l'Epargnant", "SICAV l'Investisseur" et "SICAV L'Avenir". En rémunération des prestations fournies à ce titre, elle bénéficie des commissions suivantes :

- 0,05% du montant de l'actif net de la "SICAV L'Epargnant" calculé quotidiennement.
- 0,1% du montant de l'actif net de la "SICAV L'Investisseur" calculé quotidiennement.
- 1 000 DT (Hors taxes), à verser annuellement par la SICAV L'Avenir.

2.8 Les concours bancaires accordés par la Banque à ses administrateurs et ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2015, un montant de 118 738 KDT, réparti comme suit :

	<i>En KDT</i>
	Encours au 31/12/2015
Groupe KHALFALLAH BECHIR	104 536
Groupe HAMROUNI ABDELKADER LOUATI ABDERRAZEK	11 202
STAR	12
	2 877
Sous total "Administrateurs"	118 627
Directeur Général Adjoint	97
Président Directeur Général (Monsieur Abdelwaheb Néchi)	14
Sous total "Dirigeants"	111
Total général	118 738

3. Obligations et engagements de la Banque envers ses dirigeants

3-1. Les obligations et engagements de la Banque envers ses dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- i. La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision de Monsieur le Premier Ministre en date du 25 mars 2013. Cette rémunération mensuelle brute se compose de :
 - Un salaire de base de 900 dinars ;
 - Une indemnité de logement de 200 dinars ;
 - Une indemnité de gestion de 350 dinars ;
 - Une indemnité de représentation de 1 580 dinars ;
 - Une indemnité temporaire pour remboursement des frais de représentation de 1 120 dinars,
 - Et une indemnité complémentaire de 1 150 dinars ;

Les avantages en nature sont les suivants : un quota de 500 litres de carburant par mois, la mise à disposition d'une voiture de fonction et le remboursement des frais téléphoniques.

- ii. La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration de la Banque réuni en date du 26 septembre 2013. Elle se compose, d'un salaire brut annuel de 64 842 dinars (soit un salaire net annuel de 48 632 dinars), d'un quota de 400 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques.
- iii. Le montant brut des jetons de présence servis aux administrateurs au titre de l'exercice 2014, a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 03 juin 2015 à 5000 dinars, par administrateur.

3-2. Les obligations et engagements de la Banque envers ses dirigeants et ses membres du conseil d'administration tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en KDT) :

(Chiffres en KDT)

Nature de la rémunération	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	131,913	-	96,267	33,503	60,000	80,235
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	20,988	-	-
Total	131, 913	-	96,267	54,491	60,000	80,235

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de lois sus-indiqués.

Tunis, le 14 juillet 2016

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GEM
 AL-BEN MOHAMED

GEM
 Cabinet d'Expertise
 et de Management
 11, Rue de la République / Azam
 Zentak, Tunis

P / le Groupement ABC – FINACO
 Yahia ROUATBI

Yahia ROUATBI
 Expert-Comptable Expert
 FINACO

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SERVICOM

65 – Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I - Tunis

La société **SERVICOM** publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 juillet 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Mohamed LOUZIR (Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL).

BILAN
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercices clos le	
		31/12/2015	31/12/2014
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 585	2 585
Moins : Amortissements		- 2 585	- 2 585
	1	-	-
Immobilisations corporelles		419 168	415 474
Moins : Amortissements		- 362 028	- 328 914
	2	57 140	86 560
Immobilisations Financières		29 495 367	29 549 637
Moins : Provisions		- 173 082	- 46 750
	3	29 322 285	29 502 887
Total des actifs Immobilisés		29 379 425	29 589 447
Autres actifs non courants	4	115 698	261 679
Total des Actifs non courants		29 495 123	29 851 126
ACTIFS COURANTS			
Stocks		529 266	682 105
Moins: provisions		- 123 792	- 10 454
	5	405 474	671 651
Clients et comptes rattachés		10 584 119	10 218 581
Moins: provisions		- 1 647 584	- 740 399
	6	8 936 535	9 478 182
Autres Actifs courants		7 222 948	7 524 205
Moins: provisions		- 91 167	- 70 810
	7	7 131 781	7 453 395
Placements et autres actifs financiers	8	45 363	43 581
Liquidités et équivalents de liquidités	9	713 867	303 311
Total des Actifs Courants		17 233 020	17 950 120
TOTAL DES ACTIFS		46 728 143	47 801 246

BILAN
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercices clos le	
		31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital Social		3 537 000	3 537 000
Prime d'émission		21 114 000	21 114 000
Réserve Légale		235 800	235 800
Résultats reportés	-	383 262	996 982
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		24 503 538	25 883 782
Résultat de l'exercice	-	2 272 714	- 1 380 244
Total des capitaux propres avant affectation résultat	10	22 230 824	24 503 538
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées	11	3 200 586	4 807 319
Provisions pour risques et charges		-	-
Total des passifs non courants		3 200 586	4 807 319
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	2 075 279	1 730 150
Autres passifs courants	13	5 343 143	5 476 552
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	13 878 311	11 283 687
Total des passifs Courants		21 296 733	18 490 389
Total des passifs		24 497 319	23 297 708
Total des capitaux propres et des passifs		46 728 143	47 801 246

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercices clos le	
		31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	15	3 401 909	4 512 211
Autres produits d'exploitation	16	115 950	123 152
Total des produits d'exploitation		3 517 859	4 635 363
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés	17	2 366 974	2 991 616
Charges de personnel	18	394 392	520 947
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 404 566	1 042 481
Autres charges d'exploitation	19	267 222	297 906
Total des charges d'exploitation		4 433 154	4 852 950
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 915 295	- 217 587
Charges financières nettes	20	- 1 810 450	- 1 638 926
Produits des placements	21	499 649	287 093
Autres gains ordinaires	22	20 376	271 336
Autres pertes ordinaires	23	- 58 393	- 71 874
Résultat des activités ordinaires avant impôt		- 2 264 113	- 1 369 958
Impôt sur les sociétés		- 8 601	- 10 286
Résultat des activités ordinaires après impôt		- 2 272 714	- 1 380 244

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	-	2 272 714	1 380 245
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		1 404 566	1 042 481
- Résorption frais EO		45 155	59 452
- Variations des :			
- Stocks	24	152 839	31 920
- Créances	25	365 538	971 778
- Autres actifs courants	26	301 257	12 969 342
- Fournisseurs	27	345 129	351 164
- Autres passifs courants	28	133 409	2 247 992
- Intérêts courus	-	17 538	71 805
- Reprise sur provisions	-	103 417	106 277
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	-	643 670	12 532 605
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements sur acquisition d'immo. Corp. Et Incorp.	29	9 910	22 209
Décassements sur acquisition d'immobilisations financières	-	10	859 704
Décassements sur acquisition des autres actifs non courants		-	193 738
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		-	-
Encaissements sur cession des immobilisations financières		54 280	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		44 360	1 075 650
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	20 043 000
Dividendes et autres distributions		-	-
Décassements affectés au remboursement des emprunts	30	6 450 000	35 550 000
Encaissements provenant des emprunts	31	6 750 000	28 500 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		300 000	12 993 000
Variation de trésorerie	-	299 310	615 255
Trésorerie au début de l'exercice	-	224 715	390 540
Trésorerie à la clôture de l'exercice	32	524 025	224 715

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

I – Présentation de la Société

- Raison Sociale : SERVICOM SA
- Capital Social : 3 537 000 DT
- Forme juridique : S.A
- Secteur d'activité: Travaux de télécommunication et de génie civil
- N° Registre de commerce : B111212003
- Matricule fiscal : MA/000/826619/W
- Président de conseil : Mr Majdi ZARKOUNA
- Directeur général Adjoint : Mr Mourad DIMASSI
- Commissaire aux comptes : Cabinet MS Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
- Siège social : 65 – Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I - Tunis.
- Exercice social : du 1er Janvier au 31 Décembre.

II – Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de SERVICOM SA sont élaborés et présentés conformément au système comptable des entreprises promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

Les états financiers sont établis selon le modèle autorisé et comprennent :

- Le Bilan
- L'état de résultat
- L'état de flux de trésorerie
- Les notes aux états financiers

III – Principes et méthodes comptables adoptés

1. Les immobilisations incorporelles :

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois ans, la règle de prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

2. Les immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la NCT 5. Elles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition hors taxes. Sont inclus dans le coût d'acquisition le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les taux d'amortissement appliqués par la société sont les suivants :

▪ Logiciel	33,33%
▪ Petit matériel d'exploitation	33,33%
▪ Matériel électronique	15% et 33,33%
▪ Installations, Agencements et Aménagement	10% et 20%
▪ Mobilier et équipement de bureaux	10% et 14,28%
▪ Matériel et outillage industriel	10%
▪ Equipements de transport	20%
▪ Matériels informatiques	33,33% et 14,28%

3. Les immobilisations financières :

Les immobilisations financières représentent essentiellement le cautionnement du loyer et les participations financières dans les sociétés SERVITRA, SIRTTP-S, SERVIPRINT, SERVITRADE, SERVITEL, SERVICOM Europe, SERVICOM Services, SERVILIFT, AL CHOUROUK, SERVICOM Afrique, SERVICOM Industrie et SERVICOM PREFEA SA.

4. Autres Actifs non courants :

Cette rubrique englobe les frais préliminaires ainsi que d'autres charges à répartir. Les frais préliminaires sont amortis sur 3 ans selon la méthode linéaire conformément à la norme 10 du système comptable des entreprises.

Les frais d'émission de l'emprunt obligataire sont amortis au prorata des charges financières liées à l'emprunt.

5. Stocks et encours :

La société utilise la méthode de l'inventaire intermittent pour la comptabilisation des stocks

Les stocks sont évalués sur la base du coût unitaire moyen pondéré.

Un inventaire physique est effectué semestriellement, il s'agit d'un contrôle préventif qui se traduit par un PV d'inventaire, base d'imputation au niveau de la comptabilité.

Le coût d'acquisition comporte principalement : Le prix d'achat, les droits de douane, les taxes non récupérables, les frais de transport et d'assurance.

6. Les emprunts :

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

7. Les revenus:

Les en-cours de services sont comptabilisés sur la base du pourcentage d'avancement des travaux.

Les principes et les méthodes comptables applicables pour la reconnaissance des revenus provenant des prestations de services sont ceux préconisés par la norme NCT03 §14 comme suit : « lorsque le résultat peut être estimé de façon fiable, les revenus découlant de la prestation de services doivent être comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus par référence au degré d'avancement des opérations à la date d'arrêté des états financiers ».

Le résultat découlant d'une prestation de services peut être estimé de façon fiable lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont remplies :

- le montant des revenus de la prestation de services peut être mesuré d'une façon fiable;
- il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise;
- le degré d'avancement de l'exécution de la prestation de services peut être évalué de façon fiable;
- les charges encourues pour la prestation de services et les charges à encourir

8. Impôt sur les bénéfices :

La société SERVICOM SA a historiquement bénéficié d'une exonération fiscale du fait de son implantation depuis 2004 dans une zone de développement régionale, à savoir le gouvernorat de Kairouan. Cet avantage a expiré en 2013 ainsi à partir de 2014, la société est éligible au paiement de l'IS au taux de 25%.

9. Taxe sur la valeur ajoutée

SERVICOM SA est une société assujettie obligatoire au régime de la TVA.

IV- Informations détaillées :

(01)-Immobilisations incorporelles :

La valeur brute s'élève au 31/12/2015 à 2 585 DT et comporte deux logiciels informatiques, acquis en 2005 et 2006.

(02)-Immobilisations corporelles :

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 419 168 DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
PETIT MATERIEL D'EXPLOITATION	1 114	1 114
MATERIEL & OUTILLAGES INDUSTRIELS	65 863	65 863
AGENCEMENTS & AMENAGEMENTS	9 344	9 344
MATERIEL DE TRANSPORT	110 523	110 523
EQUIPEMENTS DE BUREAU	42 576	42 576
MATERIELS INFORMATIQUES	180 909	177 215
MATERIELS ELECTRONIQUES	8 839	8 839
Total	419 168	415 474

Les immobilisations incorporelles et corporelles au 31-12-2015 se détaillent comme suit :

Tableau Récapitulatif des Immobilisations Corporelles & Incorporelles au 31-12-2015

Libellé	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
		31/12/2014	Acquisitions Au 31/12/2015	Cessions Au 31/12/2015	31/12/2015	31/12/2014	Dotations	Régularisations/ Cessions	31/12/2015	31/12/2015
LOGICIEL	33,33%	2 585			2 585		-		2 585	-
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 585	-	-	2 585	2 585	-	-	2 585	-
PETIT MATERIEL D'EXPLOITATION	33,33%	1 114	-	-	1 114	1 114	-	-	1 114	-
MATERIEL & OUTILLAGE INDUSTRIEL	10%	65 863	-	-	65 863	46 779	5 938	-	52 716	13 147
AGENCEMENT & AMENAGEMENT	10%/20%	9 344	-	-	9 344	7 335	728	-	8 063	1 281
MATERIEL DE TRANSPORT	12,5%	110 523	-	-	110 523	81 074	5 500	-	86 573	23 950
EQUIPEMENT DE BUREAU	10%/14,28%	42 576	-	-	42 576	33 295	2 827	-	36 122	6 453
MATERIEL INFORMATIQUE	33,33%/14,28%	177 215	3 693	-	180 909	151 047	17 553	-	168 600	12 310
MATERIEL ELECTRONIQUE	33,33%/15%	8 839	-	-	8 839	8 270	569	-	8 839	- 0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		415 474	3 693	-	419 168	328 914	33 114	-	362 028	57 140
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		418 059	3 693	-	421 753	331 499	33 114	-	364 613	57 140

(03)-Immobilisations financières :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 29 322 285 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
TITRES DE PARTICIPATION (1)	29 488 643	29 488 633
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	6 724	61 004
PROVISION / DEPRECIATION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- 173 082	- 46 750
Total	29 322 285	29 502 887

(1) Les titres de participation se détaillent comme suit:

Tableau Récapitulatif des titres de participation au 31-12-2015

So ém	Sociétés titrices	Participations au 31-12-2014			Libération de l'exercice 2015	Acquisitions de l'exercice			Cessions de l'exercice			Participations au 31-12-2015			% Détention au 31/12/2013	Provision au 31/12/2015	
		Valeur Brute	Libérée	Non Libérée		Valeur Brute	Conversion en compte courant	Libérée	Non Libérée	Valeur Brute	Libérée	Non Libérée	Valeur Brute	Libérée			Non Libérée
SERVIT	A	17 537 731	17 537 731	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 537 731	17 537 731	-	99,99%	-
SIRTTPS		44 750	44 750	-	-	-	-	-	-	-	-	-	44 750	44 750	-	50,00%	- 44 750
SERVIP	NT	186 144	186 144	-	-	-	-	-	-	-	-	-	186 144	186 144	-	45,93%	- 126 332
SERVIT	ADE	10 903 962	10 903 962	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 903 962	10 903 962	-	100,00%	-
SERVIT		10	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	10	-	0,00%	-
AL CHO	ROUK (Libye)	709 417	212 825	496 592	-	-	-	-	-	-	-	-	709 417	212 825	496 592	65,00%	-
SERVIC	M EUROP	587 920	587 920	-	-	-	-	-	-	-	-	-	587 920	587 920	-	98,46%	-
SERVIC	M SERVIC	4 940	4 940	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 940	4 940	-	98,80%	-
SERVIL	T SA	9 940	9 940	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 940	9 940	-	99,40%	-
SERVIC	M AFRIQU	400	400	-	-	-	-	-	-	-	-	-	400	400	-	33,33%	-
SERVIC	M INDUST	10	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	10	-	0,00%	-
SERVIC	M PREFA	-	-	-	-	10	-	10	-	-	-	-	10	10	-	0,00%	-
TOTAL		29 985 224	29 488 633	496 592	-	10	-	10	-	-	-	-	29 985 234	29 488 643	496 592		- 171 082

(04)-Autres actifs non courants :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 115 698 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
CHARGES ENGAGÉES / INTRODUCTION EN BOURSE	74 173	74 173
CHARGES ENGAGÉES HB CONSULTING	24 000	24 000
CHARGES ENGAGÉES BERT	26 760	26 760
CHARGES ENGAGÉES 3H PARTNERS	77 000	77 000
FRAIS DE PUBLICITÉ SERVIPRINT	31 740	31 740
NOTATION EMPRUNT OBLIGATAIRE FITCH RATING	27 000	27 000
FRAIS D'ÉMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE	210 001	210 001
CHARGES TUNISIE VALEURS	193 738	193 738
RÉSORPTION 2009	- 24 724	- 24 724
RÉSORPTION 2010	- 32 725	- 32 725
RÉSORPTION 2011	- 41 644	- 41 644
RÉSORPTION 2012	- 25 920	- 25 920
RÉSORPTION 2013	- 108 441	- 108 441
RÉSORPTION 2014	- 169 279	- 169 279
RÉSORPTION 2015	- 145 981	-
Total Autres Actifs Non courants	115 698	261 679

(05)-Stocks :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 405 474 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
STOCK MATIERES & FOURNITURES	529 266	682 105
PROV SUR STOCK	- 123 792	- 10 454
Total	405 474	671 651

La société applique la méthode de l'inventaire intermittent et procède à la valorisation au coût moyen unitaire pondéré.

(06)-Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 8 936 535 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
CLIENTS LOCAUX	9 577 020	9 031 693
CLIENTS, FACTURES A ETABLIR	790 696	1 019 417
CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	216 403	167 471
PROVISION SUR LES COMPTES CLIENTS	- 1 647 584	- 740 399
Total	8 936 535	9 478 182

(07)-Autres actifs courants :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 7 131 781 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE	15 349	56 426
CONSIGNATION DOUANE	12 627	12 627
RETENUES A LA SOURCE	177 293	9 625
CREDIT TVA A REPORTER	1 148 079	1 218 370
IMPOT DIFFERE IS	280 424	253 416
DEBITEURS DIVERS	60	60
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	159 865	79 517
COMPTE DE GROUPE SERVIPRINT	78 083	103 108
COMPTE DE GROUPE SERVITRADE	3 019 470	3 471 909
COMPTE DE GROUPE SERVITRA	1 747 267	1 846 584
COMPTE DE GROUPE SERVICOM SCI	378 071	344 994
COMPTE GROUPE SERVICOM AFRIQUE	1 301	1 228
COMPTE GROUPE SERVILIFT SA	111 738	50 278
COMPTE GROUPE SERVICOM SERVICES	76 378	59 145
COMPTE GROUPE SERVILIFT SCI	16 943	6 825
PDTs A RECEVOIR	-	10 093
PROVISION / AUTRES ACTIFS COURANTS	- 91 167	- 70 810
Total	7 131 781	7 453 395

(08)-Placements et autres actifs financiers :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde de 45 363 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
BHO SICAV	45 363	43 581
Total	45 363	43 581

Les 441 titres BHO SICAV ont été évalués au 31/12/2015 à leur valeur liquidative soit 102,865 DT

(09)-Liquidités et équivalent de liquidités :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde de 713 867 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
ATB	-	39 662
STB	4 193	4 358
ABC	706 416	-
ATTIJARI BANK	2 422	2 540
BTE	-	177 263
UBCI	40	-
Chèque à l'encaissement		69 017
CAISSE	796	10 471
Total	713 867	303 311

(10)-Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2015 comme suit :

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2014	3 537 000	21 114 000	235 800	996 982	- 1 380 244	24 503 538
Augmentation de capital						-
Réduction de capital						-
Affectation résultat 2014				- 1 380 244	1 380 244	-
Distribution de dividendes						-
Modifications comptables						-
Résultat au 31/12/2015					- 2 272 714	- 2 272 714
Total des capitaux propres au 31/12/2015	3 537 000	21 114 000	235 800	- 383 262	- 2 272 714	22 230 824

Le résultat par action se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
Résultat de l'exercice	- 2 272 714	- 1 380 244
Nombre d'action	3 537 000	3 537 000
Résultat par action	- 0,643	- 0,390

(11)-Les emprunts à plus d'an

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde de 3 200 586 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
EMPRUNT OBLIGATAIRE	3 200 000	4 800 000
EMPRUNT LEASING	586	7 319
Total	3 200 586	4 807 319

(12)-Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde de 2 075 279 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	1 781 562	1 414 077
FOURNISSEURS EFFETS A PAYER	258 894	316 073
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	34 823	
Total	2 075 279	1 730 150

(13)-Autres passifs courants

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde de 5 343 143 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
CLIENTS AVANCES ET ACOMPTE	-	8 214
PROVISION RC	20 000	
PERSONNEL REMUNERATION DUES	11 694	900
ETAT RECEVEUR DE FINANCES	210 798	37 468
TVA/CA NON ENCORE ENCAISSEE	1 139 426	1 241 980
C N S S	12 170	24 865
CHARGES A PAYER	81 520	347 344
PDTS CONSTATES D'AVANCE	-	9 292
PROVISION / CONGES	28 265	38 136
CREDITEURS DIVERS	10	10
COMPTE GROUPE SERVICOM IT	-	59 635
COMPTE GROUPE SERVITEL	809 002	1 327 904
COMPTE GROUPE SERVICOM HOLDING	190 857	-
COMPTE GROUPE SERVICOM PREFA	775 249	
COMPTE GROUPE SERVICOM INDUSTRIE	2 064 152	2 380 804
Total	5 343 143	5 476 552

(14)-Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde de 13 878 311 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
AVANCE SUR FACTURES	12 859	26 456
ECHEANCE A MOINS D'UN AN / AQUIS LEASING	6 733	6 217
ECHEANCE A MOINS D'UN AN / EMPRUNT OBLIGATAIRE	1 600 000	1 600 000
BILLETS DE TRESORERIE A COURT TERME	10 600 000	8 700 000
FINANCEMENT EN DEVISE	-	139 080
DECOUVERT MOBILISE	500 000	-
INTERETS COURUS/EMPR OBLIG	253 077	355 702
INTERETS COURUS BT	135 246	50 159
ATB	73 605	-
ZITOUNA BANK	-	238
AMEN BANQUE	202 908	7 434
BH	358 187	247 911
ABC BANNK	-	159
BTE	37 690	-
BTK	54 549	150 230
BIAT	43 103	-
UBCI	-	100
ATTIJARI BANK TUNIS	354	1
Total	13 878 311	11 283 687

(15)-Revenus

Les revenus de « SERVICOM » SA ont atteint 3 401 909 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
TRAVAUX	3 521 731	4 363 025
CHIFFRE D'AFFAIRE CORPORATE	108 900	112 992
VARIATION DES CLIENTS, FACTURES A ETABLIR	- 228 722	36 194
Total	3 401 909	4 512 211

(16)-Autres produits d'exploitation

Les autres produits s'élèvent à 115 950 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
Reprises sur provision	115 950	106 277
Subvention d'exploitation	-	16 875
Total	115 950	123 152

(17)-Achats marchandises consommées

Les achats consommés de matières et fournitures s'élèvent au 31 décembre 2015 à 2 366 974 dinars et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
ACHATS FOURNITURES & AUTRES APPRO	618 022	1 071 325
VARIATION DES STOCKS	152 838	- 31 920
SOUS TRAITANCE & PRESTATIONS	947 579	1 419 530
ACHAT ETUDES& PRESTATIONS	-	25 968
ACHAT IMPORT	516 958	405 681
MAGASINAGE	58 999	9 324
FRAIS DOUANE	37 502	30 119
LOCATION & TRANSPORT SUR ACHATS	6 955	23 545
EAU ELECTRICITE	1 595	8 466
FOURNITURES DE BUREAU	4 996	6 827
GASOIL	18 733	14 460
REMISE & RABAIS & RISTOURNE/ ACHAT	- 4 430	-
ACHAT APPEL D'OFFRES	7 227	8 291
Total	2 366 974	2 991 616

(18)-Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2015 à 394 392 dinars et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
REMUNERATIONS AU PERSONNEL	336 581	447 185
AUTRES CHARGES SOCIALES	57 811	73 762
Total	394 392	520 947

(19)-Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2015 à 267 222 dinars et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
LOYER	20 381	50 448
ENTRETIENS ET REPARATIONS	26 052	7 526
PRIMES D'ASSURANCE	6 427	8 019
HONORAIRES	47 502	40 656
PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES	101	4 537
DONS	2 000	2 000
DEPLACEMENTS MISSIONS	14 903	22 648
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATION	420	2 785
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	32 310	32 352
COMM/OPERATION FINANCIERE	107 725	88 401
JETONS DE PRESENCE	-	6 250
ETAT IMPOTS ET TAXES	23 509	32 284
TRANSFERTS DE CHARGES	- 14 108	-
Total	267 222	297 906

(20)-Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 810 450 DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
INTÉRÊTS DECUVERT MOBILISE	36 024	-
INTÉRÊTS / OC	2 286	1 667
AUTRES CHARGES FINANCIERES	151 215	120 904
PERTE/CHANGES	7 255	- 3 673
GAIN DE CHANGES	- 2 519	- 967
Sous-Total 1: Intérêts financiers liés à l'exploitation	194 261	117 929
INTÉRÊTS / BT	887 367	764 628
INTERET/PRET A PAYER FILIALES	338 589	217 648
RESORPTION FRAIS / EO	45 155	59 452
INTÉRÊTS / EMPRUNT OBLIGATAIRE	345 078	479 268
Sous-Total 2: Intérêts financiers liés au financement des sociétés du groupe	1 616 189	1 520 997
Total	1 810 450	1 638 926

(21)-Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2015 à 499 649 DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
PRODUITS FINANCIERS / SICAV	1 782	1 736
INTERETS / COMPTES COURANTS / FILIALES	497 867	285 357
Total	499 649	287 093

(22)-Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 20 376 DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
DIVERS GAINS	20 376	271 336
Total	20 376	271 336

(23)-Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 58 393 DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
DIVERS PERTES ORDINAIRES	47 752	56 348
PERTE EXCEPTIONNELLE	10 641	15 526
Total	58 393	71 874

(24)-Variation des stocks

La variation des stocks s'élève à 152 839 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
STOCK AU 31/12/2014	682 105	650 185
STOCK AU 31/12/2015	- 529 266	- 682 105
VARIATION DES STOCKS	152 839	- 31 920

(25)- Variation des créances

La variation des clients et comptes rattachés s'élève à (365 538) DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
CREANCES CLIENTS AU 31/12/2014	10 218 581	9 653 252
CREANCES CLIENTS AU 31/12/2015	- 10 584 119	- 10 218 581
Effet des modifications comptable	-	- 406 449
VARIATION DES CREANCES	- 365 538	- 971 778

(26)-Variation des autres actifs courants

La variation des autres actifs courants s'élève à 301 257 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2014	7 524 205	9 674 113
AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2015	- 7 222 948	- 7 524 205
CONVERSION CREANCE SERVITRA	-	- 10 959 250
CONVERSION CREANCE SERVITRADE	-	- 4 160 000
VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS	301 257	- 12 969 342

(27)-Variation des fournisseurs

La variation des fournisseurs s'élève à 345 129 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
TOTAL DES FOURNISSEURS AU 31/12/2014	- 1 730 150	- 2 081 314
TOTAL DES FOURNISSEURS AU 31/12/2015	2 075 279	1 730 150
VARIATION DES FOURNISSEURS	345 129	- 351 164

(28)-Variation des autres passifs courants

La variation des autres passifs courants s'élève à (133 409) DT et se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
AUTRES PASSIFS COURANTS AU 31/12/2014	- 5 476 552	- 3 208 561
AUTRES PASSIFS COURANTS AU 31/12/2015	5 343 143	5 476 553
Provision pour risques et charges	-	- 20 000
VARIATION DES AUTRES PASSIFS COURANTS	- 133 409	2 247 992

(29)- Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à (9 910) DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
TOTAL ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES (N)	3 693	16 468
EMPRUNT LEASING LT (N-1)	7 319	13 537
EMPRUNT LEASING LT (N)	- 586	7 319
EMPRUNT LEASING CT (N-1)	6 217	5 740
EMPRUNT LEASING CT (N)	- 6 733	6 217
Total	9 910	22 209

(30)- Remboursement d'emprunts

Les décaissements provenant des emprunts s'élèvent à 6 450 000 DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
Remboursement Billets de trésorerie	4 850 000	33 950 000
Emprunt obligataire	1 600 000	1 600 000
Total	6 450 000	35 550 000

(31)- Encaissements provenant des emprunts

Les encaissements provenant des emprunts s'élèvent à 6 750 000 DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde 2015	Solde 2014
Encaissement provenant des billets de trésorerie	6 750 000	28 500 000
Total	6 750 000	28 500 000

(32)- Trésorerie à la clôture de l'exercice

La trésorerie à la clôture de l'exercice s'élève à (524 025) DT et se détaille comme suit :

Trésorerie à la clôture	Solde 2015	Solde 2014
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	713 867	303 311
PLACEMENTS SICAV	45 363	43 581
CONCOURS BANCAIRES	- 770 396	406 072
CREDIT DE MOBILISATION DE CREANCES	- 12 859	26 455
Financement en devises	-	139 080
DECOUVERT MOBILISE	- 500 000	-
Total	- 524 025	224 715

(33) – Evénements postérieurs :

Depuis le 31 décembre 2015, date de la clôture de l'exercice, la société est en train de réaliser une opération de levée de fond par un emprunt obligataire pour un montant maximum de 20 MDT tel qu'approuvé par le procès-verbal du conseil d'administration du 03 novembre 2015. La société a obtenu le visa du CMF en date du 29 Avril 2016 pour l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 7,5 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 millions de dinars.

(35) – Engagements hors bilan :

Les engagements de garanties données se présentent sous forme de cautions bancaires accordées aux clients de SERVICOM. Ils totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 877 420 DT se détaillant comme suit :

Banque	BH	ATB	BTK	BTE	UBCI	TOTAL
Cautions Provisoires	5 160	67 000	-	-	-	72 160
Cautions Définitives	48 973	338 740	29 902	2 005	11 450	431 070
Cautions de RG	67 349	195 334	90 145	-	7 422	360 250
Cautions d'avance	-	-	13 940	-	-	13 940
Autres	-	-	-	-	-	-
TOTAL	121 482	601 074	133 987	2 005	18 872	877 420

- Les intérêts restant à payer envers les sociétés de leasing au 31/12/2015 se détaillent comme suit :

Compagnie de leasing	A payer à moins d'un an	A payer à plus d'un an	Total
Tunisie Leasing		250	250
TOTAL		250	250

- Mr Majdi Zarkouna, PDG de la société SERVICOM SA, a émis des cautions personnelles et solidaires au profit de la société SERVICOM détaillées comme suit :

Nature de la caution	Montants en DT
Caution solidaire et personnelle du PDG sur les engagements bancaires	4 020 000
Caution solidaire et personnelle du PDG sur les contrats de leasing	568 146
TOTAL	4 588 146

- La société Servicom Holding SA a donné en nantissement au profit de SENED SICAR 110 000 actions SERVICOM, et ce en garantie de l'émission par SERVICOM d'un billet de trésorerie de 500 000 DT souscrit pour une période de 30 jours commençant le 24/09/2014 et échéant le 22/10/2014.

- La société Servicom Holding SA a donné en nantissement au profit de Placement Obligataire SICAV 306 000 actions SERVICOM et 211 000 actions Servicom au profit de la BTE, et ce en garantie de l'émission par SERVICOM d'un billet de trésorerie de 2 000 000 DT souscrit par BNA CAPITAUX pour une période de 90 jours commençant le 16/12/2015 et échéant le 15/03/2016.

- La société Servicom Holding SA a donnée en nantissement au profit de AMEN TRESOR 75 000 actions SERVICOM, et ce en garantie de l'émission par SERVICOM d'un billet de trésorerie de 500 000 DT souscrit pour une période de 90 jours commençant le 04/12/2015 et échéant le 03/03/2016..

- La société Servicom Holding SA a donné en nantissement au profit de SIFIB BH 240 000 actions SERVICOM, et ce en garantie de l'émission par SERVICOM d'un billet de

trésorerie de 2 000 000 DT souscrit par SICAV BHO pour une période de 30 jours commençant le 07/12/2015 et échéant le 05/01/2016..

- La société Servicom Holding SA a donné en nantissement au profit de AXIS CAPITAL 150 000 actions SERVICOM, et ce en garantie de l'émission par SERVICOM d'un billet de trésorerie de 800 000 DT souscrit pour une période de 90 jours commençant le 12/02/2015 et échéant le 13/05/2015.

- La société Servicom Holding SA a donné en nantissement au profit de la BTE 138 000 actions SERVICOM, et ce en garantie de l'émission par SERVICOM d'un billet de trésorerie de 1 000 000 DT souscrit par TUNISO EMIRATIE SICAV pour une période de 90 jours commençant le 17/12/2015 et échéant le 16/03/2016.

- La société Servicom Holding SA a donné en nantissement au profit de SICAR INVEST 111 000 actions SERVICOM, et ce en garantie de l'émission par SERVICOM d'un billet de trésorerie de 1 000 000 DT souscrit pour une période de 180 jours commençant le 17/09/2015 et échéant le 12/03/2016.

- La société Servicom Holding SA a donné en nantissement au profit de L'ATD SICAR 185 000 actions SERVICOM, et ce en garantie de l'émission par SERVICOM d'un billet de trésorerie de 2 000 000 DT souscrit pour une période de 110 jours commençant le 23/12/2015 et échéant le 11/04/2016..

- Servicom SA a donné sa caution solidaire pour permettre aux sociétés du groupe d'obtenir des crédits de gestion auprès de ses bailleurs de fonds. Le montant de l'engagement garanti s'élève à 49 381 000.

Le tableau récapitulatif des engagements hors bilan se présente comme suit :

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associés	Provisions
Engagements donnés						
a) Garanties personnelles	50 258 420	877 420		49 381 000		
• cautionnement						
• aval						
• autres garanties						
b) Garantie réelle						
• hypothèques						
• nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances	250	250				
t) intérêts restant à payer envers les sociétés de leasing						
TOTAL	50 258 670	877 670		49 381 000		
2. Engagements reçus						
a) garanties personnelles	4 588 146		4 588 146			
• cautionnement						
• aval						
• autres garanties						
b) Garantie réelles	9 800 000			9 800 000		
• hypothèques						
• nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e) abandon de créances						
t)...						
TOTAL	14 388 146		4 588 146	9 800 000		
3. Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé						
• Crédit consenti non encore verse						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande d'immobilisation						
• Commande de longue durée						
• Contrats avec le personnel prévoyant de engagements supérieurs à ceux prévus par 1 convention collective						
• Etc						
Total						

Dettes et garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
• Emprunt obligataire			
• Emprunt d'investissement			
• Emprunt courant de gestion			
• Autres			

(36) – Note sur les immobilisations acquises en leasing

Il s'agit d'un seul emprunt relatif à une Voiture de tourisme Ford Fiesta contracté le 25/02/2012 pour 28 950 Dinars. Cet emprunt sera totalement réglé le 25/01/2017.

	Principal au 31/12/2014	Leasing en 2015	Montants remboursés en 2015	Montants non encore remboursés	Échéance à -d'un an	Échéance à + d'un an
Crédits leasing	13 537	-	6 218	7 319	6 733	586
TOTAL	13 537	-	6 218	7 319	6 733	586

(37) – Note sur les subventions

Servicom SA n'a pas perçu de subventions en 2015.

(38) – Note sur les méthodes de comptabilisation des opérations conclues en monnaies étrangères

Conversion à la date de l'opération

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par l'entreprise est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

Conversion à la date de clôture

A chaque date de clôture de l'exercice:

- les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture
- les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération;
- les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés à la juste valeur exprimée en monnaies étrangères, sont présentés aux taux de change en vigueur à la date où cette valeur a été déterminée.

Prise en compte des gains et pertes de change

Les gains ou les pertes de change de l'entreprise relatifs à la conversion d'éléments monétaires d'actif ou de passif, dont la durée de vie prédéterminée ou prévisible s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent, sont amortis, sur une base systématique et logique, sur la durée de vie restante de l'élément d'actif ou de passif.

Etant donné que le solde non amorti des gains ou pertes des changes reportés comprend des montants qui seront inclus dans le calcul du bénéfice net des exercices subséquents, ce solde est comptabilisé au bilan.

A la clôture de chaque exercice, le montant de ce gain ou de cette perte est estimé en recalculant l'élément monétaire au taux de change en vigueur à la date de clôture. Toute modification de l'estimation par rapport à la clôture de l'exercice précédent est considérée comme un redressement du coût ou de l'avantage qui résultera en définitive de la détention de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères, et ce redressement est amorti sur la durée de vie restante de l'élément.

(39)-Tableau de variation des emprunts

**Tableau de variation des emprunts
au 31-12-2015**

	Principal au 31/12/2014	Leasing en 2015	Montants encaissés en 2015	Montants remboursés en 2015	Montants non encore remboursés	Échéance à - d'un an	Échéance à + d'un an
Billets de trésorerie	8 700 000	-	6 750 000	4 850 000	10 600 000	10 600 000	-
Emprunt obligataire	6 400 000	-	-	1 600 000	4 800 000	1 600 000	3 200 000
S/Total	15 100 000	-	6 750 000	6 450 000	15 400 000	12 200 000	3 200 000
Avance sur factures	26 456	-	12 859	26 456	12 859	12 859	-
Crédits leasing	13 537	-	-	6 218	7 319	6 733	586
TOTAL	15 139 993	-	6 762 859	6 482 674	15 420 178	12 219 592	3 200 586

(40)-Soldes intermédiaires de gestion (en dinars)

Produits		Charges		Soldes	2015
Ventes des marchandises et autres produits d'exploitation	3 401 909	Coût d'achat des marchandises vendues	2 366 974	Marge commerciale	1 034 935
Revenus et autres produits d'exploitation	115 950				
Production stockée	-	Ou (Déstockage de production)	-		
Total	3 517 859		2 366 974	Production	1 150 885
Production	1 150 885	Achats consommés	-	Marge sur coût matières	1 150 885
(1) Marge commerciale	1 150 885	(1) et (2) Autres charges externes	243 713		
(2) Marge sur coût matière					
Subvention d'exploitation					
Total	1 150 885		243 713	Valeur ajoutée Brut (1) et (2)	907 172
		Impôt et taxes	23 509		
		Charge de personnel	394 392		
Valeur ajoutée brute	907 172	Total	417 901	Excédent brut ou insuffisance d'exploitation	489 271
Excédent brut d'exploitation	489 271	ou Insuffisance brute d'exploitation	-		
Autres produits ordinaires	20 376	Autres charges ordinaires	58 393		
Produits des placements	499 649	Charges financières	1 810 450		
		Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	1 404 566		
		Impôt sur le résultat ordinaire	8 601		
Total	1 009 296	Total	3 282 010	Résultat des activités ordinaires (positif ou négatif)	- 2 272 714
Résultat positif des activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	2 272 714		
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-		
Effets positifs des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-		
		Impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	-		
Total	-	Total	2 272 714	Résultat net après modifications comptables	- 2 272 714

Rapport général du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la société SERVICOM SA,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société SERVICOM SA comprenant le bilan au 31 décembre 2015 faisant apparaître un total de 46 728 143 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître une perte nette de 2 272 714 dinars et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie de fin de période négative de 524 025 dinars, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Justification de l'opinion avec réserve

Votre société détient des titres de participation pour un montant de 213 KTND dans le capital de sa filiale ALCHOUROUK installée en Libye, ainsi qu'une créance sur cette même société pour un montant de 153 KTND. En raison de la situation actuelle dans ce pays, nous ne disposons d'aucune information qui puisse nous permettre d'apprécier le caractère recouvrable de cette créance ainsi que la valorisation de cette participation.

Opinion avec réserve

A notre avis, sous réserve de l'incidence de la question évoquée au paragraphe 'Justification de l'opinion avec réserve', les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SERVICOM SA au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel des Normes Tunisiennes d'Information Financière.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note aux états financiers 33 qui précise que depuis le 31 décembre 2015, date de clôture de l'exercice, la société est en train de réaliser une opération de levée de fond par un emprunt obligataire pour un montant maximum de 20 MDT tel qu'approuvé par le procès-verbal du conseil d'administration du 03 novembre 2015, et ce afin de faire face aux difficultés de trésorerie. La société a obtenu le visa du CMF en date du 29 Avril 2016.

Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Par ailleurs, sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Tunis, le 16 Mai 2016

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL

Mohamed LOUZIR

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la société SERVICOM SA,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Par ailleurs, nos investigations ont révélé l'existence des conventions suivantes qui rentrent dans le cadre de cet article.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Le conseil d'administration réuni le 13 Avril 2016 a autorisé les conventions de comptes courant suivantes :

Conventions conclues avec SERVICOM PREFA : Le compte courant SERVICOM PREFA présente un solde créditeur de 775 249 DT au 31 décembre 2015. Ce compte a généré des charges financières d'un montant de 31 562 DT au cours de l'exercice 2015.

Compte courant SERVICOM HOLDING : Le compte courant SERVICOM HOLDING présente un solde créditeur de 190 857 DT au 31 décembre 2015. Ce compte a généré des charges financières d'un montant de 13 572 DT au cours de l'exercice 2015.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

Le conseil d'administration réuni le 13 Avril 2016 a autorisé la poursuite des conventions de comptes courants suivantes :

Compte courant SERVICOM SCI : Le compte courant SERVICOM SCI présente un solde débiteur de 378 071 DT au 31 décembre 2015. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 24 845 DT au cours de l'exercice 2015.

Compte courant SERVICOM IT : Le compte courant de SERVICOM IT est soldé au 31 décembre 2015. Ce compte a généré des charges financières d'un montant de 5 677 DT au cours de l'exercice 2015.

Compte courant SERVITEL : Le compte courant SERVITEL présente un solde créditeur de 809 002 DT au 31 décembre 2015. Ce compte a généré des charges financières d'un montant de 85 810 DT au cours de l'exercice 2015.

Compte courant SERVITRA : Le compte courant SERVITRA présente un solde débiteur de 1 747 267 DT au 31 décembre 2015. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 182 746 DT au cours de l'exercice 2015.

Compte courant SERVITRADE : Le compte courant SERVITRADE présente un solde débiteur de 3 019 470 DT au 31 décembre 2015. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 271 573 DT au cours de l'exercice 2015.

Compte courant SERVIPRINT : Le compte courant SERVIPRINT présente un solde débiteur de 78 083 DT au 31 décembre 2015. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 5 782 DT au cours de l'exercice 2015.

Compte courant SERVICOM INDUSTRIE : Le compte courant SERVICOM INDUSTRIE présente un solde créditeur de 2 064 152 DT au 31 décembre 2015. Ce compte a généré des charges financières d'un montant de 201 969 DT au cours de l'exercice 2015.

Compte courant SERVICOM AFRIQUE : Le compte courant SERVICOM AFRIQUE présente un solde débiteur de 1 301 DT au 31 décembre 2015. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 96 DT au cours de l'exercice 2015.

Compte courant SERVILIFT SA : Le compte courant SERVILIFT SA présente un solde débiteur de 111 738 DT au 31 décembre 2015. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 6 445 DT au cours de l'exercice 2015.

Compte courant SERVICOM SERVICES : Le compte courant SERVICOM SERVICES présente un solde débiteur de 76 378 DT au 31 décembre 2015. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 5 577 DT au cours de l'exercice 2015.

Compte courant SERVILIFT SCI : Le compte courant SERVILIFT SCI présente un solde débiteur de 16 943 DT au 31 décembre 2015. Ce compte a généré des produits financiers d'un montant de 803 DT au cours de l'exercice 2015.

Les transactions avec les sociétés du groupe sont détaillées comme suit (en DT):

Société (en DT)	Ventes HT 2015	Achats HT 2015	Solde client 2015	Solde fournisseur 2015
SERVITRADE	12 636		217 375	
SERVITRA	1 344 300		1 466 435	
SERVIPRINT	647	14 408		
SERVIRAMA				8 188
SERVICOM IT	971 484		550 873	
SERVICOM SERVICES	286			
SERVICOM INDUSTRIE	8 336			
SERVICOM AFRIQUE				
SERVITEL	524 404			80 075
Solde de clôture 31/12/2015	2 862 093	14 408	2 234 683	88 263

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

C.1 - Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par décision du conseil d'administration du 13 Avril 2016. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel net de l'ordre de 145 750 dinars détaillé comme suit :
 - o une rémunération annuelle nette de 6 000 DT de SERVICOM.
 - o une rémunération annuelle nette de 18 292 DT de SERVITRADE.
 - o une rémunération annuelle nette de 121 458 DT de SERVITRA.

- La rémunération du Directeur Général Adjoint est fixée par décision du conseil d'administration du 13 Avril 2016. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel net de l'ordre de 48 000 dinars servie par la société SERVITEL SA.

C.2 - Les obligations et engagements de la société SERVICOM SA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

	<u>P.D.G</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	7 829	-
Total	7 829	-

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 16 Mai 2016
Le Commissaire aux Comptes
Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL

Mohamed LOUZIR

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-

SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

La société Tunisienne d'Email-SOTEMAIL publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 28 juillet 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA (CRG Audit) et Mr Nizar BARKIA (K.B.H Audit et Conseil).

BILAN
arrêtés au 31 décembre 2015
(exprimé en dinars tunisien)

ACTIFS	Note	2015	2014
Actifs Non Courants			
Actifs Immobilises			
Immobilisations Incorporelles	IV.1	54 033	54 033
Amortissements	IV.2	(51 435)	(48 539)
Immobilisations Corporelles	IV.3	61 879 665	59 726 332
Amortissements	IV.4	(15 954 286)	(11 830 614)
Immobilisations Financières	IV.5	4 008 966	3 505 815
Total Des Actifs Immobilises		49 936 944	51 407 028
Autres Actifs Non Courants	IV.6	533 242	1 087 323
Total Des Actifs Non Courants		50 470 186	52 494 351
Actifs Courants			
Stock	IV.7	19 208 019	16 992 259
Provisions Sur Stocks	IV.8	(142 707)	(142 707)
Clients & Comptes Rattaches	IV.9	9 711 133	7 198 895
Provisions Pour Dépréciation Des Clients	IV.10	(380 119)	(380 119)
Autres Actifs Courants	IV.11	7 586 621	9 236 553
Placements Et Autres Actifs Financiers	IV.12	2 137 000	3 737 000
Liquidités Et Equivalent De Liquidités	IV.13	1 199 837	886 839
Total Des Actifs Courants		39 319 784	37 528 721
Total Des Actifs		89 789 970	90 023 072

BILAN
arrêtés au 31 décembre 2015
(exprimé en dinars tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2015	2014
Capitaux Propres			
Capital Social	IV.14	26 200 000	26 200 000
Réserves Légales	IV.15	553 146	359 938
Résultats Reportes	IV.16	2 063 534	1 603 665
Autres Capitaux Propres	IV.17	7 242 014	8 551 414
Total Des Capitaux Propres Avant Résultat		36 058 694	36 715 017
Résultat De L'Exercice		11 344	2 260 483
Total Des Capitaux Propres Avant Affectation		36 070 038	38 975 500
Passifs			
Passifs Non Courants			
Emprunt	IV.18	13 624 971	16 824 492
Total Passifs Non Courants		13 624 971	16 824 492
Passifs Courants			
Fournisseurs Et Comptes Rattaches	IV.19	18 290 190	19 116 545
Autres Passifs Courants	IV.20	1 675 327	1 703 927
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	IV.21	20 129 444	13 402 608
Total Des Passifs Courants		40 094 961	34 223 080
Total Des Passifs		53 719 932	51 047 572
Total Des Capitaux Propres Et Des Passifs		89 789 970	90 023 072

Etat de résultat
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015
(exprimé en dinars tunisien)

	NOTE	2015	2014
Produits D'Exploitation			
Revenus	V.1	38 888 848	32 396 500
Autres Produits D'Exploitation	V.2	412 588	2 962 550
Total Des Produits D'Exploitation		39 301 436	35 359 050
Charges D'Exploitation			
Variation Des Stocks De Produits Finis Et Des Encours (En + Ou -)	V.3	(1 927 142)	(12 497 662)
Achats D'Approvisionnement & MP Consommées	V.4	24 178 373	30 577 127
Charges De Personnel	V.5	5 053 471	4 197 431
Dotations Aux Amortissements & Aux Provisions	V.6	4 663 123	4 569 823
Autres Charges D'Exploitation	V.7	3 193 980	3 772 292
Total Des Charges D'Exploitation		35 161 804	30 619 011
Résultat D'Exploitation		4 139 632	4 740 039
Charges Financières Nettes	V.8	4 259 598	3 085 480
Produits Financiers	V.9	167 668	382 259
Autres Gains Ordinaires	V.10	4 030	250 382
Autres Pertes Ordinaires	V.11	40 387	26 717
Résultat Des Activités Ordinaires Av. Impôt		11 344	2 260 483
Impôt Sur Les Bénéfices	V.12	0	0
Résultat Des Activités Ordinaires Ap. Impôt		11 344	2 260 483
Résultat Net De L'Exercice		11 344	2 260 483

Etat de flux de trésorerie
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015
(exprimé en dinars tunisien)

	REF	2015	2014
Flux De Trésorerie Lies A L'Exploitation			
Résultat Net		11 344	2 260 483
Ajustements Pour :			
Amortissements Et Provisions		4 663 123	4 569 823
Modification Comptable		0	0
Quote Part Subvention D'Investissement		(1 244 806)	3 153 745
Variation Des :			
Stocks		(2 215 760)	(14 024 216)
Créances		(2 512 238)	(3 335 149)
Autres Actifs		1 649 933	(3 646 215)
Fournisseurs Et Autres Dettes		(854 955)	4 621 008
Plus Value Sur Cession Des Immobilisations		0	(53 225)
Reprise Sur Provision Clients		0	0
Reprise Sur Provision Stocks		0	(18 349)
Flux De Trésorerie Provenant De (Affectes A) L'Exploitation		(503 359)	(6 472 095)
Flux De Trésorerie Lies Aux Activités D'Investissement			
Décassements Affectes A L'Acquisition D'Immobilisations Corporelles Et Incorporelles Et Autres Actifs Non Courants	VI.1	(2 135 806)	(3 538 133)
Encaissements Provenant De La Cession D'Immobilisations Corporelles Et Incorporelles	VI.2	0	82 144
Décassements Affectes A L'Acquisition D'Immobilisations Financières	VI.3	(503 151)	(418 039)
Encaissements Provenant De La Cession D'Immobilisations Financières		0	0
Encaissements Provenant De La Prime D'Investissements		0	0
Flux De Trésorerie Provenant Des (Affectes Aux) Activités D'Investissements		(2 638 957)	(3 874 028)
Flux De Trésorerie Lies Aux Activités De Financement			
Encaissement Suite A La Libération Du Capital		0	3 000 000
Encaissement De Titre De Placement	VI.4	4 300 000	3 800 000
Décaissement De Titre De Placement	VI.4	(2 700 000)	(4 200 000)
Rachat Des Actions Propres		(100 000)	0
Dividendes Et Autres Distributions		(1 572 000)	(1 179 000)
Encaissements Provenant Des Emprunts	VI.5	3 556 077	3 830 010
Remboursements D'Emprunts	VI.6	(4 472 129)	(4 147 490)
Flux De Trésorerie Provenant Des (Affectes Aux) Activités De Financement		(988 052)	1 103 519
Incidences Des Variations Des Taux De Change Sur Les Liquidités Et Equivalents De Liquidités		0	0
Variation De Trésorerie		(4 130 368)	(9 242 604)
Trésorerie Au Début De L'Exercice		(5 195 894)	4046710
Trésorerie A La Clôture De L'Exercice	VI.7	(9 326 262)	(5 195 894)

Notes aux Etats Financiers

Les états financiers de la société SOTEMAIL sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996.

Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015 totalisant au bilan **89 789 970** dinars et dégageant un résultat positif de **11 344** dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

I - Présentation De La Société.

La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2015 à 26 200 000 DT divisé en 26.200.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation de carreaux en céramique et grés en porcelaine pour le revêtement de sol et mur. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

II - Les Faits Marquants.

- La société a du faire face à un ensemble de difficultés inhérentes au marché. Ces difficultés ont impacté le niveau de ses revenus en 2015. Cumulés à l'effet de l'augmentation de quelques postes de charges dont notamment les charges financières et du personnel, le résultat de l'exercice clos au 31/12/2015 de SOTEMAIL s'est établi à 11 344 dinars.

En 2015, SOTEMAIL ne bénéficie plus au même titre qu'en 2014 de l'avantage fiscal relatif à l'exonération de la charge patronale.

- SOTEMAIL a créé courant 2015 une société commerciale en Russie en vue de promouvoir ses exportations sur toute la zone Eurasie.

III - Les Principes, Règles et Méthodes Comptables.

III.1- Unité Monétaire :

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

III.2- Les immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

* Logiciels	33%
* Constructions	5%
* Installations Techniques, matériel et outillage	6,67%
* Matériel industriel à statut juridique particulier	6,67%
* Matériel de transport	20%
* Matériel de transport à statut juridique particulier	20%
* Mobilier et matériel de bureau	10%
* Matériel informatique	15%
* Agencement, aménagement et installation	10%

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de leasing.

III.3- Les Emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.4- La Valorisation Des Stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

III.5- La Comptabilisation Des Revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

IV- Notes Sur Le Bilan.

IV.1 : Immobilisations Incorporelles :

Le solde brut des immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **54 033 DT** contre **54 033 DT** au 31 décembre 2014. et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Logiciels	54 033	54 033
Total	<u>54 033</u>	<u>54 033</u>

IV.2 : Amortissement Immobilisations Incorporelles :

Le solde des amortissements des immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **51 435 DT** contre **48 539 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Amortissements Logiciel	(51 435)	(48 539)
Total	<u>(51 435)</u>	<u>(48 539)</u>

IV.3 : Immobilisations Corporelles :

Le solde des immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **61 879 665 DT** contre **59 726 332DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Terrains	851 884	851 884
Matériels roulants	257 860	222 860
Matériels de transport à statuts juridiques particuliers	2 269 419	2 120 882
Matériels industriel à statuts juridiques particuliers	3 861 591	3 575 149
Matériels informatiques	118 673	103 498
Matériels de bureaux	81 817	40 143
Constructions	9 563 104	7 441 586
Matériels industriels	41 421 932	40 521 564
Agencements et ménagements divers	3 213 082	2 912 972
Immobilisations en cours	0	1 462 418
Avance versée / commande d'immobilisation	120 000	120 000
Avance Fournisseurs d'immobilisations	120 304	353 376
Total	<u>61 879 665</u>	<u>59 726 332</u>

Détails des immobilisations en cours

Désignation	2015	2014
Construction en cours	0	1 276 318
Matériels industriels en cours	0	0
Agencements et ménagements en cours	0	186 100
Total	0	1 462 418

IV.4 : Amortissement Immobilisations Corporelles :

Le solde des amortissements des immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **15 954 286 DT** contre **11 830 614 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Amts Matériel de transport	(212 777)	(179 777)
Amts Matériel de transp à statut juridi particulier	(1 530 616)	(1 180 389)
Amts Matériel ind à statut juridique particulier	(596 836)	(348 843)
Amts Matériel informatique	(70 349)	(56 836)
Amts Construction	(1 976 871)	(1 527 944)
Amts Matériel industriel	(10 151 402)	(7 453 234)
Amts AGEN ET AMEN	(1 394 423)	(1 070 283)
Amts Matériel MMB	(21 012)	(13 308)
Total	<u>(15 954 286)</u>	<u>(11 830 614)</u>

IV.5 : Immobilisations Financières :

Le solde des immobilisations financières totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **4 008 966 DT** contre **3 505 815 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Titre de participation	3 246 328	2 835 000
Dépôt et cautionnements	387 179	385 933
Fond de garantie unifactors	375 459	274 500
Fond de garantie Tunisie factoring	0	10 382
Total	<u>4 008 966</u>	<u>3 505 815</u>

Tableau détaillé des immobilisations financières

Désignation	Au 31/12/2014	Acquisitions/ Libération	Cessions	Au 31/12/2015	Provisions	VCN au 31/12/2015	% de détention
SOMOCER NEGOCE	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,87%
SAPHIR	75 000	0	0	75 000	0	75 000	15,00%
ABC	2 700 000	0	0	2 700 000	0	2 700 000	31,27%
SOMOSAN	50 000	0	0	50 000	0	50 000	0,41%
STB	0	197 200	0	197 200	0	197 200	-
TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC	0	214 128	0	214 128	0	214 128	99,00%
TOTAL	2 835 000	411 328	0	3 246 328	0	3 246 328	

IV.6 : Autres Actifs Non Courants :

Le solde des autres actifs non courants totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **533 242 DT** contre **1 087 323 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Frais préliminaires	993 060	1 489 596
Moins (Amortissements)	(489 119)	(496 536)
Frais préliminaires nettes	503 941	993 060
Ecarts de conversion	169 208	147 540
Moins (Amortissements)	(139 907)	(53 277)
Ecarts de conversion nets	29 301	94 263
Total	<u>533 242</u>	<u>1 087 323</u>

– La résorption des charges à répartir et des frais préliminaires se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est de 3 ans.

– L'écart de conversion est amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire correspondant et ce comme suit :

Emprunt	Montant en €	Valeur d'origine EC	Durée amortissement	Amts antérieurs	Amts 2015	Σ Amort	valeur nette
LB	901 000	62 314	3	41 543	20 771	62 314	0
		24 027	2	12 014	12 014	24 027	0
RICOTH	788 800	92 112	5	36 845	18 422	55 267	36 845
		24 074	4	6 019	6 019	12 038	12 037
		(15 792)	4	(3 948)	(3 948)	(7 896)	(7 896)
		(26 078)	3	0	(8 693)	(8 693)	(17 385)
		8 551	3	0	2 850	2 850	5 700
Total		169 208		92 472	47 435	139 907	29 300

IV.7 : Stocks :

Le solde brut des stocks totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **19 208 019 DT** contre **16 992 259 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Stocks Matières premières& consommables	4 107 224	3 818 606
Stocks PF & en cours	15 100 796	13 173 654
Total	<u>19 208 019</u>	<u>16 992 259</u>

IV.8 : Provision Sur Stocks :

Le solde des provisions sur stocks totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **142 707 DT** contre **142 707 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Provisions sur stocks PF	(142 707)	(142 707)
Provisions sur stocks MP	0	0
Total	<u>(142 707)</u>	<u>(142 707)</u>

IV.9 : Clients & Comptes Rattaches :

Le solde clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **9 711 133 DT** contre **7 198 895 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Clients ordinaires	7 771 874	6 589 945
Clients effet à recevoir	1 559 140	228 832
Clients douteux	380 119	380 119
Total	<u>9 711 133</u>	<u>7 198 895</u>

IV.10 : Provision Pour Dépréciation Des Clients :

Le solde des provisions pour dépréciation des clients totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **380 119 DT** contre **380 119 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Provision pour dép des Clients & comptes rattachés	(380 119)	(380 119)
Total	<u>(380 119)</u>	<u>(380 119)</u>

IV.11 : Autres Actifs Courants :

Le solde des autres actifs courants totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **7 586 621 DT** contre **9 236 553 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Personnel	606 471	527 914
Etats et collectivités publiques (actif)	1 412 230	2 583 381
Fournisseurs Débiteurs (leasing)	3 704 555	3 644 323
Débiteurs divers	531 389	309 976
Produit à recevoir	1 067 885	1 916 112
Compte de régul actif	211 530	254 848
RRR à obtenir	52 562	0
Total	<u>7 586 621</u>	<u>9 236 553</u>

IV.12 : Placements Et Autres Actifs Financiers :

Le solde des placements et autres actifs financiers totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **2 137 000 DT** contre **3 737 000 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Titres de placements	2 137 000	3 737 000
Total	<u>2 137 000</u>	<u>3 737 000</u>

- Ces placements sont détaillés conformément au paragraphe 27 de la NCT 07 au tableau suivant :

Désignation	Au 31/12/2014	Acquisitions/ Libération	Remb/ émissions	Au 31/12/2015
Placement à la BNA	700 000	2 700 000	2 700 000	700 000
Placement à la BH	1 600 000	0	1 600 000	0
BT émis par AB CORPORATION	1 437 000	0	0	1 437 000
Total Des Placements	3 737 000	2 700 000	4 300 000	2 137 000

IV.13 : Liquidités Et Équivalents De Liquidités :

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **1 199 837 DT** contre **886 839 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Effets à l'encaissement	892 793	0
Banques	302 451	872 263
Caisse	4 594	14 576
Régies d'avance et accreditifs	0	0
Total	<u>1 199 837</u>	<u>886 839</u>

IV.14 : Le Capital Social :

Le solde du capital social totalise au 31 décembre 2015 un montant de 26 200 000 DT contre 26 200 000 DT au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Capital social	26 200 000	26 200 000
Total	<u>26 200 000</u>	<u>26 200 000</u>

Le capital social de notre société s'élève à 26 200 000 dinars divisé en 26 200 000 actions de valeur nominale 1 dinars entièrement libérées.

IV.15 : Réserves Légales :

Le solde des réserves légales totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **553 146 DT** contre **359 938 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Réserves légales	553 146	359 938
Total	<u>553 146</u>	<u>359 938</u>

IV.16 : Résultats Reportés :

Le solde des résultats reportés totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **2 063 534 DT** contre **1 603 665 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Résultat reporté	2 063 534	1 603 665
Total	<u>2 063 534</u>	<u>1 603 665</u>

IV.17 : Autres Capitaux Propres :

Le solde des autres capitaux propres totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **7 242 014 DT** contre **8 551 414 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Primes d'émissions	4 800 000	4 800 000
Actions propres	(100 000)	0
Mod. comptable affectant les résultats antérieurs	0	(35 406)
Subvention d'investissements	2 542 014	3 786 820
Total	<u>7 242 014</u>	<u>8 551 414</u>

- La société a encaissé au cours des exercices 2006 et 2008 deux subventions d'investissements pour un montant de 750 000 dinars chacune.
- La société a encaissé au cours de l'exercice 2014 une subvention d'investissement dans le cadre d'un programme de mise a niveau pour un montant de 1 645 246 dinars.
- La société a encaissé au cours de l'exercice 2015 une subvention d'investissement dans le cadre d'un programme de mise a niveau pour un montant de 852 077 dinars.

Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises.

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2015 se résument dans le tableau suivant:

Désignation	Solde au 31/12/2014	Affectation de résultat 2014	Résultat de l'exercice	Enc subvention	Rachat des actions	Amts subvention	Solde au 31/12/2015
Capital	26 200 000						26 200 000
Réserves légales	359 938	193 207					553 145
Prime d'émission	4 800 000						4 800 000
Actions propres	0				(100 000)		(100 000)
Résultats reportés	1 603 665	459 869					2 063 534
Modifications comptables	(35 407)	35 407					0
Subvention d'investis	5 015 838			(1 018 515)			3 997 323
Sub d'inves ins au résultat	(1 229 018)					(226 291)	(1 455 309)
Distribution des dividendes		1 572 000					
Résultat de l'exercice 2014	2 260 483	(2 260 483)	11 344				11 344
Total	38 975 500	0	11 344	(1 018 515)	(100 000)	(226 291)	36 070 039

Le résultat par action (bénéfice) 2015 = 11 344 / 26 200 000 = 0,0004 dinars.

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31-12-2015 conformément au paragraphe 7 de l'article 10 de la loi de finances n°2013-54 du 31/12/2013 totalisent 5 192 653 dinars et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	359 938
Primes d'émission	4 800 000
Résultat reportés	31 665
Total des fonds propres régis par le par 7 de la LF n° 2013-54	5 191 603
Dividendes décidés et prélevés sur le résultat et réserves avant 31-12-2013	1 050
Total des réserves et dividendes régis par le par 7 de la LFn° 2013-54	5 192 653

IV.18 : Emprunts :

Le solde des emprunts totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **13 624 971 DT** contre **16 824 492 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Emprunt leasing	1 562 280	2 138 493
Emprunt BH (1)	0	178 705
Emprunt BNA (4 000 MD)	2 333 330	2 999 998
Emprunt BH (2)	6 060 396	6 793 527
Emprunt BTK	3 318 926	4 000 000
Emprunt Fournisseurs d'immobilisations	350 038	713 769
Total	<u>13 624 971</u>	<u>16 824 492</u>

IV.19 : Les Fournisseurs Et Comptes Rattachés :

Le solde brut des fournisseurs et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **18 290 190 DT** contre **19 116 545 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Fournisseurs effets à payer	5 815 485	11 261 228
Fournisseurs d'exploitations	11 812 696	7 333 040
Fournisseurs d'immobilisation	363 475	239 605
Fournisseurs retenue de garantie	205 559	326 287
Fournisseurs factures non parvenues	92 975	(43 615)
Total	<u>18 290 190</u>	<u>19 116 545</u>

IV.20 : Autres Passifs Courants :

Le solde des autres passifs courants totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **1 675 327 DT** contre **1 703 927 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Personnel rémunération due	9 160	3 409
Etats et collectivités publiques (passif)	290 157	554 867
Compte courant associé	0	0
Actionnaires dividende à payer	471 980	1 050
Créditeurs divers	201 415	235 173
Charge à payer	702 616	909 427
Total	<u>1 675 327</u>	<u>1 703 927</u>

IV.21 : Concours Bancaires :

Le solde des concours bancaires totalise au 31 décembre 2015 un montant de **20 129 444 DT** contre **13 402 608 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Découverts bancaires	10 526 099	6 082 733
Emprunt courant	5 150 000	3 050 000
Intérêts courus et non échus	241 459	146 477
Échéance a -1 an leasing	921 437	863 719
Échéance a -1 an emprunt BNA	666 668	833 335
Échéance a -1 an terrains	0	0
Échéance a -1 an emprunt BH	1 084 461	871 896
Échéance a -1 an emprunt BTK	681 074	0
Échéance a -1 an Fournisseurs d'immobilisations	858 247	1 554 448
Total	<u>20 129 444</u>	<u>13 402 608</u>

V - Notes Sur L'Etat De Résultat.

V.1 : Revenus :

Les revenus ont totalisé au 31 décembre 2015 un montant **38 888 848 DT** contre **32 396 500 DT** au 31 décembre 2014. Ils se répartissent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
V. LOC. GRES 18%	34 706 595	28 975 688
V. LOC. GRES 22,5%	0	256 686
Vente à l'export	4 164 823	3 163 129
Vente en suspension	17 430	996
R.R.R accordés par l'entreprise	0	0
Total	<u>38 888 848</u>	<u>32 396 500</u>

V.2 : Autres Produits D'Exploitation :

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2015 à **412 588 DT** contre **2 962 550 DT** au 31 décembre 2014.

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Quôtes parts des subventions d'investissement	226 291	362 093
Subvention d'exploitation	0	0
Transfert de charges*	186 297	2 582 108
Reprises / provision stocks	0	18 349
Total	<u>412 588</u>	<u>2 962 550</u>

* Le montant de la rubrique "**Transfert de charges**", comptabilisé en 2014 au niveau des "**Autres produits d'exploitation**" et au niveau des « **Achat Matières** », a été déduit en 2015 de ces deux rubriques de l'état de résultat.

En 2015, le montant de la rubrique « transfert de charge » est **4 356 294 DT**, contre un montant de **2 541 923 DT** en 2014.

V.3 : Variations Des Produits Finis Et Encours :

Au cours de l'année 2015 il y a eu un stockage pour la somme de **1 927 142 DT** contre un stockage enregistré au cours de l'année 2014 de l'ordre de **12 497 662 DT**.

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Variations des produits finis et encours	1 927 142	12 497 662
Total	<u>1 927 142</u>	<u>12 497 662</u>

V.4 : Achats D'Approvisionnements Et MP Consommés :

Les achats d'approvisionnement et de matières premières se sont élevés au 31 décembre 2015 à **24 178 373 DT** contre **30 577 127 DT** au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Achats Matières*	16 502 029	21 349 823
Achats d'approvisionnements	3 784 526	6 071 994
Variations de stocks MP & approvisionnements	(288 618)	(1 526 554)
Achats non stockés	4 180 436	4 681 864
Total	<u>24 178 373</u>	<u>30 577 127</u>

* Le montant de la rubrique "**Transfert de charges**", comptabilisé en 2014 au niveau des "**Autres produits d'exploitation**" et au niveau des « **Achat Matières** », a été déduit en 2015 de ces deux rubriques de l'état de résultat.

En 2015, le montant de la rubrique « transfert de charge » est **4 356 294 DT**, contre un montant de **2 541 923** en 2014.

V.5 : Charges De Personnels :

Les charges du personnel se sont élevées au 31 décembre 2015 à **5 053 471 DT** contre **4 197 431 DT** au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Salaire et complément de salaire	4 504 516	4 004 049
Charges sociales légales	548 955	193 382
Total	<u>5 053 471</u>	<u>4 197 431</u>

V.6 : Dotations Aux Amortissements Et Provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2015 à **4 663 123 DT** contre **4 569 823 DT** au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Dotations aux amts & prov immob corp et incorp	4 615 687	4 407 063
Dotations aux amts & prov pour dépréciation stocks	0	109 482
Dotations aux amts & prov pour dépréciation clients	0	0
Dotations aux amts & provision "Ecart de conversion"	47 435	53 277
Total	<u>4 663 123</u>	<u>4 569 823</u>

V.7 : Autres Charges D'Exploitations :

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2015 à **3 193 980 DT** contre **3 772 292 DT** au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Locations	213 237	419 382
Entretien&réparation	255 385	276 583
Assurances	231 010	191 530
Etudes, recherche et divers services	0	349
Autres services extérieurs	17 605	32 515
Honoraires	383 125	614 074
Frais de formations professionnels	1 680	12 315
Publicité	529 173	647 040
Transports sur ventes	382 001	290 880
Transports sur achats	5 371	0
Dons cotisations et subventions	104 129	166 110
Jetons de présence	146 250	151 272
Voyages et déplacements	336 416	242 007
Missions&réceptions	55 914	83 271
Cadeaux	0	15 563
Frais de PTT & télécom	82 306	72 569
Commissions bancaires	292 310	337 621
Impôts et taxes	158 069	219 212
Total	<u>3 193 980</u>	<u>3 772 292</u>

V.8 : Charges Financières :

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2015 à **4 259 598 DT** contre **3 085 480 DT** au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Intérêt sur opération escompte	1 145 808	520 668
Intérêt débiteurs	739 261	425 911
Intérêt sur crédit de gestion	517 108	203 573
Intérêt des emprunts et dettes	1 069 146	1 135 835
Intérêt leasing	272 354	280 886
Escompte accordé	342 865	446 897
Pertes de change	295 516	71 710
Gain de change	(122 459)	0
Total	<u>4 259 598</u>	<u>3 085 480</u>

V.9 : Produits Financiers :

Les produits financiers se sont élevés au 31 décembre 2015 à **167 668 DT** contre **382 259 DT** au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Produits financiers	167 668	214 060
Gain de change	0	168 199
Total	<u>167 668</u>	<u>382 259</u>

V.10 : Autres Gains Ordinaires :

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2015 à **4 030 DT** contre **250 382 DT** au 31 décembre 2014

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Autres gains	4 030	250 382
Reprises / provision clients	0	0
Total	<u>4 030</u>	<u>250 382</u>

V.11 : Autres Pertes Ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2015 à **40 387 DT** contre **26 717 DT** au 31 décembre 2014.

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Autres pertes	40 387	26 717
Total	<u>40 387</u>	<u>26 717</u>

V.12 : Impôts Sur Les Sociétés :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Impôts sur les sociétés	0	0
Total	<u>0</u>	<u>0</u>

VI - Notes Sur L'Etat De Flux De Trésoreries.

VI.1 : Décaissement Affectés À L'Acquisition D'Immob Corp Et Incorp

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Logiciel	0	(6 150)
Outillage industriel	(900 368)	(311 098)
Ligne de prdt° 2	0	(7 726)
Ligne de prdt° 2 en cours	0	7 726
Matériel informatique	(15 175)	(15 195)
Matériels de bureaux	(41 674)	(9 013)
AAI divers	(51 491)	(45 947)
AGEN & AMEN ELECTRICITE	(241 669)	(1 600 672)
AAI GAZE (naturel)	(6 950)	(133 400)
Const.usine	(1 219 731)	(2 512 425)
Const usine en cours	1 028 688	1 278 532
Construction administration	(888 610)	0
Const métallique	(13 177)	(1 377 771)
Const métallique en cours	247 629	1 227 653
Ligne de prdt° 3 en cours	0	(27 696 564)
Ligne de prdt° 3 en cours	0	27 430 618
AAI électricité en cours	186 100	1 388 216
AAI divers en cours	0	38 175
AAI gaz en cours	0	109 692
Matériel roulant	(35 000)	0
Mat de trans à statut juridique particulier	(148 537)	(277 828)
Mat indus à statut juridique particulier	(286 442)	(770 160)
Avance versée / commande d'immobilisation	233 072	77 483
Fournisseurs d'immobilisations	0	239 605
Frais préliminaires	0	(539 575)
Ecart de conversion	17 527	(32 309)
Total	<u>(2 135 806)</u>	<u>(3 538 133)</u>

VI.2 : Encaissement Provenant De La Cession D'Immob Corporelles

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Matériels de transport à statut juridique particulier	0	82 144
Total	0	82 144

VI.3 : Décaissement Affectés À L'Acquisition D'Immob Financières.

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Titres de participation	(411 328)	0
Dépôt et cautionnements	(1 246)	(249 624)
Fond de garantie unifactors	(100 959)	(180 262)
Fond de garantie Tunisie Factoring	10 382	11 846
Total	<u>(503 151)</u>	<u>(418 039)</u>

VI.4 : Encaissement Et Décaissement De Titre De Placement :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Encaissement titres de placements	4 300 000	3 800 000
Décaissement titres de placements	(2 700 000)	(4 200 000)
Total	<u>1 600 000</u>	<u>(400 000)</u>

VI.5 : Encaissements D'Emprunts :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Emprunt leasing	435 123	1 131 909
Emprunt LB	4 341	24 027
Emprunt RICOTH	16 612	24 074
Emprunts courants	3 100 000	2 650 000
Total	<u>3 556 077</u>	<u>3 830 010</u>

VI.6 : Remboursements D'Emprunts :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Intérêts courus et non échus	94 982	(66 530)
Emprunt courant	(1 000 000)	(1 700 000)
Échéance à -1 an leasing	(953 619)	(995 074)
Échéance à -1 an emprunt BH	(681 700)	(647 918)
Échéance à -1 an emprunt BNA	(833 335)	(166 667)
Échéance à -1 an Crédit fournisseurs	(1 080 886)	(571 300)
Échéance à -1 an emprunt BTK	(17 571)	0
Total	<u>(4 472 129)</u>	<u>(4 147 490)</u>

VI.7 : Trésorerie À La Clôture De L'Exercice :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Banques	(9 330 856)	(5 210 470)
Caisse	4 594	14 576
Total	<u>(9 326 262)</u>	<u>(5 195 894)</u>

VII - Informations Sur Les Parties Liées.

VII.1 Ventes – Clients :

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Société A.B.C.	2 463 218	2 235 745
Société SOMOCER	5 167 140	3 136 551
Société AB CORPORATION	0	2 757
Société SANIMED	1 026	0
Société AGRIMED	5 941	3 110
Total	<u>7 637 325</u>	<u>5 378 163</u>

VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats réalisés avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Société A.B.C.	244	2 529
Société SOMOCER	16 472 886	20 359 798
Total	<u>16 473 130</u>	<u>20 362 327</u>

VII.3 Comptes Courants Et Débiteurs Créditeurs Divers Des Parties Liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directement ou par personne interposée avec la société SOTEMAIL se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs et créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOMOCER	26 586	0
AB-CORPORATION	504 803	0
TOTAL	531 389	0

VIII - Engagements Hors Bilan.

VIII.1- Engagements Donnés :

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
a) Garanties personnelles		
- Cautionnement et autres garanties	762 638	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'elec et de gaz (STEG) ainsi que L'UNIFACTOR.
-Aval	0	
-Autres garanties	0	
b) Garanties réelles		
- Hypothèques	369 198	Ministère des domaines de l'état : Hypothèque de 1er rang du terrain sur lequel est édifié l'usine SOTEMAIL, conformément aux termes du Contrat de vente du 07 mai 2008 établi entre le ministère et SOTEMAIL pour l'acquisition dudit terrain .SOTEMAIL a réglé la totalité des sommes dues, une procédure est en cours pour l'extraction du titre foncier dudit terrain en son nom
	3 000 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque de 2ème rang sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine.
	12 750 000	Banque de l'habitat, contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec la BTK, la BNA et l'UBCI sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine.
	4 100 000	UBCI: Contrat de crédit de gestion, Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine.
	1 400 000	STB: Contrat de crédit de gestion, Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine.
	4 800 000	BNA, Contrat de crédit de gestion : Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine.
- Nantissements	3 000 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage
	12 750 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit de gestion : Nantissement en rang utile et en pari-passu avec la BNA la BTK et l'UBCI sur le matériels corporels et incorporels composants un fonds de commerce et d'industries
	4 800 000	BNA, Contrat de Crédit de gestion : Nantissement en rang utile et en pari-passu avec le pool bancaire sur le matériels corporels et incorporels composants un fonds de commerce et d'industries
	4 100 000	UBCI: Contrat de crédit de gestion, nantissement sur fond de commerce
	145 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
	6 855 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
	4 000 000	Banque Tuniso-Koweitienne, contrat de crédit à long terme Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
	1 400 000	STB, Contrat de crédit de gestion : Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
	2 350 000	Banque Tuniso-Koweitienne, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
4 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce	
c) Effet esc et non échus	13 371 701	

VIII.2 - Engagements Recus :

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
a) Garanties personnelles		
- Cautionnement	0	
- Aval	0	
- Autres garanties	0	
b) Garanties réelles		
- Hypothèques	234 020	Ets Lazreg d'équipement: hypothèque reçu sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux
	264 415	Ste Ghaddab de bâtiments : hypothèque reçu sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux
- nantissements	20 000	Ste EL Meniar : Nantissement en 1 er rang sur le fond de commerce
c) effet escomptés et non échus	0	
d) créances à l'exportation mobilisées	0	
e) Abandon de créances	0	

VIII.3 Intérêt Sur Contrats Leasing Non Encore Échus :

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
UBCI	240 350	653 494	3 316
El Wifack Leasing	73 450	226 926	1 788
El Wifack Leasing	89 000	273 074	2 082
El Wifack Leasing	116 310	132 500	696
El Wifack Leasing	122 380	38 068	557
Tunisie Leasing	110 021	349 319	24 338
El Wifack Leasing	132 750	24 147	118
El Wifack Leasing	139 340	370 911	13 845
El Wifack Leasing	127 920	1 302 176	124 153
Tunisie Leasing	112 935	78 136	3 134
El Wifack Leasing	154 170	56 271	6 361
El Wifack Leasing	161 750	164 487	20 405
El Wifack Leasing	163 850	57 069	7 440
El Wifack Leasing	162 800	770 160	109 233
El Wifack Leasing	162 830	286 441	37 610
UBCI	327 480	80 137	11 917
El Wifack Leasing	185 270	68 400	7 960
Total			374 952

VIII. Intérêt Sur Crédit Bancaires Non Encore Échus.

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BH	3 000 000	1 147
BNA	4 000 000	537 404
BH	145 000	22 455
BH	6 855 000	1 573 517
BTK	4 000 000	783 901
Total		2 918 423

IX. Tableau De Passage Des Charges Par Nature Aux Charges Par Destination:

La classification des produits et des charges de l'exercice 2015 se fait conformément à la méthode autorisée.

Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit:

Charge par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		5%	20%	5%	70%
Achats Consommés	24 178 373	1 208 919	4 835 675	1 208 919	16 924 861
Autres Charges d'Exploitation	3 035 911	151 796	607 182	151 796	2 125 138
Frais de Personnel	5 053 471	252 674	1 010 694	252 674	3 537 429
Impôts et Taxes	158 069	7 903	31 614	7 903	110 648
Dotations Aux Amort. Et Prov nettes des reprises	4 663 123	233 156	932 625	233 156	3 264 186
Charges Financières	4 259 598	212 980	851 920	212 980	2 981 719
TOTAL	41 348 544	2 067 427	8 269 709	2 067 427	28 943 981

X. Les Immobilisations Acquisées En Leasing:

Contrat N° 240350: KERAJET

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	103 189	3 316	106 505
Total	103 189	3 316	106 505

Contrat N° 73450: Ligne de Triage Mectiles Italia

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	38 248	1 788	40 036
Total	38 248	1 788	40 036

Contrat N° 89000: Ligne de Triage Mectiles Italia

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	45 942	2 082	48 024
Total	45 942	2 082	48 024

Contrat N° 116310: Mercedes Benz E 200

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	20 900	696	21 596
Total	20 900	696	21 596

Contrat N° 122380: Chariot élévateur CLARK

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	10 880	557	11 437
Total	10 880	557	11 437

Contrat N° 110021: Machine digitale de décoration

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	73 197	15 502	88 699
2017	80 757	7 942	88 699
2018	36 063	895	36 958
Total	190 017	24 339	214 356

Contrat N° 132750: Partner 1,9 L BVN

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	4 423	118	4 541
Total	4 423	118	4 541

Contrat N° 139340: 2 TRACTEUR HYUNDAI 600L + BENNE +PLATEAU

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	98 254	11 073	109 327
2017	79 224	2 771	81 995
Total	177 478	13 844	191 322

Contrat N° 127920: Machine de décoration system

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	242 167	69 535	311 702
2017	269 376	42 326	311 702
2018	247 459	12 292	259 751
Total	759 002	124 153	883 155

Contrat N° 112935: 02 Chariots élévateurs DIESEL

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	20 541	2 434	22 975
2017	18 446	700	19 146
Total	38 987	3 134	42 121

Contrat N° 154170: 02 Tracteur agricole MAHINDRA+ Godget + remorque

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	10 974	3 254	14 228
2017	12 080	2 148	14 228
2018	13 298	930	14 228
2019	2 343	28	2 371
Total	38 695	6 360	45 055

Contrat N°161750: 02 Tracteur routier SCANIA (3942 TU 174)

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	31 396	9 790	41 186
2017	34 417	6 769	41 186
2018	37 729	3 457	41 186
2019	16 772	388	17 160
Total	120 314	20 404	140 718

Contrat N°163850: Chariot élévateur Clark + gerbeur électrique

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	10 866	3 564	14 430
2017	11 961	2 469	14 430
2018	13 166	1 264	14 430
2019	5 870	142	6 012
Total	41 863	7 439	49 302

Contrat N°162800: Machine de décoration carreaux Creadigit

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	124 331	47 266	171 597
2017	136 801	34 796	171 597
2018	150 521	21 076	171 597
2019	136 905	6 093	142 998
Total	548 558	109 231	657 789

Contrat N°162830: Ligne de profilage

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	46 534	15 215	61 749
2017	50 226	11 523	61 749
2018	54 211	7 538	61 749
2019	58 513	3 237	61 750
2020	10 194	98	10 292
Total	219 678	37 611	257 289

Contrat N°327480: 2 CHARIOTS HYNDAI 3 T

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	18 255	5 605	23 860
2017	19 937	3 923	23 860
2018	21 774	2 086	23 860
2019	11 628	302	11 930
Total	71 594	11 916	83 510

Contrat N°185270: Citroën C5

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	21 340	5 192	26 532
2017	23 976	2 557	26 533
2018	8 633	211	8 844
Total	53 949	7 960	61 909

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les Actionnaires de la

Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »

I- Présentation :

- 01** En exécution du mandat du Co-commissariat aux comptes que nous a été confié et conformément aux Normes Internationales d'Audit adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission pour l'exercice clos au 31 décembre 2015.
- 02** Nous avons audité le bilan ci-joint de la Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.
- 03** Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 89 789 970 dinars et fait ressortir un bénéfice comptable de 11 344 dinars.
- 04** Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.
- Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

II- Etendue de l'audit :

- 05** Notre mission effectuée par référence aux Normes internationales d'Audit a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 06** Nous avons procédé à l'examen par sondages des éléments justifiant les données contenues dans ces états financiers et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.
- 07** Nous avons procédé à la vérification périodique de l'efficacité du système de contrôle interne, à l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues ainsi qu'à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
- 08** Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage.

III- Remarque :

09 La promesse de vente du 18 Juillet 2003, objet des avances sur achat du terrain sis à la région de « ESSOUASSI » totalisant au 31 décembre 2015 la somme de 120 000 dinars et comptabilisées au compte « avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations », a été conclue entre la société « SOMOCER » en qualité d'acheteur et Mr Abdallah BEN AHMED en qualité de vendeur.

Au 31 décembre 2015, le contrat définitif d'acquisition au nom de la société SOTEMAIL n'est pas encore concrétisé.

Notons que la cour d'appel de Sousse a décidé le 25 mars 2015 le maintien de la décision du tribunal de 1^{ère} instance du 10 juin 2013 qui consiste à obliger le vendeur de conclure le contrat de vente définitif au nom de la société « SOMOCER ».

10 Nous ne pouvons pas se prononcer sur l'estimation des provisions pour dépréciation des titres de participation des sociétés « SOMOCER NEGOCE », « SAPHIR », « ABDENNADHER BRICOLAGE CENTER » et « SOMOSAN » dont la valeur bilantielle totale s'élève au 31 décembre 2015 à 2 835 000 dinars.

Dans la lettre d'affirmation datée du 20 février 2014, la non constatation de provision pour dépréciation sur la participation de la société « SOTEMAIL » dans le capital de la société « ABDENNADHER BRICOLAGE CENTER » est justifiée par la plus value dégagée lors de l'évaluation des patrimoines de la société « ABDENNADHER BRICOLAGE CENTER » à savoir le fond de commerce et les dépôts. L'estimation de cette plus value figurant au niveau du rapport d'expertise élaboré par un bureau d'étude et d'expertise s'élève à 12 250 000 dinars.

IV- Expression d'opinion :

11 Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédées, des diligences accomplies et des normes de révision généralement admises, à notre avis, et sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation évoquée au paragraphe 9, les états financiers sont réguliers et sincères et présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne d'EMAIL « SOTEMAIL » au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

12 Les informations financières présentées dans le rapport de votre Conseil d'Administration sont exactes et conformes à celles contenues dans les états financiers annexés au présent rapport.

V- Vérifications spécifiques

- 13** Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.
- 14** En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société « SOTEMAIL » eu égard à la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 12 juillet 2016

CRG Audit

Chiraz DRIRA

K.B.H Audit et Conseil

Nizar BARKIA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les Actionnaires de la

Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

- Des ventes de marchandises à la société « ABC » pour un montant de 2 463 218 dinars TTC. Le compte client « ABC » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 90 435 dinars.
- Des ventes de marchandises à la société « SOMOCER » pour un montant de 5 167 140 dinars TTC. Le compte client « SOMOCER » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 805 155 dinars.
- Des ventes de marchandises à la société « SANIMED » pour un montant de 1 026 dinars TTC. Le compte client ordinaire « SANIMED » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 429 dinars et le compte client douteux « SANIMED » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 473 dinars.

- Des ventes de marchandises à la société « AGRIMED » pour un montant de 5 941 dinars TTC. Les comptes clients « AGRIMED » présentent au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 2 316 dinars.
- Le compte client « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 1 742 dinars.
- Des achats auprès de la société « ABC » pour un montant de 244 dinars TTC. Le compte fournisseur « ABC » est soldé au 31 décembre 2015.
- Des achats auprès de la société « SOMOCER » pour un montant global de 16 472 886 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SOMOCER » présentent au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 2 178 063 dinars.
- L'acquisition auprès de la société « ABC » d'une voiture CITROEN C5 (536 TU 148) pour un montant de 35 000 dinars.
- Le compte débiteur divers « SOMOCER » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 26 586 dinars.
- Le compte débiteur divers « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 504 803 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration réuni le 11 juillet 2016.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée pour approbation.

B- Opérations poursuivant leurs effets relatifs à des conventions antérieures

L'exécution de la convention conclue au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du présent exercice dont voici les principaux volumes réalisés :

- La location auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1 200 dinars TTC.
- L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'information par la société « AB CORPORATION » au profit de la société « SOTEMAIL » pour une période d'une année renouvelable, débute le 1^{er} janvier 2014 et ce moyennant un montant mensuel de 20 000 dinars hors TVA avec une augmentation annuelle de 5%.

Le montant facturé par la société « AB CORPORATION » à la société « SOTEMAIL » s'est élevé en 2015 à 297 365 dinars TTC.

Le compte fournisseur « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 35 561 dinars.

- L'octroi en 2014 à la société « AB-CORPORATION » d'un prêt pour un montant de 1 000 000 dinars.

Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2015 à 70 000 dinars hors taxes.

Ce crédit est assorti d'une garantie donnée par la société « AB CORPORATION » sur les actions détenues par elle dans le capital de la société « SOMOCER » jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels.

- L'octroi en 2014 à la société « AB-CORPORATION » d'un prêt pour un montant de 437 000 dinars.

Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2015 à 30 590 dinars hors taxes.

Ce crédit est assorti d'une garantie donnée par la société « AB CORPORATION » sur les actions détenues par elle dans le capital de la société « SOMOCER » jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels.

Ces conventions ont été reconduites par votre conseil d'administration réuni le 11 juillet 2016.

Ces conventions sont soumises à votre assemblée pour approbation.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle nette d'un montant de 10 000 dinars sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant avec un maximum de 750 dinars par mois, des frais de communication téléphoniques ainsi que d'une voiture de fonction avec toutes les charges y afférentes.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 18 octobre 2012 et le 22 avril 2014.

- Le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une rémunération mensuelle nette s'élevant à 5 000 dinars sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant d'un montant de 400 dinars par mois, des frais de communications téléphoniques pour un montant de 150 dinars par mois ainsi que d'une voiture de fonction avec toutes les charges y afférentes.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 24 octobre 2011 et le 22 avril 2014.

- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Président du Conseil d'Administration pour un montant de 20 880 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Directeur Général pour un montant de 19 678 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger de quelques administrateurs pour un montant de 4 974 dinars.
- Les jetons de présence de l'exercice 2015 décidés par votre assemblée générale ordinaire du 24 juin 2015 pour un montant annuel brut de 123 750 dinars soit un montant net de 99 000 dinars sont réparties entre les administrateurs dans les proportions suivantes :

	M. Lotfi ABDENNADHER	Société SOMOCER	Société AB- CORPORATION	Société ATD SICAR	Société ATD SICAR	M. Karim ABDENNADHER	M. Abdelmajid OUDNI	M. Khémis BABA
<u>Représentée par</u>	Lui-même	M. Lasâad CHAARI	M. Yassine LAAMOURI	M. Riadh JAIDANE	M. Seifeddine BEJAOUI	Lui-même	Lui-même	Lui-même
Montant Brut	56 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250
- Retenue (20%)	11 250	2 250	2 250	2 250	2 250	2 250	2 250	2 250
Montant net des retenues	45 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000
Montant encaissés en 2015	45 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000
Reste sur jetons de présence 2014	0	0	0	0	0	0	0	0

- Les jetons de présence de l'exercice 2015 constatés en charges à payer au titre du même exercice s'élèvent à 135 000 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Sfax le 12 juillet 2016

CRG Audit

Chiraz DRIRA

K.B.H Audit et Conseil

Nizar BARKIA

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

LE GROUPE SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

Le groupe Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Ali Ben MOHAMED et Mr Yahia ROUATBI.

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 Décembre 2015

en milliers de dinars

<u>ACTIF</u>	<u>Notes</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		232 738	181 990
Créances sur les établissements bancaires et financiers		171 469	154 537
Créances sur la clientèle		5 537 868	5 533 140
Portefeuille titres commercial	2.1	855 915	440 164
Portefeuille d'investissement	2.2	220 217	243 706
Titres mis en équivalence	2.3	57 451	90 595
Ecarts d'acquisition		507	2 097
Valeurs immobilisées		114 645	99 026
Actif d'impôt différé		7 139	4 071
Autres actifs		566 267	731 857
TOTAL ACTIF		7 764 216	7 481 183
<u>PASSIF</u>			
Banque centrale et C.C.P		400 711	586 309
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		165 784	495 996
Dépôts et avoirs de la clientèle		5 434 187	5 459 001
Emprunts et ressources spéciales		451 640	400 217
Passif d'impôt différé		23 436	14 949
Autres passifs		913 219	839 592
Total Passif		7 388 977	7 796 064
Intérêts Minoritaires		-64 765	-55 002
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		776 875	124 300
Réserves consolidées	2.5	-327 881	-355 929
Actions propres *	2.6	-5 478	-2 859
Résultat Consolidé	2.5	-3 512	-25 391
Total Capitaux Propres		440 004	-259 879
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		7 764 216	7 481 183

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE
ARRETE AU 31-12-2015

en milliers de dinars

	note	31-12-2015	31-12-2014
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions,avals et autres garanties données	2,7	943 954	881 861
Crédits documentaires	2,8	228 807	273 059
Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 172 761	1 154 920
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financements donnés		77 031	145 735
Engagements sur titres		3 083	3 458
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		80 114	149 193
ENGAGEMENTS REÇUS			
Engagements de financements reçus			
Garanties reçues	2,9	1 261 250	1 254 237
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 261 250	1 254 237

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2015

en milliers de dinars

		<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	376 517	397 350
PR 2	Commissions (en produits)	56 643	60 663
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	53 137	34 147
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	17 376	14 472
	Total Produits d'Exploitation Bancaire	503 673	506 632
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	-246 794	-254 602
CH 2	Commissions encourues	-3 040	-4 917
CH 3	Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	-1 228	-323
	Total Charges d'Exploitation Bancaire	-251 062	-259 842
PRODUIT NET BANCAIRE		252 611	246 790
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-100 533	-105 167
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-17 463	-6 418
PR7	Autres produits d'exploitation	43 850	33 224
CH6	Frais de personnel	-124 046	-125 132
CH7	Charges générales d'exploitation	-44 846	-47 363
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-8 422	-7 574
CH8	Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-7624	-4 316
RESULTAT D'EXPLOITATION		-6 473	-15 956
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	-1 196	2 512
CH11	Impôt sur les bénéfices	-3 619	-16 260
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-11 288	-29 704
PR 9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	24	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-11 264	-29 704
PR 9/CH10	Intérêts minoritaires dans le résultat	2,4	-7 752
PART DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES		0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE AVANT MODIFICATION COMPTABLE		2,5	-3 512
Effet de la modification comptable		0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION COMPTABLE		-3 512	-25 391

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2015

en milliers de dinars

	<i>Note</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		501 666	512 775
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-259 330	-257 877
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		9 391	8 797
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		177 582	-209 788
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		-30 837	132 074
Acquisitions/cessions des titres de placement		-419 830	-127 251
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-141 557	-127 888
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-6 488	48 576
Impôts sur les sociétés payés		-2 275	-2 222
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation		-171 678	-22 804
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		15 094	11 390
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		5 977	-49 749
Acquisitions / cessions des immobilisations		-14 167	-7 606
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		6 904	-45 965
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emissions d'actions		756 987	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-45 501	-28 427
Dividendes versés		-137	-703
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		711 349	-29 130
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		546 575	-97 899
Ajustement suite aux variationx du périmètre		503	
Liquidités et équivalents en début de la période		-518 166	-420 267
Liquidités et équivalents en fin de la période	2.1	28 912	-518 166

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2015

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative au regroupement d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 du 19 mars 1999 et N° 2001-12 du 4 mai 2001.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

1.2.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe STB comprend :

- La société mère : STB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la STB exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la STB exerce une influence notable.

Sont exclues du périmètre de consolidation :

- Les sociétés en liquidation ;
- Les sociétés dont les états financiers sont indisponibles.
- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice;
- Les sociétés dont la STB a cessé d'exercer une influence notable ;
- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée ;
- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la STB, ou se trouvent sous contraintes durables.

Le tableau suivant synthétise le périmètre, les méthodes de consolidation et les pourcentages d'intérêts utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du groupe STB.

Par ailleurs, il est à signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 5 sociétés sur un périmètre de consolidation composé de 22 sociétés.

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe			ETATS FINANCIERS 2015
	2015	2014	Var %	2015	2014	2015	2014	Var %	
1. STB BANK (société Mère)	99,69%	99,43%	0,26%	I-G	I-G	99,69 %	99,43 %	0,26%	C.E
2. STB INVEST	99,01%	99,01%	0,00%	I-G	I-G	98,50 %	98,24 %	0,26%	C.E
3. SOFI ELAN SICAF	59,40%	59,40%	0,00%	I-G	I-G	58,00%	57,85%	0,15 %	C.E
4. STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%	I-G	I-G	91,52 %	91,28%	0,24%	C.E
5. STB FINANCE	96,70%	96,70%	0,00%	I-G	I-G	93,25 %	93,01%	0,24%	C.E
6. STB SICAR	99,51%	99,51%	0,00%	I-G	I-G	85,60 %	85,38 %	0,22%	N.C
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,91%	99,91%	0,00%	I-G	I-G	98,10 %	97,84%	0,26%	C.E
8. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	99,99%	99,99%	0,00%	I-G	I-G	99,62 %	99,36 %	0,26%	C.E
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%	I-G	I-G	49,85 %	49,72 %	0,13%	N.C
10. SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%	I-G	I-G	67,58 %	67,41 %	0,17%	C.E
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%	I-G	I-G	96,53 %	96,28 %	0,25%	C.E
12. BFT	78,80%	78,80%	0,00%	I-G	IG	78,52 %	78,31%	0,21%	N.C
13. SICAV L'INVESTISSEUR	73,55%	73,44%	0,11 %	M-E	M-E	72,70%	72,40%	0,30 %	C.E
14. SICAV L'AVENIR	98,62%	98,66%	-0,04%	M-E	M-E	95,94%	95,77%	0,17 %	C.E
15. STE AHLA HOTEL NEPTUNIA	46,81%	-	46,81%	I-G	HP	46,67 %	-	46,67%	C.E
16. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	43,42%	43,42%	0,00%	M-E	M-E	43,29 %	43,17 %	0,12%	N.C
17. STE MOYENS GENERAUX	100,00%	-	100,00%	I-G	HP	90,79%	-	90,79 %	C.E
18. S.T.C.V VERITAS	27,06 %	27,06%	0,00%	M-E	M-E	26,98 %	26,91 %	0,07 %	C.E
19. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%	M-E	M-E	24,92 %	24,86 %	0,06 %	C.E
20. S.E.D SOUSSE NORD	24,92 %	24,92%	0,00%	M-E	M-E	24,85 %	24,78 %	0,07 %	N.C
21. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	21,64 %	21,64%	0,00%	M-E	M-E	21,22 %	21,16 %	0,06 %	C.E
22. S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	20,00%	0,00%	M-E	M-E	19,94 %	19,89%	0,05 %	C.E

- I-G : consolidation par intégration globale ;
- M-E : consolidation par mise en équivalence ;
- (-): Voir tableau Variation du périmètre du groupe STB (2015-2014) ;

1.2.2. Variation du Périmètre de consolidation du groupe STB (2015-2014)

Le périmètre de consolidation du groupe STB arrêté au 31/12/2015 a connu les variations suivantes par rapport à l'exercice précédent :

Sociétés sortantes de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2015			Sociétés entrant dans le périmètre du groupe STB au 31 décembre 2015	
<i>Dénomination sociale</i>	<i>% d'intérêt (2014)</i>	<i>Motifs de Sortie en (2015)</i>	<i>Dénomination sociale</i>	<i>Motifs d'entrée en (2015)</i>
1 BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE « B.A.T »	29,83 %	<i>La STB n'a pas participé à l'augmentation de capital de la société et ne détient désormais que 14,99% du capital.</i>	1. STE AHLA HOT. NEPTUNIA	<i>Le groupe exerce un contrôle exclusif sur la filiale dont les documents financiers, contrairement à l'exercice précédent, sont communiqués à la STB .</i>
2 EL WIFAK BANK	30,02%	<i>La STB n'a pas participé à l'augmentation de capital de la société et ne détient désormais que 7,3% du capital</i>	2. STE LES MOYENS GENERAUX S.A	<i>Le groupe exerce un contrôle exclusif sur la filiale dont les documents financiers, contrairement à l'exercice précédent, sont communiqués à la STB .</i>

La liste des sociétés exclues du périmètre de consolidation ainsi que les motifs d'exclusion est présentée en annexe 1 de ces notes.

1.2.3. Méthode de consolidation

⇒ **Les sociétés consolidées par intégration globale**

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

⇒ Les sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les filiales de la banque dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constaté la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".
- Eliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant aux plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif.

Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

1.3.2. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

NOTE 2 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

2.1. Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2015 un total de 855 915 mDT contre 440 164 mDT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	814 370	395 174
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	41 545	44 990
TOTAL	<u>855 915</u>	<u>440 164</u>

2.2. Portefeuille titre d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2015 un total de 220 217 mDT contre 243 706 mDT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	134 103	160 043
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	86 114	83 663
TOTAL	<u>220 217</u>	<u>243 706</u>

2.3. Titres mis en équivalence

Au 31 décembre 2015, le total de cette rubrique est de 57 451 mDT contre 90 595 mDT au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

Sociétés Mise en Equivalence	2015	2014
1. SICAV L'INVESTISSEUR	913	1 033
2. SICAV L'AVENIR	1 187	1 272
3. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	-	914
4. STCV VERITAS	1 534	1 504
5. TUNISIAN FOREIGN BANK (EX UTB)	8 444	22 433
6. STE EL WEAFAK LEASING	-	13 294
7. SONI BANK	29 772	34 129
8. EL FEJJA	5 786	5 636
9. MAISON DU BANQUIER	1 105	1 048
10. SED SOUSSE NORD	8 710	9 332
TOTAL	<u>57 451</u>	<u>90 595</u>

2.4. Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2015, le total de cette rubrique s'élève à (- 64 765) mDT contre (- 55 002) mDT au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

Société	31/12/2015			31/12/2014		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
1. S.T.B	50	-504	-454	116	-1 149	-1 033
2. STB INVEST	-1	568	567	6	602	608
3. SOFI ELAN SICAF	79	3 228	3 307	134	3 178	3 312
4. S.T.B MANAGER	30	76	1 06	33	62	95
5. STB FINANCE	-73	466	393	-24	435	411
6. S.T.B SICAR	162	373	535	59	224	283
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	114	-215	-101	-121	-175	-296
8. S.T.R.C	13	- 184	-171	-155	-145	-300
9. GENERALE DES VENTES	-287	1 183	896	-53	1 174	1 121
10. STE ED DKHILA	-252	2 580	2 328	71	2 528	2 599
11. ACTIVHOTELS	-47	-179	-226	-59	-111	-170
12. BFT	-7 416	-63 167	-70 583	-4 319	-57 313	-61 632
13 .STE AHLA HOTEL NEPTUNIA	-123	- 1 238	-1361	-	-	-
14 STE MOYENS GENERAUX	1	0	1	-	-	-
TOTAL	(- 7 752)	(-57 013)	(-64 765)	(-4 312)	(-50 690)	(-55 002)

2.5. Réserves et Résultat Consolidés

Au 31 décembre 2015, le résultat consolidé s'est situé à (- 3 512) mDT contre (-25 391) mDT au 31 décembre 2014. Par ailleurs, les réserves consolidées s'élèvent à la même date à (-327 881) mDT

Société Consolidée		Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
		2015	2014	2 015	2014
◇ SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT		<u>-365 362</u>	<u>-387 126</u>	<u>4 112</u>	<u>-20 870</u>
1	STB	- 83 880	-165 247	23 950	24 895
2	STB INVEST	13 898	13 412	-92	37
3	SOFI ELAN SICAF	1 655	1 586	109	185
4	STB MANAGER	813	634	325	350
5	STB FINANCE	3 478	3 835	-1 008	-318
6	STB SICAR	1 650	923	960	345
7	IMMOB.DE.L'AVENUE	- 11 514	- 6 280	5 861	- 5 463
8	STRC	-48 992	-22 845	3 347	- 23 879
9	LA GENERALE DES VENTES	- 812	-817	- 285	-52
10	ED DKHILA	356	1 560	-525	148
11	ACTIVHOTELS	-4 986	-3 467	-1 320	- 1 522
12	BFT	- 234 756	-210 420	- 27 108	-15 596
13	NEPTUNIA	-2 272	-	-107	-
14	STE MOYENS GENERAUX	0	-	5	-
◇ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE		<u>37 481</u>	<u>31 197</u>	<u>- 7 624</u>	<u>- 4 521</u>
15	SICAV L'INVESTISSEUR	225	165	- 90	69
16	SICAV L'AVENIR	0	-41	-50	57
17	BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	-	0	-	-26
18	STCV VERITAS	1 028	943	391	447
19	UNION TUNISIENNE DE BANQUE « UTB »	9 925	4 542	-12 097	-11 467
20	STE EL WEFAK LEASING		2 952		648
21	SONI BANK	17 339	20 983	4 246	4 959
22	EL FEJJA	1 875	1 353	223	752
23	MAISON DU BANQUIER	373	305	54	40
24	SED SOUSSE NORD	6 716	-5	-301	-
TOTAUX		-327 881	-355 929	-3 512	-25 391

2.6. Rachats des actions propres par des sociétés du groupe :

Au 31 décembre 2015 Ce poste affiche un solde de 5 478 mDT contre 2 859 mDT au 31 décembre 2014; Il renferme les rachats d'actions effectués par la société consolidante.

Annexe I

Liste des Sociétés Normalement Consolidables, mais exclues de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2015 conformément aux dispositions de la NCT n°35

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
1	SKANES PALACE	6 195 000	99.76%	En liquidation.
2	AFRICA SOUSSE	9 800 000	96.94%	En liquidation.
3	STE ANONYME DE CONSTR. ELECTROMECHANQUES "SACEM"	5 174 000	85.94%	En liquidation.
4	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)	3 540 000	70.28%	En veillesse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
5	STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUDIOV."STDCA"	10 000	50%	En liquidation..
6	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM "HOTEL NOUR EL AIN"	2 299 500	49.66%	En liquidation.
7	STE RAMLA TOZEUR	5 947 800	47.88%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
8	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA	4 259 840	42.68%	Au 31 décembre 2015, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
9	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"	3 429 000	45.29%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
10	CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"	770 000	39.61%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement.
11	STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"	1 523 000	41.96%	Au 31 décembre 2015, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
12	STE D'ACTIVITE TQUE "HOTEL ZODIAC"	4 637 000	37.44%	Au 31 décembre 2015, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
13	STE HOTEL BYZANCE	2 675 000	35.07%	Au 31 décembre 2015, la STB compte céder la filiale dans un avenir proche.
14	EL MARASSI	1 380 000	34.78%	En liquidation..
15	Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen"JERBA MARITIM	4 087 500	36.70%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
16	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)	2 059 000	31.03%	En liquidation.

17	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"	1 000 000	30%	En liquidation..
18	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS	250 000	30%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
19	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"	1 015 000	28.33%	En liquidation.
20	CIE TQUE ARABE "CTA" (MARINA MONASTIR)	15 098 120	28%	Au 31 décembre 2015, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
21	STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"	3 520 000	25%	Cette filiale est en phase d'investissement.
22	STE COND. IMPR. & PUBLICITE "CIP"	532 525	26.24%	En liquidation.
23	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE	1 000 000	25%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
24	STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"	200 000	25%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
25	STE HOTEL YOUNES	3 987 000	24.76%	Au 31 décembre 2015, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
26	STE HOT ET DE DEV TQUE "HOTEL DREAMS BEACH"	3 182 000	24.58%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
27	STE HOTELIERE "BEL AIR"	5 423 510	23.97%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
28	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR	6 236 055	23.56%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
29	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI "SOCIK"	200 000	22.50%	Filiale en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement
30	STE DES IND. METALLURGIQUES "SIMET"	2 025 000	21.47%	En liquidation.
31	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS	4 319 000	21%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
32	S.H.T. LES BERGES 2000 "Hôtel l'Atrium"	1 375 000	20.18%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
33	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL	2 150 000	20%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.

34	STE DE DEVPT DU TOUR.SAHARIEN « PALMYRE »	8 808 500	26.86%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
35	DUNES DE NEFZAEOUA	2 868 400	22.87%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
36	STE HOTELIERE « DAR DHIAFA »TROPICANA CLUB	2 550 000	31.26%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.
37	SIDCO SICAR	16 226 080	19.60%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.
38	SMT MAISON BLANCHE	3 640 000	39.01%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.
39	STB SECURITE ET GARDIENNAGE SA	200 000	0,5%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015

**GROUPE SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIER CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés du Groupe de la Société Tunisienne de Banque -STB- arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la Société Tunisienne de Banque -STB-, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette même date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 440 004 KDT (part du Groupe), y compris un résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 3 512 KDT.

2. Responsabilité de la Direction

Les organes de Direction et d'Administration du Groupe STB, sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne permettant la préparation et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques en vue de s'assurer que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation des méthodes et des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Justification de l'opinion avec réserves

4-1. Nos travaux d'audit ont été limités par :

- L'absence des états financiers audités au 31 décembre 2015 des quatre filiales : La STB SICAR, La société ED DKHILA, La Générale des Ventes et La Banque Franco-Tunisiennes, et de deux sociétés dans lesquelles le STB exerce une influence notable : la *Tunisian Foreign Bank* et la Société d'Etude et Développement Sousse Nord.

Ainsi, les travaux d'élimination et de mise en équivalence ont été effectués sur la base des liasses de consolidation préparées par ces sociétés du Groupe.

Il y a lieu de signaler à ce niveau que les états financiers audités pour l'exercice 2014 de la Banque Franco-Tunisienne -BFT-, détenue par la société mère à concurrence de 78,18%, affichent des capitaux propres négatifs de 293 984 KDT. Ces états financiers ont fait l'objet d'un avis défavorable de la part des commissaires aux comptes, au 31 décembre 2014, en raison de l'incertitude significative qui pèse sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la BFT.

- Comme il est indiqué dans la note aux états financiers n°1.2, le périmètre de consolidation a été limité à 22 entreprises. Trente-neuf entreprises ont été exclues du périmètre de consolidation pour les motifs suivants :

- i. Quatre entreprises n'ont pas fait l'objet de consolidation pour non communication des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.
- ii. Trente-cinq entreprises qui devraient être incluses dans le périmètre de consolidation ont été exclues pour diverses raisons qui n'ont pas pu être vérifiées lors de nos travaux d'audit.

Par conséquent, les conclusions d'audit des états financiers des sociétés ci-dessus énoncées ainsi que la prise en compte au niveau du périmètre de consolidation des trente-neuf sociétés exclues au 31 décembre 2015, pourraient modifier d'une manière significative les états financiers du Groupe.

- L'absence d'une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et audités par un commissaire aux comptes légalement habilité pour plusieurs relations de la société mère qui présentent des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25 000 KDT et de 5 000 KDT, tel que prévus par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.
- L'absence d'un inventaire physique des "garanties reçues" par la société mère en couverture des risques encourus sur sa clientèle ainsi que l'indisponibilité de documentation justifiant la valeur retenue de certaines garanties réelles, notamment des rapports d'expertise conformément à la réglementation en vigueur.

Ainsi, les conclusions des travaux d'un inventaire physique des "garanties reçues" et la prise en compte des données financières pour l'évaluation du risque encouru sur certaines relations pourraient avoir un impact significatif (positif ou négatif) sur le résultat et sur les capitaux propres du Groupe.

- 4-2. Le traitement des créances vendues par la société mère à sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances " STRC ", s'est limité à l'élimination du solde du compte courant associé au 31 décembre 2015, et l'intégration du solde de ces créances telles qu'elles apparaissent au niveau des comptes de la "STRC".

Aucun traitement d'homogénéisation n'a été opéré pour ramener ces créances à leur valeur nominale par la reconstitution de l'encours brut consolidé ainsi que les provisions et les agios réservés correspondants, et après élimination des résultats de cession interne.

- 4-3. Les soldes comptables des engagements figurant au niveau des rubriques AC3 " Créances sur la clientèle ", AC7 " Autres actifs " et HB " Engagements hors bilan " sont inférieurs au solde des engagements détaillés au niveau de la base de gestion des crédits de la STB, pour un montant net de 14 709 KDT. Cet écart négatif concentré principalement au niveau des engagements par signature, devrait être justifié par les structures de la Banque.
- 4-4. L'état des engagements hors bilan de la STB, arrêté au 31 décembre 2015, fait apparaître des engagements donnés et reçus pour des valeurs respectives de 1 221 409 KDT, et de 1 259 963 KDT. Il est établi d'une manière extra-comptable sur la base des inventaires physiques préparés par les structures internes de la Banque.

Nous ne pouvons pas par conséquent, nous assurer de l'exhaustivité des engagements donnés et/ou reçus par la société mère.

- 4-5. La société mère n'a pas encore mis en place une comptabilité autonome tenue en devises pour la comptabilisation de ses opérations effectuées en monnaies étrangères et ce contrairement aux dispositions de la NCT 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires. Cette situation ne permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur les actifs, les passifs et les capitaux propres du Groupe.
- 4-6. Les rubriques du bilan : « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers », comportent des suspens se rapportant principalement aux comptes BCT dinars, BCT Devises et correspondants devises.

Aussi, les comptes « Correspondants locaux » et le compte « BCT compte BDET/BNDT » présentent des soldes anciens, figés, provisionnés et non rapprochés.

Par ailleurs, les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » comportent, d'une part, des soldes figés qui totalisent respectivement 8 670 KDT, et 12 327 KDT et d'autre part, des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises) et aux comptes liés à la télé-compensation.

Les travaux de justification et d'apurement des soldes figés et des suspens entamés par la société mère au cours de l'année 2014, ne sont pas encore achevés à la date de ce rapport. Il en découle que l'impact, des résultats de ces travaux sur les actifs, les passifs, les capitaux propres et le résultat de l'exercice du groupe, ne peut être actuellement cerné avec précision.

- 4-7. Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application de l'article 25 de la loi de finances pour l'année 1999, présentent, au 31 décembre 2015, une valeur comptable de 39 334 KDT, alors que leur juste valeur est estimée à 29 421 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par le paragraphe 07 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus.

Ainsi, la moins-value non constatée par la société mère est de l'ordre de 9 913 KDT.

- 4-8. Les capitaux propres du Groupe-STB comportent des « Réserves pour fonds social » de la société mère, qui s'élèvent au 31 décembre 2015, à 8 197 KDT, alors que les encours des prêts sur fonds social s'élèvent à la même date à : 20 150 KDT, soit une différence de 11 953 KDT. Des travaux de justification et d'apurement de cette différence ont été entamés par les structures

de la société mère au cours du mois de juin 2016, dont les résultats ne nous ont pas été communiqués jusqu'à la date de ce rapport.

- 4-9.** Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises, les résultats de l'inventaire physique des immobilisations corporelles et incorporelles n'ont pas été rapprochés avec les données comptables correspondantes au 31 décembre 2015.

Nous ne pouvons pas par conséquent nous assurer de l'existence et de l'exhaustivité des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan de la société mère et dont le solde comptable net s'élève au 31 décembre 2015, à 88 049 KDT.

- 4-10.** Contrairement aux dispositions du paragraphe 30 de la norme comptable tunisienne n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements de crédit, les notes qui nous ont été communiquées et relatives au bilan consolidé ne comportent pas les informations nécessaires sur toutes les rubriques significatives de ce bilan.

De même, le Groupe STB n'a pas procédé à l'établissement des notes sur les engagements hors bilan, sur l'état de résultat et sur l'état des flux de trésorerie consolidé.

5. Opinion avec réserves sur les états financiers consolidés

A notre avis et sous réserves de ce qui a été mentionné aux paragraphes 4.1 à 4.10, les états financiers consolidés ci-joints, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe-STB ainsi que le résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus mentionnée, nous vous rappelons que les capitaux propres du Groupe-STB comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 000 KDT, constituée en vertu de la loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012, et objet d'une convention conclue entre l'Etat Tunisien et la société mère en date du 09 octobre 2012. Ce montant est remboursable après cinq années de la date de signature de la convention susvisée et après rétablissement de l'équilibre financier de la STB au sens de l'article 4 de la même convention.

7. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de notre vérification, et à l'exception des éléments ci-dessus énoncés nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe de la « Société Tunisienne de Banque » arrêtés au 31 décembre 2015.

Tunis, le 14 juillet 2016

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P / GEM

Alli BEN MOHAMED

G.E.P. M
Généraliste Expertise
GEM de Management
11, Rue Abderrahman Azam
Montplaisir - Tunis

P / le Groupement ABC – FINACO

Yahia ROUATBI



ABC – FINACO

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SERVICOM

65 – Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I - Tunis

La société **SERVICOM** publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 juillet 2016. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Mohamed LOUZIR (Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL).

Bilan Consolidé au 31 décembre 2015
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercice clos au 31 décembre	
		2015	2014
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		378 449	397 652
Moins : Amortissements		- 23 439	- 18 907
	1	<u>355 010</u>	<u>378 745</u>
Immobilisations corporelles		33 165 308	23 507 060
Moins : Amortissements		- 8 157 643	- 5 348 238
	2	<u>25 007 665</u>	<u>18 158 822</u>
Immobilisations Financières		595 932	622 632
Moins : Provisions		- 5 740	- 5 740
	3	<u>590 192</u>	<u>616 892</u>
Total des actifs Immobilisés		<u>25 952 867</u>	<u>19 154 459</u>
Autres actifs non courants	4	1 873 791	1 604 943
Actifs d'impôt différés		16 014	157 665
Total des Actifs non courants		<u>27 842 672</u>	<u>20 917 067</u>
ACTIFS COURANTS			
Stocks		10 368 037	10 613 470
Moins: provisions		- 146 120	- 32 782
	5	<u>10 221 917</u>	<u>10 580 688</u>
Clients et comptes rattachés		57 203 232	48 337 800
Moins: provisions		- 2 023 006	- 873 761
	6	<u>55 180 226</u>	<u>47 464 039</u>
Autres Actifs courants		8 747 967	11 092 899
Moins: provisions		- 118 631	- 98 274
	7	<u>8 629 336</u>	<u>10 994 625</u>
Placements et autres actifs financiers	8	45 363	43 581
Liquidités et équivalents de liquidités	9	3 358 190	3 109 226
Total des Actifs Courants		<u>77 435 032</u>	<u>72 192 159</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>105 277 704</u>	<u>93 109 226</u>

Bilan Consolidé au 31 décembre 2015
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercice clos au 31 décembre 2015	2014
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital Social		3 537 000	3 537 000
Réserves Consolidées		27 940 524	27 918 629
Ecart de conversion		76 465	91 599
Capitaux Propres - Part du Groupe		31 553 989	31 547 228
Intérêts des minoritaires		1 693 804	684 276
Capitaux Propres avant résultat de l'exercice		33 247 793	32 231 504
Résultat de l'exercice : Part du Groupe		2 186 955	21 895
Résultat de l'exercice : Intérêts des minoritaires	-	92 779	3 023
Total des capitaux propres	10	35 341 969	32 256 422
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées	11	14 176 138	14 145 831
Provisions pour risques et charges		71 589	26 902
Total des passifs non courants		14 247 727	14 172 733
Fournisseurs et comptes rattachés	12	11 400 494	9 484 035
Autres passifs courants	13	14 475 416	11 340 028
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	29 812 098	25 856 008
Total des passifs Courants		55 688 008	46 680 071
Total des passifs		69 935 735	60 852 804
Total des capitaux propres et des passifs		105 277 704	93 109 226

Etat de résultat consolidé exercice 2015
(Exprimé en dinars)

	Notes	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre	
		2015	2014
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	15	64 302 952	65 172 146
Autres produits d'exploitation		156 147	514 092
Total des produits d'exploitation		64 459 099	65 686 238
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		39 074 054	46 134 858
Charges de personnel	16	6 899 776	7 572 419
Dotations aux amortissements et aux provisions		6 314 329	4 048 157
Autres charges d'exploitation	17	4 746 753	3 726 283
Total des charges d'exploitation		57 034 912	61 481 717
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 424 187	4 204 521
Charges financières nettes		- 4 975 295	- 4 361 691
Produits des placements		10 139	19 227
Autres gains ordinaires		96 224	338 182
Autres pertes ordinaires		- 82 082	- 81 485
Résultat des activités ordinaires avant impôt		2 473 173	118 754
Impôt sur les sociétés	18	- 237 346	- 219 240
Impôts différés		- 141 651	125 404
Résultat des activités ordinaires avant mise en équivalence		2 094 176	24 918
Résultat net		2 094 176	24 918
<i>Résultat Net - Part du groupe</i>		<i>2 186 955</i>	<i>21 895</i>
<i>Part des minoritaires dans le résultat</i>	10	- 92 779	3 023
Effets des modifications comptables		-	406 449
Résultat net		2 094 176	381 531

Etat de flux de trésorerie exercice 2015

(Exprimé en Dinars)

	Exercice clos le 31 décembre	
Notes	2015	2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	2 094 176	24 916
Ajustements pour :		
- Amortissements et provisions	6 314 329	4 071 836
- Résorption Frais préliminaires	45 155	59 452
- Variation des impôts différés	- 16 014	- 157 665
- Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	- 17 401	30 430
- Plus / moins-values sur cession d'immobilisations	6 326	13 033
- Intérêts courus	- 17 538	71 806
- Reprise provisions	- 103 417	112 350
- Variations des :		
- Stocks	237 610	- 2 116 984
- Créances	- 12 462 188	- 9 313 223
- Autres actifs courants	522 908	- 17 451 850
- Fournisseurs et autres dettes	10 427 330	15 468 892
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	7 031 276	- 9 555 319
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements sur acquisition d'immo. Corp. Et Incorp.	- 7 184 619	- 4 628 752
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières	- 1 810 442	- 3 983 331
Décaissements sur acquisition des autres actifs non courants	- 984 889	- 1 112 647
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	19 838	51 500
Encaissements provenant des immobilisations financières	87 125	148 358
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	- 9 872 988	- 9 524 872
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement suite à l'émission d'actions	761 538	23 650 912,00
Décaissements affectés au remboursement des emprunts	- 6 558 042	- 17 269 755
Encaissements provenant des emprunts	6 968 437	10 360 329
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	1 171 932	16 741 486
Variation de trésorerie	- 1 669 780	- 2 338 705
Trésorerie au début de l'exercice	- 8 778 123	- 6 439 418
Trésorerie à la clôture de l'exercice	- 10 447 903	- 8 778 123

Notes aux états financiers consolidés :

1- *Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés*

Les états financiers consolidés du groupe Servicom sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées par le système Comptable Tunisien dont notamment :

- La norme comptable générale n° 01 ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprise (NCT 38)

2- *Date de clôture :*

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2015.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3- *Bases de mesure*

Les états financiers du Groupe SERVICOM sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4- *Périmètre et méthodes de consolidation*

Le périmètre de consolidation du groupe SERVICOM comprend :

- La société mère : SERVICOM S.A.
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles SERVICOM SA exerce un contrôle exclusif ;

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe SERVICOM :

DENOMINATION SOCIALE	Forme juridique	Pays	Activité	Capital	Qualité	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
SERVICOM (société mère)	SA	Tunisie	Télécommunications	3 537 KDT	Mère	100%	100%	IG
SERVITRADE	SA	Tunisie	Chauffages, climatisation et Ascenseurs	10 500 KDT	Filiale	99,99%	99,99%	IG
SERVITRA	SA	Tunisie	Travaux publics	16 345 KDT	Filiale	99,99%	99,99%	IG
SIRTP-SERVICOM	SARL	Tunisie	Travaux publics	70 KDT	Coentreprise	50%	50%	IP
SERVIPRINT	SA	Tunisie	Imprimerie, Bureautique et formation	370 KDT	Filiale	100%	99,99%	IG
SERVICOM IT	SA	Tunisie	GPS et téléphonie mobiles	2 300 KDT	Filiale	78%	78,26%	IG
SERVIRAMA	SA	Maroc	Chauffages et climatisation et Ascenseurs	5 000 KMAD	Filiale	85,00%	84,99%	IG
SERVITEL	SA	Tunisie	Télécommunications	3 400 KDT	Filiale	100,00%	100,00%	IG
SERVICOM SCI	SARL	Tunisie	Commerce international	150 KDT	Filiale	100%	99,99%	IG
SERVICOM EUROPE	SARL	France	Ascenseurs	260 KEUR	Filiale	98,50%	98,46%	IG
SERVILIFT SCI	SARL	Tunisie	Commerce international	150 KDT	Filiale	98%	99,93%	IG
SERVILIFT SA	SA	Tunisie	Fabrication d'Ascenseurs	10 KDT	Filiale	99%	99,50%	IG
SERVICOM SERVICES	SARL	Tunisie	Bureau d'études	5 KDT	Filiale	99%	98,80%	IG
SERVITRADE ALGERIE	SPA	Algerie	Chauffages et climatisation	5 000 KDZD	Filiale	48%	48,9%	IG
SERVICOM INDUSRTIE	SA	Tunisie	Fabrication d'Ascenseurs	2 400 KDT	Filiale	100%	100%	IG
SERVICOM AFRIQUE	SARL	Tunisie	Groupement d'intérêt économique	1 200 KDT	Filiale	100%	100%	IG
SERVICOM PREFA	SA	Tunisie	Groupement d'intérêt économique	1 200 KDT	Filiale	50%	50%	IP

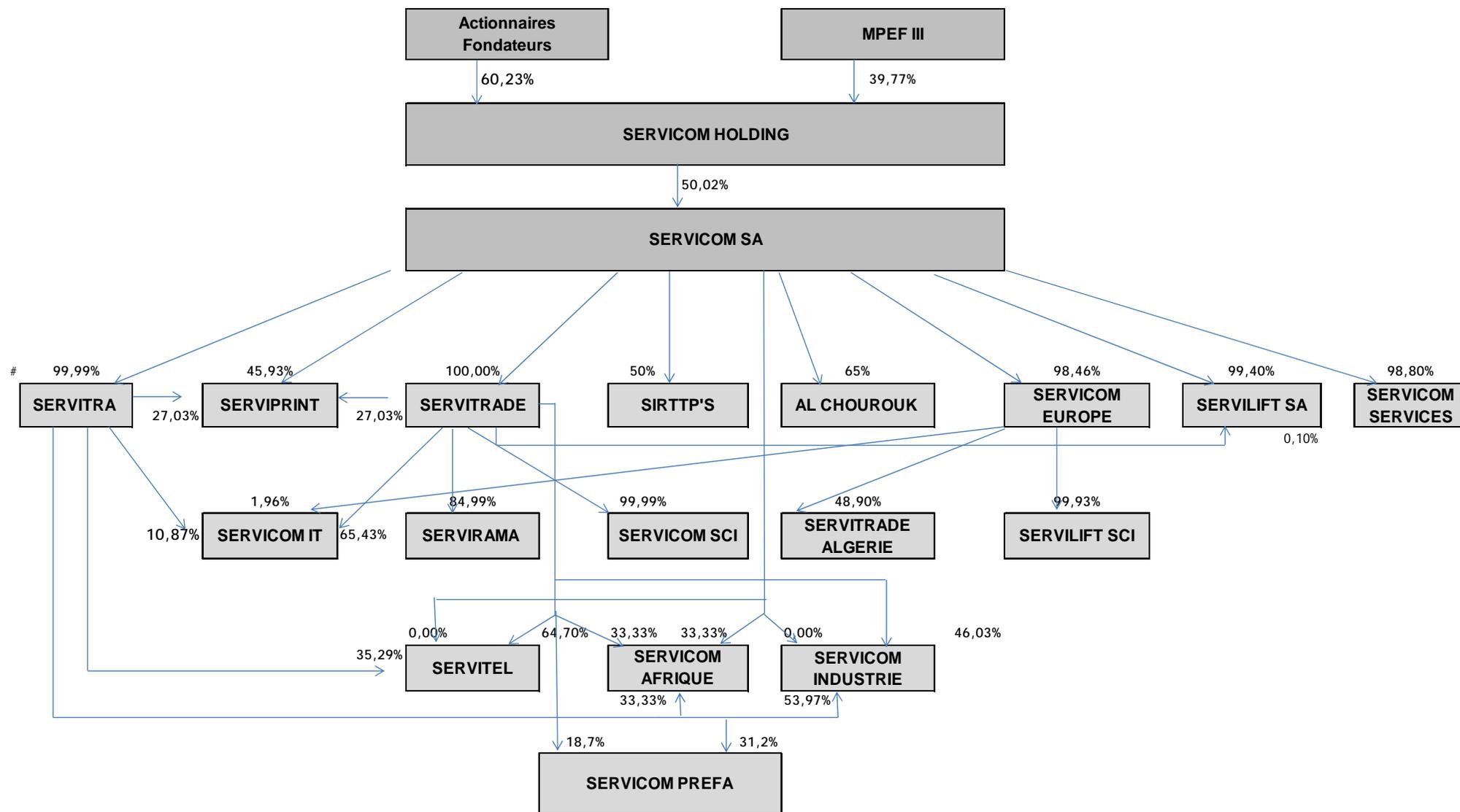
(*) Méthodes de consolidation

IG: Intégration Globale

IP: Intégration proportionnelle

Les sociétés présentant les caractéristiques de filiales et n'ayant pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de l'indisponibilité de l'information financière sur ces sociétés essentiellement due à la situation actuelle en Lybie est la société ALCHOUROUK LYBIE

Par ailleurs, la structure du groupe au 31/12/2015 se présente comme suit :



La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est :

- **L'intégration globale**

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par SERVICOM.

5- Principes comptables de présentation et d'évaluation

Les comptes du Groupe SERVICOM sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus au niveau de la consolidation en Tunisie. Les comptes annuels consolidés reposent sur le principe des coûts d'acquisition historique.

6- Méthodes spécifiques à la consolidation

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant, l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition, doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part, les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle ou mises en équivalence.

7- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

7.2 Elimination des soldes et transactions intragroupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées sont principalement portées sur :

- des comptes courants et soldes entre sociétés du Groupe ;
- des charges et produits financiers des comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- des ventes et achats de produits et services réalisés entre les sociétés du Groupe.

IV- Informations détaillées :**Note 1 et 2 : Immobilisations incorporelles et corporelles :**

La valeur brute des immobilisations incorporelles et corporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 33 543 757 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Taux	VALEURS D'ACQUISITION				AMORT	VCN
		VALEURS AU 31/12/2014	ACQUISITION 2015	CESSIONS/ REGUL 2015	TOTAL 2015	31/12/2015	31/12/2015
Logiciel informatique	33,33%	33 163	1 205		34 368	23 439	10 929
Goodwill	5%	364 489			344 081 (*)	-	344 081
S.Total des immobilisations incorporelles	-	397 652	1 205	-	378 449	23 439	355 010
Petit matériel d'exploitation	33%	1 114	-		1 114	1 114	-
Matériel et outillage industriel	10%	1 177 530	345 841		1 523 371	690 218	833 153
Agencement aménagement	10%	641 457	769 227		1 410 684	279 925	1 130 759
Equipements de bureau	10% et 14,28%	426 841	181 583		608 424	268 484	339 940
Matériel informatique	14,28% et 33,33%	637 952	79 333		717 285	523 721	193 564
Matériel électronique	15%	8 839	-		8 839	8 839	-
Matériel de transport	12,50%	20 257 293	7 493 247	22 307	27 728 233	6 385 342	21 342 891
Immobilisations encours	-	356 034	811 324		1 167 358	-	1 167 358
S.Total des immobilisations corporelles	-	23 507 060	9 658 248	22 307	33 165 308	8 157 643	25 007 665
TOTAL		23 904 712	9 659 453	22 307	33 543 757	8 181 082	25 362 675

(*) Le Goodwill présente un solde de 344 081 DT et se détaille comme suit :

Société	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette
SERVITRA	255 887	19 192	236 695
SERVIPRINT	152 249	44 863	107 386
Total	408 136	64 054	344 081

Note 3 : Immobilisations financières :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 590 192 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Dépôts et Cautionnements	320 874	349 436
SICAV Obligataires	62 233	60 371
Titres de participations (*)	212 825	212 825
Provisions pour dépréciation	- 5 740	- 5 740
TOTAL	590 192	616 892

(*) Les titres de participation s'élèvent au 31/12/2015 à 212 825 DT et correspondent à la partie libérée de la participation de Servicom dans la filiale Al Chourouk qui a été exclue du périmètre en 2014 et 2015 et dont le pourcentage de contrôle s'élève à 65%.

Note 4 : Autres actifs non courants :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 1 873 791 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Charges à répartir SERVICOM	115 698	261 679
Charges à répartir SERVITRADE	194 543	362 394
Charges à répartir SERVITRA	60 000	356 293
Charges à répartir SERVICOM IT	313 748	186 377
Charges à répartir SERVICOM SCI	-	1 028
Charges à répartir SERVIRAMA	257 940	157 767
Charges à répartir SERVILIFT SA	242 521	93 509
Charges à répartir SERVICOM SERVICES	180 620	32 459
Charges à répartir SERVICOM INDUSTRIE	525 853	202 109
Frais préliminaires SERVITEL	-	-
Frais préliminaires SERVIRAMA	- 205 407	- 48 672
Frais préliminaires SERVIPRINT	-	-
Frais préliminaires SERVICOM PREFA	188 275	-
TOTAL	1 873 791	1 604 943

Note 5 : Stocks :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 10 221 917 DT contre 10 580 688 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Stock	Solde 2015	Solde 2014
SERVICOM	529 266	682 105
SERVITRADE	4 287 706	3 093 278
SERVITRA	3 474 427	5 514 483
SERVIPRINT	-	192 600
SERVICOM IT	740 969	559 021
SERVIRAMA	788 648	571 983
SERVICOM INDUSTRIE	403 492	-
SERVITRADE ALGERIE	143 529	-
PROVISION POUR DEPRECIATON	- 146 120	- 32 782
TOTAL	10 221 917	10 580 688

Note 6 : Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 55 180 226 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Clients factures à établir	11 491 893	313 487
Clients	45 327 525	47 890 099
Clients douteux	383 814	134 214
Provisions sur les comptes clients	- 2 023 006	- 873 761
TOTAL	55 180 226	47 464 039

Note 7 : Autres actifs courant :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 8 629 336 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Avances Fournisseurs	456 813	362 925
Avance au Personnel	-	1 193
Etat, impôt et taxes	7 407 565	7 331 225
Débiteurs Divers	452 958	2 939 525
Charges Constatées d'avance	430 631	458 031
Ecart de conversion Actif	-	-
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	- 118 631	- 98 274
TOTAL	8 629 336	10 994 625

Note 8 : Placements et autres actifs financiers :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 45 363 DT contre 43 581 DT au 31 décembre 2014.

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 3 358 190 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Banques	2 742 547	2 809 756
Caisses	334 063	71 822
Régies d'avances et accréditifs	281 580	227 648
TOTAL	3 358 190	3 109 226

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités par filiale se présente comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
SERVICOM	713 867	303 311
SERVICOM AFRIQUE	4 666	16 965
SERVICOM EUROPE	4 223	274 342
SERVICOM INDUSTRIE	156 547	87 236
SERVICOM IT	452 432	404 467
SERVICOM PREFA	981 102	-
SERVICOM SCI	53 425	386 051
SERVICOM SERVICES	1 544	85
SERVILIFT SA	567	1 714
SERVILIFT SCI	1 755	301 522
SERVIPRINT	26 770	146 629
SERVIRAMA	7 071	1 141
SERVITEL	7 663	33 712
SERVITRA	465 072	581 013
SERVITRADE	314 141	480 398
SERVITRADE ALGERIE	165 732	88 972
SIRTP-S	1 613	1 668
TOTAL	3 358 190	3 109 226

Note 10 : Capitaux propres :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 35 341 969 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Capital Social	3 537 000	3 537 000
Réserves consolidées	27 940 524	27 918 629
Ecart de conversion	76 465	91 599
Intérêts des minoritaires	1 693 804	684 276
Part des minoritaires dans le résultat	- 92 779	3 023
Résultat Consolidé de l'exercice - part du groupe	2 186 955	21 895
TOTAL	35 341 969	32 256 422

Par ailleurs, le tableau des mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

Tableau de variation des capitaux propres
Exercice clos le 31 décembre 2015

	Capital social	Réserves consolidés	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts des minoritaires (dans réserves)	Intérêts des minoritaires (dans résultat)	Total de capitaux propres
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2014	3 537 000	27 918 629	91 599	21 895	31 569 123	684 276	3 023	32 250 422
Affectation du résultat	-	21 895	-	- 21 895	-	3 023	- 3 023	-
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation du périmètre	-	-	-	-	-	1 006 505	-	1 006 505
Impact taux de change sur l'exercice 2015	-	-	- 15 134	-	- 15 134	-	-	- 15 134
Résultat consolidé de l'exercice 2015	-	-	-	2 186 955	2 186 955	-	- 92 779	2 094 176
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2015	3 537 000	27 940 524	76 465	2 186 955	33 740 944	1 693 804	- 92 779	35 341 969

Note 10.1 : Réserves consolidées :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde de 27 940 524 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Réserves SERVICOM	20 944 808	22 391 535
Réserves SERVITRADE	3 883 621	3 509 185
Réserves SIRTTP'S	- 45 339	- 44 584
Réserves SERVITRA	3 191 815	2 237 093
Réserves SERVIPRINT	- 49 573	- 80 335
Réserves SERVICOM IT	- 82 713	- 142 902
Réserves SERVIRAMA	202 794	54 764
Réserves SERVITEL	- 22 416	15 444
Réserves SERVICOM EUROPE	97 375	- 6 388
Réserves SERVICOM SCI	- 162 954	13 180
Réserves SERVILIFT SCI	15 903	- 28 363
SERVICOM AFRIQUE	- 698	
SERVITRADE ALGERIE	- 32 099	
TOTAL	27 940 524	27 918 629

Note 10.2 : Résultats consolidés – part du groupe :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde de 2 186 955 DT et se détaille comme suit:

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Résultat SERVICOM	- 2 785 362	- 1 598 210
Résultat SERVITRADE	478 713	93 482
Résultat SIRTTP'S	- 965	- 755
Résultat SERVITRA	5 133 393	1 553 502
Résultat SERVIPRINT	- 243 419	- 16 469
Résultat SERVICOM IT	26 361	93 462
Résultat SERVIRAMA	23 896	1 213 220
Résultat SERVITEL	- 78 597	- 247 623
Résultat SERVICOM SCI	- 38 254	- 923 520
Résultat SERVICOM EUROPE	- 63 510	- 390 894
Résultat SERVILIFT SCI	- 63 258	269 320
Résultat SERVICOM AFRIQUE	- 26	10 646
Résultat SERVITRADE ALGERIE	- 94 541	- 34 266
Résultat SERVICOM INDUSTRIE	- 107 476	-
Résultat SERVICOM PREFA	-	-
TOTAL	2 186 955	21 895

Note 10.3 : Les intérêts des minoritaires :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde de 1 601 025 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVITRA	2 048	72
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVITRADE	148	144
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVIPRINT	14	24
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVITEL	39	183
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVIRAMA	169 154	143 016
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVICOM EUROPE	9 235	9 087
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVICOM SCI	- 2	13
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SIRTTP'S	- 588	166
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVICOM IT	492 207	476 392
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVILIFT SCI	378	- 344
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVITRADE ALGERIE	20 991	55 383
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVILIFT SA	50	50
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVICOM SERVICES	50	50
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVICOM INDUSTRIE	40	40
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVICOM AFRIQUE	-	-
Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres de SERVICOM PREFA	1 000 040	
SOUS TOTAL	1 693 804	684 276
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVITRA	513	5 584
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVITRADE	5	3
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVIPRINT	- 34	- 2
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVITEL	- 4	- 2
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVIRAMA	4 219	26 342
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVICOM EUROPE	- 992	- 9 967
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVICOM SCI	- 3	- 14
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SIRTTP'S	- 966	- 755
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVICOM IT	7 337	18 490
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVILIFT SCI	- 1 031	722
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVILIFT SA	-	-
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVICOM SERVICES	-	-
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVICOM INDUSTRIE	- 8	-
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVICOM AFRIQUE	-	-
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVITRADE ALGERIE	- 101 815	- 37 378
Intérêts des minoritaires dans les résultats de SERVICOM PREFA	-	-
SOUS TOTAL	- 92 779	3 023
TOTAL	1 601 025	687 299

Note 10.4 : Résultat par action:

Le résultat par action se détaille comme suit :

Désignation	2014	2013
Résultat de l'exercice	2 094 176	24 918
Nombre d'action	3 537 000	3 537 000
Résultat par action	0,592	0,007

Note 11 : Emprunts et dettes assimilées :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 14 176 138 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Emprunts obligataire	3 200 000	4 800 000
Emprunts leasing	10 976 138	9 345 831
TOTAL	14 176 138	14 145 831

Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 11 400 494 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Fournisseurs	8 773 271	7 345 563
Fournisseurs, effets à payer	2 627 223	2 138 472
TOTAL	11 400 494	9 484 035

Note 13 : Autres passifs courants :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 14 475 416 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Clients avances	3 503 805	5 172 831
Personnel rémunération dues	184 350	6 141
Etat, impôts et taxes	5 969 858	4 182 939
CNSS	363 346	342 369
Créditeurs Divers	3 392 233	706 386
Charges à payer	643 423	568 091
Provisions pour congés	418 401	351 979
Produits constatés d'avance	-	9 292
TOTAL	14 475 416	11 340 028

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde net de 29 812 098 DT et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Comptes bancaires créditeurs	3 290 661	3 045 092
Echéances moins d'un an sur emprunts	6 717 982	5 834 561
Crédits Mobilisation des créances	8 810 332	7 865 694
Intérêts Cours	393 123	410 661
Billets de trésorerie	10 600 000	8 700 000
TOTAL	29 812 098	25 856 008

Note 15 : Revenus :

Les revenus ont atteint 64 302 952 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Revenus SERVICOM	699 761	4 262 380
Revenus SERVITRA	42 585 426	34 413 377
Revenus SERVITRADE	11 063 610	16 289 249
Revenus SERVIPRINT	374 745	444 589
Revenus SERVIRAMA	3 107 790	4 219 864
Revenus SERVICOM EUROPE	1 672 776	872 722
Revenus SERVICOM IT	3 470 766	3 734 808
Revenus SERVILIFT SCI	-	827 945
Revenus SERVITEL	539 281	107 212
Revenus SERVICOM INDUSTRIE	519 641	-
Revenus SERVITRADE ALGERIE	269 156	-
TOTAL	64 302 952	65 172 146

Note 16 : Charges de personnel :

Les charges de personnel ont atteint 6 899 776 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Charges de Personnel	6 698 708	6 683 479
Charges Sociales légales	201 068	888 940
TOTAL	6 899 776	7 572 419

Note 17 : Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation ont atteint 4 746 753 DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Loyer et leasing	519 562	490 556
Entretien et réparation	1 306 415	759 768
Primes d'assurance	502 715	405 916
Etudes et Recherches	-	5 520
Honoraires	327 063	331 075
Publicité	37 453	49 558
Frais de transport	71 367	76 677
Missions et réceptions	309 796	301 880
Frais postaux	263 593	168 169
Services Bancaires et Assimilés	240 708	293 782
Etat impôts et taxes	818 411	593 257
Charges diverses ordinaires	65 316	113 239
Jetons de présence	2 500	16 875
Pénalités et intérêts de retard	281 854	120 011
TOTAL	4 746 753	3 726 283

Note 18 : Impôt sur les sociétés :

Les impôts sur les sociétés ont atteint (378 997) DT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde 2015	Solde 2014
Produits d'impôt différé	- 141 651	125 404
Charges d'impôt différé	-	-
SOUS TOTAL IMPOT DIFFERE	- 141 651	125 404
Impôt sur les sociétés	- 237 346	- 219 240
TOTAL	- 378 997	- 93 836

Note 19 : Tableau des soldes intermédiaires de gestion

Schéma des soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2015

Produits		Charges		Soldes	
Ventes des marchandises et autres produits d'exploitation	64 302 952	Coût d'achat des marchandises vendues	39 074 054	Marge commerciale	2 228 8
Revenus et autres produits d'exploitation	156 147				
Production stockée	-	Ou (Déstockage de production)	-		
Production immobilisée	-				
Total	64 459 099	Total	39 074 054	Production	2 385 0
Production	-	Achats consommés	-	Marge sur coût matières	
(1) Marge commerciale	25 385 045	(1) et (2) Autres charges externes	4 127 906		
(2) Marge sur coût matière					
Total	25 385 045	Total	4 127 906	Valeur ajoutée Brut (1) et (2)	2 257 1
		Impôts et taxes	618 847		
		Charge de personnel	6 899 776		
Valeur ajoutée brute	21 257 139	Total	7 518 623	Excédent brut ou insuffisance d'exploitation	1 738 5
Excédent brut d'exploitation	13 738 516	ou Insuffisance brute d'exploitation	-		
Autres produits ordinaires	96 224	Autres charges ordinaires	82 082		
Produits des placements	10 139	Charges financières	4 975 295		
		Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	6 314 329		
		Impôt sur le résultat ordinaire	378 997		
Total	13 844 879	Total	11 750 703	Résultat des activités ordinaires	094 1
Résultat positif des activités ordinaires	2 094 176	Résultat négatif des activités ordinaires	-		
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-		
Effets positifs des modifications comptables		Effet négatif des modifications comptables	-		
		Impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	-		
Total	2 094 176	Total	-	Résultat net après modifications comptables	094 1

2- SERVITRA :

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associés	Provisions
. Engagements donnés) Garanties personnelles cautionnement aval autres garanties) Garantie réelle hypothèques nantissement) Effets escomptés et non échus) créances à l'exportation mobilisés) Abandon de créances intérêts restant à payer envers les sociétés de leasing <p style="text-align: right;">TOTAL</p>	 21 194 296 2 581 158 <p style="text-align: right;">23 775 454</p>	 21 194 296 2 581 158 <p style="text-align: right;">23 775 454</p>				
. Engagements reçus) garanties personnelles cautionnement aval autres garanties) Garantie réelles hypothèques nantissement) Effets escomptés et non échus) créances à l'exportation mobilisés) abandon de créances t)... <p style="text-align: right;">TOTAL</p>						
. Engagements réciproques Emprunt obtenu non encore encaissé Crédit consenti non encore versé Opération de portage Crédit documentaire Commande d'immobilisation Commande de longue durée Contrats avec le personnel prévoyant de engagements supérieurs à ceux prévus par 1 convention collective Etc Total						

5- SERVITEL

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprise liées	Associés	Provisions
Engagements donnés) Garanties personnelles cautionnement aval autres garanties) Garantie réelle hypothèques nantissement) Effets escomptés et non échus) créances à l'exportation mobilisés) Abandon de créances) intérêts restant à payer envers les sociétés de leasing TOTAL	 4 781 4 781	 4 781 4 781				
Engagements reçus) garanties personnelles cautionnement aval autres garanties) Garantie réelles hypothèques nantissement) Effets escomptés et non échus) créances à l'exportation mobilisés) abandon de créances t)... TOTAL						
Engagements réciproques Emprunt obtenu non encore encaissé Crédit consenti non encore versé Opération de portage Crédit documentaire Commande d'immobilisation Commande de longue durée Contrats avec le personnel prévoyant de engagements supérieurs à ceux prévus par 1 convention collective Etc Total						

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les Actionnaires de la société « SERVICOM SA »,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la société « SERVICOM SA » pour l'exercice clos du 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 105 277 704 dinars et un bénéfice consolidé de 2 094 176 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société « SERVICOM SA » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Justification de l'opinion avec réserves

- La rubrique « autres actifs non courants » comporte des charges de personnel, des frais de déplacement et de mission ainsi que d'autres rémunérations d'intermédiaires non résorbés au 31/12/2015 pour 335 KTND. Ces éléments considérés par la société comme des charges à répartir au titre des activités de développement auraient dû être constatées en charges.
- La participation de la société Servicom SA dans le capital de sa filiale Al Chourouk établie en Lybie, pour un montant de 213 KTND, n'a pas été intégrée depuis l'exercice 2013 au niveau des comptes consolidés, ceci en raison de l'indisponibilité de l'information financière sur cette société pour 2013 et jusqu'en 2015, essentiellement due à la situation actuelle en Lybie. Par ailleurs, les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015 comportent une créance sur cette société pour un montant de 153 KTND. En raison de la situation actuelle dans ce pays, nous ne disposons d'aucune information qui puisse nous permettre d'apprécier le caractère recouvrable de cette créance ainsi que la valorisation de cette participation.

4. Opinion avec réserves

A notre avis, et sous réserve de ce qui a été mentionné aux paragraphes précédents, les états financiers consolidés de la société « SERVICOM SA », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion avec réserves exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note aux états financiers 21 qui précise que depuis le 31 décembre 2015, date de clôture de l'exercice, la société SERVICOM SA est en train de réaliser une opération de levée de fond par un emprunt obligataire pour un montant maximum de 20 MDT tel qu'approuvé par le procès-verbal du conseil d'administration du 03 novembre 2015, et ce afin de faire face aux difficultés de trésorerie. La société a obtenu le visa du CMF en date du 29 Avril 2016.

II- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

A ce titre, nous avons relevé les irrégularités suivantes :

- La situation nette de la société Servicom SCI, société intégrée globalement au niveau des états financiers consolidés de 2015, et s'élevant au 31 décembre 2015 à -50 060 dinars se trouve inférieure à 50% du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 142 du code des sociétés commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société.
- Le non-respect des dispositions des articles 128 et 275 du code des sociétés commerciales relatifs au délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui doit se réunir une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce notamment pour approuver les comptes de l'exercice écoulé.

- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2778 du 20 novembre 2001, nous vous informons, que la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par les sociétés « Servitrade », « Servitra », « Serviprint », « Servicom IT », « Servitel », « Servilift SA », « Servicom Industrie », « Servicom PREFA » n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.
- Suite à la démission de deux administrateurs, le comité permanent d'audit ne s'est réuni qu'une seule fois courant l'exercice 2015, soit le 5 août 2015. Il ne s'est pas réuni depuis cette date et jusqu'à la date de l'émission du présent rapport.

Par ailleurs, sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2015.

Tunis, le 14 Juillet 2016

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet MS Louzir - Membre de DTTL

Mohamed LOUZIR